

XXèmes ASSISES NATIONALES DE L'UFUTA
Union Française des Universités Tous Âges

UTL Haute Mayenne

Du 14 au 16 juin 2022



Âges et cultures : les temps du rebond

SOMMAIRE ASSISES 2022

Remerciements	p 4
Accueil : Jean-Pierre LE SCORNET, Maire de Mayenne	p 6
Pierre DOUILLET, Président de l'UTL de Haute Mayenne	p 8
Stéphane RAVAILLE, Président de l'UFUTA	p11
Conférences	
Jean ARTHUIS, ancien Ministre : Conférence inaugurale	p 15
Cécilia de MONTALEMBERT (UTL 53) « sauvegarde du château de LASSAY »	p 27
Bélen JEANNE (UATL Angers), « le bénévolat, potentialités et limites »	p 30
Marc BUTEZ (UTL 34) « voyage dans le temps et physique quantique »	p 32
Daniel NIGOUL (UTL 34) « la crucifixion dans l'art ou le rebond permanent »	p 44
Dominique BREILLAT (UIA Poitiers), « rebondi après les deux conflits »	p 45
Sauveur FORTE (UIA Poitiers) « le nouveau conférencier à l'heure de la covid 19 »	p71
Laurent CHRETIEN : Conférence de clôture	p 73
Tables rondes	
Place des séniors actifs dans la société, animé par Stéphane RAVAILLE	p 77
Construire l'intergénérationnel, animé par François AMBOLET	p 91
Remise des prix : concours de la recherche 2022 et du concours des plumes 2021	p 99
Rapport général des Assises 2022 par Marie-Denise RISS-COLY, co-présidente du comité scientifique de l'UFUTA	p 100
Vu dans la presse locale	p121

REMERCIEMENTS

Stéphane RAVAILLE, Président de l'Union Française des Universités Tous Âges

Pierre DOUILLET, Président de l'Université de Temps Libre de Haute Mayenne

Remercient

Frédéric VIDAL, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation d'avoir accordé son haut patronage à nos Assises,

Manuel TUNON de LARA, Président de France Universités

Olivier RICHENOU, Président du Conseil Départemental de la Mayenne

Tony BONNET, vice-président de Mayenne Communauté

Jean-Pierre LE SCORNET, Maire de Mayenne, Président de Mayenne Communauté

Joël BALANDRAUD, président de l'AMF 53 (Association des Maires de la Mayenne)

Yannick FAVENNEC, Député de la Mayenne

Pour leur présence :

Aurélié MAHIER, conseillère départementale, Vice-Présidente de la commission d'Etude
Autonomies

Stéphanie LEFOULON, conseillère départementale

Gérard DUJARRIER, conseiller départemental du HORPS-LASSAY

Tony BONNET, vice- président de Mayenne Communauté, en charge de la culture et du patrimoine

Cécile ALLANIC, directrice des services culturels de Mayenne communauté

Et le comité d'organisation

Les membres du Comité de Pilotage : Pierre DOUILLET, Annick BAYER, Bernard BODIN, Geneviève RENAUD, Thierry FRANCOU, Jean GOARIN, Jean-Pierre GICQUELAY, Georges et Nicole MONTARON

Plus : Noël BAYER, Guy BEAUDET, Sandra CHEVALIER, Irène GUESNON, Ernest GUIHERY, Colette LURQUIN, Françoise MARVILLET, Béatrice PAULMIER, Martine et Gaby RATOVOVONONY,

"LES DISCOURS DE RECEPTION"

Intervention de Jean Pierre Le SCORNET Maire et Président de Mayenne communauté

Merci merci beaucoup merci d'être présent dans ce magnifique théâtre à l'italienne qui est une des fiertés du patrimoine local qui est un lieu évidemment dédié à la vie culturelle, la vie associative et on est évidemment très fiers de pouvoir vous le montrer vous qui parfois venez de loin. Je salue la présence de Monsieur Arthuis, Monsieur le ministre merci d'être avec nous, Je salue évidemment la présence du président de l'UFUTA, du Président de l'UTL locale. En tout cas, moi je suis très heureux de vous accueillir je vous souhaite, évidemment à toutes et à tous, la bienvenue et j'ai beaucoup de plaisir à ouvrir vos travaux pour les 20^e Assises de l'UFUTA. Vos 20 ans sont le plus bel âge de la vie en tout cas pour l'UFUTA ça y ressemble. Merci de la confiance et je voulais vous dire que vraiment pour moi c'est un vrai bonheur que de partager ce moment avec évidemment les éminents membres de l'UTL de Haute-Mayenne, les très agissants membres de l'UTL de Haute Mayenne, les très présents membres de l'UTL de Haute-Mayenne.

Je salue évidemment à nouveau le président, son bureau, et je peux vous assurer qu'ils ont

vous soyez évidemment rassasié et surpris à dire agréablement surpris de la qualité de l'accueil ici à Mayenne. Donc merci à vous qui veniez parfois très loin merci de la confiance. Je n'ose pas faire le lien entre l'augmentation de la température ici localement et votre présence ici sur le territoire, peut-être. Un mot sur l'UTL de Haute-Mayenne qui est vraiment je peux vous l'assurer une fierté pour nous ici que je côtoie évidemment régulièrement. Si vraiment l'UTL n'existait pas il faudrait l'inventer. J'ai à ce stade une pensée émue, pour un des pères fondateurs, Jean FRACHET qui malheureusement nous a quitté il y a quelques mois et qui a été, vous le savez bien, en tout cas pour ceux qui sont localement présents ; il a été un des pères fondateurs de cette structure est vraiment j'ai une pensée pour lui et sa famille.

L'UTL qui s'est en tout cas imposée comme un acteur majeur dans l'animation culturelle du territoire. Alors on le dit souvent, mais je me permets de le répéter, faiseuse de lien social du vivre-ensemble. C'est une définition un peu vague, le vivre ensemble, mais en tout cas j'invite les personnes qui n'auraient pas encore eu l'occasion de côtoyer l'UTL de Haute Mayenne de venir concrètement assister à vos travaux, ils pourront mieux comprendre cette idée beaucoup plus précisément du vivre ensemble. Et puis, L'UTL c'est aussi évidemment une réponse concrète au temps de cerveau disponible des jeunes et moins jeunes retraités que vous êtes, agitateurs d'idées, pouvoir d'agir, le savoir partagé... Voilà une belle phrase, de beaux mots pour vous représenter, vous illustrer merveilleusement.

Je voulais insister sur un point, l'UTL c'est tout sauf un catalogue dans lequel on irait chercher, picorer, piocher. C'est avant tout et je crois que c'est ce qui nous réunit aujourd'hui, une fenêtre ouverte sur notre temps, notre société, notre territoire, à la rencontre des enjeux et défis qui sont les nôtres.

Et moi je salue l'investissement qui est le vôtre, Président, pour être cet agitateur d'idées, sur plein de champs, récemment je sais que vous avez travaillé sur le la nature en ville, avec une Adjointe, je sais que vous êtes aussi très investi sur le champs du bien vieillir, avec une présence assidue de vos membres dans les différents groupes de travail et de pilotage qui sont les nôtres, et pour cette implication dans la vie de la société locale, je vous remercie, c'est l'intelligence collective et l'intelligence territoriale qui est à l'œuvre.

Vous faites le pari de la démocratie participative, c'est parfaitement bien et on est très heureux de cette confiance. Vous le savez bien, les élus n'ont pas le monopole de la pensée et qu'il faut s'appuyer sur, évidemment, les forces vives telles que les vôtres pour pouvoir construire une politique la plus intéressante et agréable possible...

On aura le plaisir de se retrouver ce soir, j'aurai l'occasion de vous présenter un peu plus dans le détail les ressorts de ce beau territoire que constitue Mayenne communauté, vous en dire un peu plus sur son dynamisme économique, son dynamisme associatif. En tout cas, j'étais très heureux d'ouvrir avec vous ces travaux, je salue la présence d'élus qui m'accompagnent ; Stéphanie LE FOULLON Adjointe au Maire en charge de la petite enfance, de l'enfance qui est aussi concernée par le terrain, également Tony BENET qui est vice-président en charge de la culture et qui travaille étroitement donc avec l'UTL. Je vous souhaite en tout cas de beaux travaux, je sais qu'avec Monsieur ARTHUIS, vous allez avoir un éclairage très particulier sur son regard sur la société, je suis très heureux de sa présence et de son intervention, il me reste à vous souhaiter de beaux travaux et à vous dire « à un peu plus tard », merci à vous et merci de votre attention...

Ouverture des Assises UFUTA. Théâtre de Mayenne le 14 juin 2022

Pierre Douillet, Président de l'UTL en Haute Mayenne.

Bonjour à tous

Très honoré de vous accueillir dans ce théâtre de Mayenne mis régulièrement à notre disposition par la ville de Mayenne dont je remercie le maire Jean Pierre LE SCORNET de son mot introductif.

Je salue et remercie de sa présence, Jean ARTHUIS, ancien ministre, ancien président du Conseil général, qui prononcera la conférence inaugurale des Assises. Par son expérience, vécue au niveau local, départemental, national et européen Jean Arthuis nous donnera sa vision du rebond et ses conditions pour le concrétiser.

Je salue les élus présents :

Stéphanie LEFOULON conseillère départementale. Nous avons des relations suivies avec le conseil départemental et avec son président Olivier RICHEFOU, sur nos problématiques du Bien Vieillir

Je salue Tony BONNET vice-président de Mayenne Communauté chargé de la culture et du patrimoine avec qui nous échangeons régulièrement. Il est membre de droit de notre Conseil d'administration. Je salue Cécile Allanic, directrice des services culturels de Mayenne Communauté. Merci de votre présence et soutien.

Gérard DUJARRIER, conseiller départemental du Horps-Lassay nous demande d'excuser son absence. D'autres personnalités ont annoncé leur passage mercredi et jeudi. Nous vous les présenterons lors de leur venue.

Je salue les universités voisines de l'Huisserie et de Château-Gontier ; merci monsieur Loïc MICHEL ; merci monsieur Jean-Yves CHEVALIER de votre présence.

Je salue tous les congressistes venus des Universités Tous âges, à savoir les représentants d'Agde, Amiens, Angers, Besançon, Blois, Boulogne sur Mer, Créteil, Evry, Le Mans, Nantes, Orléans, Poitiers, Saumur, St Germain-en-Laye.

Je salue et remercie de leur soutien les Utéliens mayennais présents ce matin.

L'UTL en Haute Mayenne est née en 2003 - nous fêterons nos 20 ans l'an prochain - de la volonté d'un petit groupe avec l'aide des élus du Pays de Mayenne et de l'Europe à travers les

fonds Leader +. Nous sommes association, loi 1901 et notre gestion et notre fonctionnement ne sont assurés que par des bénévoles, des retraités actifs question qui sera l'objet d'une communication et de notre première table ronde autour de madame Bélen JEANNE, cet après-midi.

J'évoquerai le nom de Jean-Louis CHEMIN, premier président, qui ne peut être là aujourd'hui mais que beaucoup ici connaisse, car dès la fondation de l'UTL en Haute-Mayenne, il a eu la volonté d'adhérer à une structure nationale, en l'occurrence l'UFUTA. En Mayenne, il y a toujours le désir et le plaisir d'élargir ses horizons, idée chère à Jean ARTHUIS. Pas facile d'ailleurs pour une petite structure loin des centres universitaires (110km Caen, 110 km Angers ; 90Km Le Mans, 90 Km Rennes) de trouver une validation. Merci à l'UATL d'Angers, à Mme ASTIE, de nous avoir soutenu dans notre démarche près de l'Université angevine dès 2004. Nous approuvons et soutenons d'ailleurs la création d'une commission Label, interne à l'UFUTA, facilitant l'adhésion tout en garantissant la qualité universitaire des propositions faites par les structures. La recherche caractérisant l'Université, des prix seront décernés demain aux travaux retenus ainsi qu'aux plumes de l'an dernier.

L'UTL de Mayenne a aujourd'hui 700 adhérents sur un seul site, pas d'antenne à UTL HM. Plus de 80 communes y sont représentées, principalement de la Haute-Mayenne, titre que nous revendiquons non seulement comme toit de l'Ouest avec le Mont Des Avaloirs 417 m, non seulement à cause de notre latitude par rapport au reste du département, mais surtout comme une identité pour un territoire désigné jusqu'ici par les vocables de Bas Maine, de Basse Normandie ou de Marches de Bretagne.

Une vingtaine d'activités, 40 cycles, 250 rendez-vous par an (vous avez un exemplaire de notre plaquette 2021-2022 dans votre pochette d'accueil), avec la volonté de complémentarité et de partenariat plutôt que de concurrence entre associations culturelles mayennaises, ce qui étonne parfois : absence de cours de langues (ils sont proposés par l'association du jumelage) ou d'ateliers d'Arts plastiques (activités du centre culturel, le kiosque).

Pour compléter cette présentation, l'UTL en Haute Mayenne se veut dans la ligne fondatrice des UTL :

- Avec un côté partage de savoirs, acquisitions de connaissances, ouverture et compréhension du monde
- Et un volet que nous appelons ici « Bien vivre sa longévité sur le territoire » dans l'esprit du professeur VELLAS qui, en 1973 à Toulouse, s'intéresse à la problématique de lutte contre le vieillissement. Cela se traduit ici, par le café rencontre, des informations santé avec des spécialistes. C'est aussi notre regard, celle de la société civile, que nous partageons

Dans les instances locales, départementales en charge du Bien Vieillir et ces instances ne nous oublient pas dans leurs consultations.

Nous ne négligeons pas pour autant l'intergénérationnel, avec des lycéens tout particulièrement, thème de la table ronde de demain. Nous attendons là aussi des échanges d'expériences. J'en profite pour vous inviter tous au concert que donneront, demain, à notre intention, 50 jeunes du conservatoire de Mayenne dans le kiosque voisin, de 18h30 à 19h.

Je ne voudrais pas laisser la parole au président RAVAILLE sans évoquer le charme de la Mayenne : ses hommes, ses femmes, ses paysages, son patrimoine, son histoire. Cécilia de Montalembert propriétaire du château de Lassay, nous parlera cet après-midi avec beaucoup de passion et d'émotion, de la restauration de ce château très présent dans l'iconographie de la Mayenne.

Au cours de ces trois journées mayennaises sur le thème du rebond : rebond des après-guerres, rebond dans l'histoire de l'art, nous porterons un regard plus futuriste sur le conférencier de demain, sur le domaine de la physique quantique, conférence très attendue et, en clôture d'assises, sur celui de la réalité virtuelle.

Un grand merci à ceux qui nous soutiennent matériellement et financièrement et leurs aides ne sont pas anecdotiques : la ville de Mayenne, le Crédit mutuel, Hyper U Mayenne, les chocolats Monbana, Vaubernier.

Un très grand merci aux membres des comités de pilotage de l'UFUTA et de l'UTL HM, à leurs conjointes, conjoints, et aux bénévoles qui œuvrent à la réussite de ces trois journées. Un président heureux avec de telles équipes.

Bonnes Assises à tous, de belles journées à Mayenne et merci de votre écoute.

Pierre Douillet
Président UTL HM

UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

Discours d'ouverture XXème Assises de l'UFUTA

Monsieur le Ministre, Jean ARTHUIS, ancien Sénateur et ancien Député européen,

Monsieur le Maire Jean-Pierre LE SCORNET maire de Mayenne, Président de Mayenne communauté,

Monsieur Le Président de l'UTL de Haute Mayenne, Cher Pierre,

Mesdames et Messieurs les Présidents ou Directeurs des structures membres de l'UFUTA, Mesdames et Messieurs les délégués de ces structures et accompagnants,

Chers amis,

Que je suis heureux de vous retrouver ici en présentiel alors que notre dernière réunion en présence physique date déjà de juin 2019 lors des Assises d'ÉVRY. Depuis nous avons travaillé par l'intermédiaire des outils numériques, tenant une Assemblée Générale virtuelle en 2021. Ne boudons pas notre plaisir, même si j'invite chacun à la prudence et au respect des règles sanitaires.

En ce début de discours je tiens à adresser en votre nom mes plus vifs remerciements à Madame **Frédérique VIDAL**, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la recherche et de l'innovation pour avoir accordé son haut patronage à nos Assises. La marque de l'UFUTA est d'être unie au monde universitaire, j'y reviendrai dans quelques minutes. Le Président de France Universités, Monsieur **TUNON de LARA** vous prie d'accepter ses regrets de ne pas pouvoir être parmi nous, et souhaite à tous d'excellentes Assises. Mes remerciements vont également à Monsieur **Pierre DOUILLET** et ses équipes pour le travail formidable de préparation de ces Assises depuis maintenant plus de deux ans. Un grand bravo à vous tous.... Chacun peut mesurer les qualités de votre accueil et la richesse du programme qui nous attend... Je souhaite également la bienvenue à des structures qui envisagent de nous rejoindre et qui ont été invitées à participer à cette journée. La plupart d'entre elles seront présentes lors de notre Assemblée générale. Je remercie très chaleureusement tous les conférenciers et intervenants qui, au cours de ces trois journées, vont venir animer ces Assises autour du thème proposé par le Comité Scientifique de l'UFUTA « **Âges et Culture : les temps du rebond** ». Le rebond peut se définir de multiples manières selon le contexte. En sport, c'est le mouvement que fait une balle ou un ballon (je ne résiste pas au plaisir malicieux de vous parler du référentiel bondissant) après avoir heurté un obstacle ou touché terre. En géophysique, c'est le Mouvement de va-et-vient des particules piégées entre les points miroirs, le long des lignes de force du champ magnétique terrestre. Au figuré, c'est une remontée, juste après une chute. Âges et culture... s'il y a bien un lieu où ces deux mots ont beaucoup de sens, c'est bien dans nos Universités du Temps Libre, peu importe le nom qu'on leur donne. Les personnes que j'appelle les seniors actifs, viennent à la rencontre de la culture sous toutes ses formes et s'enrichissent des savoirs partagés prodigués par des

enseignants remarquables. L'âge, la culture n'est pas la panacée des UTL's. Cela concerne également le patrimoine et nous aurons le plaisir d'entendre aujourd'hui même, l'histoire de la sauvegarde du château de LASSAY. Au cours de ces Assises, je vous invite à réfléchir aux questions suivantes, qui se veulent être une introduction en la matière et non une liste exhaustive. Y a-t-il un âge pour le rebond ? Ou dit différemment, y a-t-il un âge à partir duquel on ne rebondit plus ? S'interroger de cette manière, c'est se poser la question de la place des seniors dans la société d'aujourd'hui. Une question à laquelle il est facile de ne répondre que partiellement... Qui rebondit le plus ? Les personnes physiques que nous sommes ou la communauté que nous formons à travers les personnes morales qui nous rassemblent ? Les jeunes ? Les moins jeunes ? Car comme j'ai l'habitude de le dire, sur les bords de la Méditerranée il n'y a que les jeunes qui fréquentent nos Universités du Temps Libre.... La Pandémie que nous venons de traverser, et qui n'est pas finie, nous a tous invité au rebond. Nous parlerons dans ces Assises du Bilan III de nos activités qui est placé sous le double signe de la résilience et du rebond... Ce Bilan qui sera très prochainement mis en ligne sur notre site et que je vous invite à lire, met en valeur le lien social indispensable au bien-être de nos étudiants, que les différents confinements ont malmenés. Il met également en exergue la nécessité de maîtriser l'outil numérique alors que des inégalités existent dans cette maîtrise, et la capacité de tous à nous adapter à un environnement de plus en plus turbulent. Il pose également la problématique du bénévolat que nous retrouverons dans une communication dès ce mardi après-midi. La Crise de la Covid 19 nous a tous obligé à rebondir... Faut-il alors voir le rebond comme une rupture ? Comme une malédiction ou une chance ? À travers les conférences et communications, nous aurons des exemples de rebonds dans les **sciences physiques**, dans **l'art**, dans **l'histoire** et **l'économie**. Nous aborderons la problématique du **nouveau conférencier, au temps de la Covid19**. Il vous appartiendra alors de répondre à cette question et pourquoi pas d'en débattre... Marthe GAGNON THIBAUDEAU dans « le mouton noir de la famille » nous indique : « Chaque être humain joue un rôle important, parfois à son insu, mais jamais en vain. Ce n'est qu'après les rebondissements que l'on peut comprendre et saisir la portée de nos actions »... Notre Union, dans ces XXème Assises vous invite à réfléchir à la portée et au sens de chacune de nos actions.

C'est l'occasion pour moi de rendre un vibrant hommage à toutes les personnes qui dirigent et œuvrent au quotidien dans chaque UTL's de France. La Pandémie a brusquement raccourci l'horizon visible, mis le brouillard sur la prise de décision et pourtant en 2022 malgré les obstacles, vous avez tous conduit les UTL's dont vous aviez la responsabilité à bon port. Mesdames et Messieurs les dirigeants, merci pour votre engagement, merci pour votre implication et votre dévouement... Si les UTL's que vous dirigez, où œuvrent à vos côtés bon nombre de bénévoles, n'ont pas disparu dans la terrible tempête de la crise sanitaire, c'est à vous que nous le devons. **L'UFUTA**, cette vénérable personne morale a passé le cap **en 2021 de ses 40 ans**, dans une certaine clandestinité, à cause des circonstances. Il n'est pas facile, vous en conviendrez, de préparer puis de célébrer un anniversaire en virtuel. L'UFUTA disais-je a cherché tout au long de cette période, à partager les problèmes et à mettre en commun les solutions. Au-delà de cet aspect de réflexion, la mise en commun de cours, conférences par l'intermédiaire d'Internet a été un marqueur fort de notre solidarité les uns avec les autres. Je tiens à chaleureusement remercier tous ceux qui y ont participé.

Cette solidarité s'exprime également à travers l'intergénérationnel que mettent en place certaines de nos Universités. Une table ronde nous amènera à réfléchir aux différents moyens de la mettre en place et nous recevrons Mme AMAURY, Présidente de Xenia, pour voir les propositions qu'elle peut nous faire. L'UTL Essonne nous fera partager son expérience en la matière. Lors de notre Assemblée Générale, Mercredi, nous parlerons du rebond indispensable à opérer après cette terrible crise et je vous exprime encore une fois ici ma profonde conviction, que si nous voulons réussir, les années qui viennent, ce n'est que tous ensemble que nous y arriverons ...

Comme le dit Tite Live « **il faut oser, ou se résigner à tout** ». Je crois en nos capacités inventives et à l'intelligence collective... En tant que Président de l'UFUTA, vous pouvez compter sur moi, aujourd'hui comme demain, pour que tous ensemble nous osions... L'UFUTA enfin, a décidé, une première dans sa longue histoire des prix de la recherche, de mettre à l'honneur les lauréats de ce prix. Pour la première fois, ils viendront vous expliquer leur engagement dans cette aventure, la difficulté mais aussi les plaisirs qu'elle procure et pourquoi pas, vous donner envie d'en faire autant... Ce prix rattache, sans conteste l'UFUTA, au monde Universitaire, ce qui était, ne l'oublions pas, le souhait de ses créateurs. Il n'y a pas d'Université sans recherche et s'il existe d'autres formes d'union nationale pour les UTL's, une seule, la nôtre, a cette vocation universitaire bien marquée. Nous profiterons également de ce moment pour remettre aux lauréats des plumes de l'an dernier le diplôme qui leur revient et que nous n'avons pas pu remettre. Nous pouvons être fier de ce que produisent nos étudiants, seniors actifs d'une société qui a encore trop tendance à les dévaloriser. Ici, dans nos UTL's et dans l'UFUTA, nous œuvrons pour, au contraire, tous les valoriser. J'espère que tous ceux qui sont présents ici porteront au-delà de ces murs un nouveau regard en témoignant de la vitalité des étudiants de nos UTL's

. En ce mardi 14 juin 2022, je déclare ouvertes les XXème Assises de l'UFUTA. Comme nous l'indique Bernard PIVOT dans « le métier de lire » : « On ne peut pas poser une question car il est dans la nature de celle-ci d'être volatile et volubile et dans son rôle de frapper et de rebondir »... Je vous laisse alors, en m'éclipsant silencieusement, vous retrouver face aux questions que je vous ai lancées et écouter l'ensemble des intervenants au cours de ces 3 journées qui, les ayant entendues s'apprêtent..... à les prendre au rebond !!!

Stéphane RAVAILLE

Président de l'UFUTA

LES CONFERENCES

Intervention de Monsieur le Ministre Jean ARTHUIS

Messieurs les Présidents, Mesdames les présidentes sans doute, mesdames messieurs, Monsieur le Maire Madame la Conseillère Départementale, Mesdames, Messieurs en vos titres et qualités, permettez-moi de vous saluer et vous dire combien je suis honoré de vous souhaiter la bienvenue dans notre beau département de la Mayenne. Comme le rappelait le Président DOUILLET, j'ai présidé le Conseil Général, qui à l'époque n'était pas encore Conseil Départemental, pendant un peu plus de deux décennies.

Heureux de vous saluer à l'occasion de vos 20^{ième} Assises de l'UFUTA, l'Union Française des Universités Tous Ages. Monsieur le président RAVAILLE vous avez posé le rebond en des termes engageants, optimistes, je vais m'efforcer de rester sur ce registre, même si, Monsieur le Président DOUILLET, je dois aborder quelques questions qui peut-être vous paraîtront un peu graves, mais je vais essayer de situer le rebond au plan de la société et de l'action publique.

Le rebond, c'est l'action de rebondir, je vais ici emprunter une lapalissade. Lorsque l'on coule, et que l'on touche le fond, il y a 2 attitudes ; ou bien on se couche ou bien on rebondit. Sur un plan plus musical, la mélodie ne naît pas d'une note isolée mais du rebond que peuvent avoir deux notes harmonieusement. Sur le plan sanitaire on dit couramment que les victimes d'addictions ne rebondissent que lorsqu'elles sont au fond du trou. Enfin sur un plan philosophique, je crois qu'il faut considérer que nous avons les uns et les autres, à voir d'où nous venons de prendre la mesure de la situation, de nous projeter dans l'avenir et d'essayer de dessiner un horizon d'espoir et de confiance pour les communautés humaines.

Le rebond intervient fréquemment dans les décisions publiques, dans la communication et on y associe bien souvent la qualification « d'historique ». C'est ainsi qu'en 2021 on a évoqué une croissance « historique » plus 8%, il est vrai qu'elle venait après une récession « historique » de 2020, ce qui facilite le rebond « historique » incontestablement, rebond historique on en a connu dans d'autres domaines que l'économie, les marchés financiers depuis les aléas qui agitent les places boursières, vont de rebonds en rebonds dans un sens comme dans l'autre,

Même au plan politique, je me souviens de François Hollande, c'était au lendemain des attentats de janvier 2015 contre les malheureux journalistes de Charlie Hebdo, sa cote de popularité avait connu un rebond « historique » de plus de 19 points et il n'y avait eu d'équivalent qu'en 1990 lorsque François Mitterrand était Président de la République et que la France était venue au côté des Américains et de quelques autres forces militaires à l'occasion de l'invasion irakienne du Koweït, rebond historique !

On voit bien que les termes ont tendance à nous égarer, nous sommes dans l'instantané, dans l'immédiateté nous sommes dans une sorte de tyrannie médiatique ou une information chasse l'autre. Donc il faut certainement prendre un peu de recul pour essayer de bien apprécier la situation dans laquelle nous sommes.

Monsieur le Président, j'ai compris que vous souhaitiez que j'évoque le rebond et que je vous fasse partager ma vision. Je crois que nous sommes appelés les uns et les autres à envisager sérieusement un rebond collectif. Nous sommes une génération, j'ai noté qu'il n'y avait que des jeunes à l'Université du temps libre, mais oserais-je dire que je suis peut-être le plus âgé d'entre vous par conséquent nous sommes tous nés au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Nous sommes les boomers, les enfants du baby-boom...Boomer cette expression qu'utilisent parfois les plus jeunes...Ils ne sont pas forcément membres des Université du temps libre... Ok boomer ! Ça veut dire bon qu'avez-vous fait de la planète ? Qu'avez-vous fait de notre société ?

Il est peut-être temps que nous les jeunes, on prenne en main notre destin, parce que, vous les aînés, nos parents ou nos grands-parents, peut-être avez-vous pris par moment des décisions qui étaient peu faciles, peut-être que vous avez cédé aux commodités du moment, et que vous n'avaient pas été suffisamment lucides et courageux dans vos décisions personnelles et dans vos décisions politiques. Donc il faut entendre cette remise en cause...

Le rebond, notre génération finalement en a plutôt bénéficié si je dois faire référence à un rebond historique c'est celui qu'a connu la France et les pays européens au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Nous étions dans une situation épouvantable pendant la première moitié du 20^e siècle les Européens avaient conviés le monde entier à ce qui aurait pu s'apparenter à un suicide collectif, une sorte d'apocalypse !

Et bien nous avons rebondi !

Rebondi, il a fallu en France reconstruire l'Etat. Il a fallu rassembler les Français, mettre de l'ordre, reconstruire, mettre en place de nouvelles institutions, celle de la 4^{ième} République... On sait bien que cela n'a pas été simple, qu'il a fallu, qu'à l'époque, on propose plusieurs projets de Constitution avant que d'en trouver une. C'est à l'époque où on veut mettre en place de nouveaux rapports sociaux c'est l'introduction de la sécurité sociale et il a fallu ensuite gérer les décolonisations.

Il a fallu faire face aux déchirements de l'Algérie et de la guerre qui fut déclenchée, pour accéder à son indépendance... Donc des périodes très difficiles mais des périodes qui ont été marquées par le rebond et en cela nous avons été aidés, nous Européens, par les Américains... Le plan Marshall pour remettre l'économie en marche... Car au fond, on peut parler du progrès social mais si l'économie ne nous donne pas les moyens appropriés, nos ambitions de progrès social peuvent-être veines et parfaitement chimériques...

Et puis il fallait reconstruire ces villes totalement dévastées... Nous avons été aidés, nous en avons fait bon usage, et pendant les 30 glorieuses nous avons eu une croissance qui était de 5 % par an. Croissance extraordinaire c'est l'époque où on fait appel à des populations qui viennent du Maghreb pour permettre aux usines de fonctionner efficacement. C'est une époque où la France se transforme, les ruraux commencent à rejoindre les villes... Donc une période où ça marche plutôt bien, même si on connaît les agitations de Mai 68 ! Mais ça avance et ça progresse...

Et puis la machine va commencer à patiner un peu, au moment du premier choc pétrolier en 1974. La croissance vacille à partir de cette période, et progressivement, nous prenons conscience que nous entrons dans la mondialisation, la globalisation... Les moyens de communication, les moyens de transports sont tellement efficaces que c'est très facile d'aller à l'autre bout du monde, aux antipodes, et même au fond, d'aller produire dans des pays où la main d'œuvre est à très bon marché. Ce qui permet de satisfaire les attentes de consommation à bas prix... C'est tellement commode... J'ai encore à l'esprit un Président d'une grande société nationale, cotée au CAC 40, qui rêvait d'une entreprise sans usines. C'est tellement plus commode...

C'est l'époque où on commence à voir monter le chômage... Alors l'idéologie, et quelquefois l'utopie font litière du principe de réalité Il suffira de réduire la durée du temps de travail et comme ça, ça ira beaucoup mieux... On en a vu les limites... Et c'est une époque où on commence à douter... Jusque-là tout allait bien les riches comme les pauvres étaient persuadés que demain serait plus satisfaisant qu'aujourd'hui, et qu'assurément les enfants auraient un sort

plus enviable que leurs parents. Mais à partir des années 80, la machine commence à se gripper quelque peu et on voit apparaître le chômage de masse. C'est l'époque où on commence à délocaliser des activités, des emplois.

Pendant ce temps-là, l'Europe accomplit ses progrès, elle est sortie de la guerre douloureusement cette Europe, on a pu enfin se réconcilier, faire taire les haines entre les ennemis d'hier, des gestes fondamentaux ont été accomplis. Et enfin l'Europe s'est donnée pour objectif la paix sur le continent. Prodigieux objectif, prodigieuse ambition que celle de la Paix. Et s'il y a eu quelques intermèdes, je pense à l'ex Yougoslavie, aux années 90, où en effet il y a eu des guerres civiles dans les Balkans, mais enfin la paix était en Europe. Et chaque année au 9 mai, lorsque venait les commémorations de la déclaration de Robert Schuman instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier, on ne manquait pas de rappeler cet acquis de la construction européenne : la Paix !!

C'est dire si au 24 février 2022 les Européens ont été pris d'une sidération lorsqu'ils ont appris que Poutine et la Russie allaient envahir militairement l'Ukraine ! Aujourd'hui la guerre est à notre porte, sur le continent européen... L'Europe s'était élargie et on pourra considérer que au fond si l'élargissement a été un peu rapide parce que vous souvenez de 1989 lorsqu'enfin tombe le mur de Berlin, lorsque se disloque le rideau de fer et ces pays de l'Europe de l'Est qui accèdent à la liberté. La plupart de ces pays sont entrés dans l'Union européenne en 2004 et 2005. Cela a été bien rapide tout cela. On voit que cette Union européenne finalement a la plus grande difficulté pour exercer un vrai pouvoir politique. L'Union européenne que nous avons construit, c'est une addition d'égoïsmes nationaux

Quelles sont les compétences de l'Europe par les traités ?

Première compétence le marché unique, c'est-à-dire la libre circulation des marchandises, des services, des capitaux à l'intérieur de l'Union européenne. Cette liberté n'est pas encore totale, il y a encore des régulations nationales, pensez aux télécommunications par exemple. Il y a 27 régulateurs ça veut dire qu'il n'y a pas la vraie liberté de circulation donc première compétence, le marché unique. Deuxième compétence la négociation des traités de libre-échange avec des tiers Etats. Troisième compétence la monnaie pour ceux des États qui ont choisi l'euro et si on a créé cette monnaie unique, c'est parce qu'on avait un marché unique. Et un marché unique où les produits circulent librement, si la monnaie n'est pas la même, du jour au lendemain il peut avoir des d'évaluation qui ruinent la croissance, et qui font progresser le chômage donc l'antidote de l'instabilité monétaire, c'était la monnaie unique.

Puis, à l'époque, comme vous l'avez rappelé Monsieur le Président, j'avais participé à la préparation du passage à l'euro et j'étais de ceux qui souhaitait qu'il y eut un gouvernement économique, financier, budgétaire mais cela n'est pas possible parce que, en Europe, il y a les calvinistes et il y a les méditerranéens, les catholiques, d'un côté ceux qui pratiquent plus volontiers l'équilibre budgétaire et la rigueur budgétaire et puis ceux qui ont une certaine compréhension pour la dépense publique, quelque fois même cela va à l'addiction à la dépense publique et au déficit. Puis-je rappeler que la France n'a pas équilibré ses comptes publics depuis 1974. Depuis 1974 nous n'avons jamais été capable d'équilibrer nos comptes publics. La conséquence, c'est quoi ? La conséquence c'est que la dette publique qui représentait à peine 20 % du produit intérieur brut en 1974, était à 100% du produit intérieur brut à la veille de la crise covid. Et quand on est endetté, ce n'est pas grave si les créanciers sont nos concitoyens français. Mais plus de la moitié de la dette française est souscrite par des investisseurs étrangers. Alors vous me direz ce n'est pas très grave quand les taux d'intérêts sont négatifs ou proches

de 0. Mais tout à l'heure je parlais du rebond historique, il pourrait bien y avoir dans des délais rapprochés, un rebond historique de l'inflation.

Et les banques centrales qui ont été extrêmement accomodantes pendant toute cette période de pandémie, permettre aux États d'assumer la responsabilité, d'assurer la sécurité des citoyens, mais également pour prévenir un véritable collapsus économique et social. Donc les banques centrales et notamment la banque centrale européenne ont créé de la monnaie ce qui a fait croire que finalement il n'y avait pas de problème. Il suffisait de dépenser et l'argent venait...

Mon petit doigt me dit que ça ne pourra pas durer et que nous sommes sans doute à la veille de la nécessité de rééquilibrer et au plan européen si pendant cette période exceptionnelle de crise on a pu effectivement dépenser sans compter et avoir des déficits très supérieurs à ce qu'on appelle les critères de Maastricht, c'est à dire impossibilité d'avoir un déficit supérieur à 3 % du PIB, là on est monté facilement à 7, 8, ou 9 pourcents.

Il va falloir calmer ça et revenir dans des règles budgétaires et très souvent en France on a dit mais au fond ces règles budgétaires c'est l'Europe et donc l'Europe nous empêche de dépenser plus. Et l'Europe nous empêche de faire des déficits, j'ai encore à l'esprit, c'est dans les années 80, tel ministre qui disait qu'au fond, un déficit public, c'était du volontarisme politique. Alors c'est un peu facile et si nous faisons référence aux règles européennes, c'est parce que nous n'avons jamais été capable, de définir nos propres règles en matière de gestion budgétaire. Donc ça fait partie des rendez-vous qui nous attendent...

Donc on voit bien que nous sommes dans une situation qui n'est pas commode, que la crise semble devenir la norme, nous avons connu la crise financière des années 2007-2008, crise venue des États-Unis d'Amérique. L'Europe a à peu près bien résisté, je crois pouvoir dire qu'elle a d'autant mieux résisté que nous avons l'euro comme bouclier pour assurer notre protection et notre défense.

Nous avons eu ensuite la crise des dettes publique, dettes publiques européennes, en tout cas le paroxysme absolu c'était la Grèce. Grèce qui avait éclaté tous les plafonds, qui était allée aussi loin dans le déficit parce qu'au fond l'Europe n'avait pas assumé ses responsabilités en matière de gouvernance budgétaire.

Puis nous avons eu les crises migratoires, vous vous en souvenez, les printemps arabes de 2014, la Lybie, la Syrie. Je vois encore Bernard Henri-Lévy sur les barricades prôner la libération en Lybie, moyennant quoi on a déclenché des migrations massives, plus d'un million de migrants. Le pape interpellant l'Europe en disant mais est-ce que la Méditerranée va devenir un cimetière marin ?

Et puis aujourd'hui, en Lybie, on a substitué un pouvoir épouvantable, celui de Kadhafi, avec des organisations mafieuses criminelles qui organisent des migrations vers les pays européens. On voit bien que là aussi l'Europe a des responsabilités à assumer en matière migratoire, c'est un des vrais sujets, que nous aurons à assumer collectivement. Tous ceux qui pensent qu'on peut régler ces problèmes au plan national, à mon avis, sont dans une vision irréaliste.

Et puis crise sanitaire covid-19, avec toutes les conséquences en matière de santé, en matière de situation économique et sociale. Donc les crises, on en a connu et nous nous sommes efforcés d'y faire face.

Donc aujourd'hui où en sommes-nous, et j'ajoute que s'y ajoute une crise géopolitique puisque depuis le 24 février, POUTINE agresse l'Ukraine dans des situations absolument tragiques et si les États-Unis et les pays de l'Europe de l'Ouest sont solidaires pour venir épauler l'Ukraine, nous sommes quand même dans une situation particulièrement grave, qui pourrait bien un jour dégénérer en troisième guerre mondiale. Soyons en conscients !

La guerre est à nos portes et si l'Occident est solidaire, les États-Unis et l'Europe occidentale, le reste du monde n'a pas vraiment pris position. Et au fond POUTINE est presque reconnu comme celui qui parle au nom de tous les damnés de la terre, qui parle des pays, vous vous souvenez, que l'Europe dominait.

Elle dominait le monde à la fin du 19^e siècle par ses colonies, par ses empires européens, empires qui, du fait des nationalismes, ont fini par déclencher la Première Guerre mondiale en 1914, et comment on était sorti dans des conditions assez iniques et irresponsables, ceci a préfiguré la seconde guerre mondiale.

Donc, soyons bien conscients que nous sommes dans une situation délicate, et les motifs d'inquiétude sont réels. Je pense, Messieurs les présidents, que lorsque vous avez cru utile de réfléchir au rebond, vous avez pensé aussi à la situation globale de nos pays et de l'Occident, et on pourrait dire de nos démocraties, parce qu'au fond il y a deux visions du monde qui s'opposent...

D'un côté, la foi dans le libéralisme, dans la démocratie, dans l'État de droit qui privilégie l'épanouissement des individus et des personnes.

De l'autre, un pouvoir totalitaire qui ne s'embarrasse pas des libertés publiques, qui est dans le non libéralisme et ces deux mondes sont en train de s'affronter, on le voit bien, lorsque vous écoutez le Président XI JINPING, le président chinois, il vous explique que la Chine en 2049, c'est à dire lors de la célébration du centenaire de la création de la République, la Chine sera la première puissance mondiale économique et également militaire. Et voyez ce qui se passe dans l'océan Pacifique, les chinois ne s'arrêteront pas là.

Donc les motifs d'inquiétude sont réels et sans rebond, nous risquons de laisser s'instiller dans les esprits de l'angoisse, de l'inquiétude... Quel monde allons-nous laisser à nos enfants et petits-enfants ? Moi je suis accablé vous avez compris, compte tenu de mon âge, et que j'ai exercé des responsabilités politiques et qu'avons-nous fait ? J'ai participé à des actions collectives qui finalement se soldent par un affaiblissement de l'Occident. Comment réagir ? J'ai souvent été en opposition avec des arbitrages qui se décidaient, mais je crois pouvoir dire qu'on a trop souvent laissé place à de petites lâchetés parce qu'on était à la veille d'une élection et qu'à la veille d'une élection il faut faire des promesses.

Nous sortons d'un débat sur les présidentielles et bien souvent on avait l'impression que les candidats tenaient un arbre de Noël. Alors bien sûr c'est plus commode, ça fait briller les étoiles dans les yeux. Mais observons au plan mondial, d'abord nous avons un problème climatique : élévation des températures...Est-ce que la vie restera possible dans un certain nombre de territoires ? Quand on parle de migration, il y a des migrations climatiques parce que les pauvres gens qui sont dans des zones qui se désertifient ne peuvent plus cultiver ne peuvent plus vivre de leurs sources traditionnelles et sont obligés d'aller vivre ailleurs. Le littoral risque d'être modifiées dans nombre de pays et de continents parce les glaciers sont en train de fondre. Est-ce que nous ne sommes pas collectivement responsables ? Parce qu'au fond, en un siècle on a connu des progrès extraordinaire, scientifiques, techniques, formidable ! Mais en un siècle, on a consommé toute l'énergie fossile que des millénaires avaient accumulée et on prend conscience que dans quelques années cette énergie fossile aura pratiquement disparu et que nous aurons un vrai problème énergétique.

Pendant ce siècle, la population est passée de 1 milliards 500 million d'habitants sur la planète au début du 20^e siècle à aujourd'hui 7 milliards 500 million et sans doute autour de 2050 nous serons pratiquement 10 milliards d'habitants. Viens à l'esprit une interrogation vertigineuse :

est-ce que nous aurons encore les moyens d'assurer l'alimentation ? Et est-ce qu'on est prêt à partager avec les habitants de la planète ?

Donc nous avons des défis considérables au plan mondial : c'est l'instabilité, ce sont les migrations, des migrations massives. Vous avez des pays qui organisent méthodiquement la migration, ils sélectionnent les plus mobiles, oserai-je dire les plus adaptables de leurs enfants, et peut-être plus intelligents pour aller dans des pays où ils pourront gagner un peu d'argent pour permettre à leurs familles et à leur pays d'origine de vivre un peu mieux. Donc nous allons au plan mondial devoir gérer ces phénomènes migratoires, ces déséquilibres de population et nous allons voir peut-être un risque d'affrontement entre l'Occident et puis ces pays tels que la Chine, l'Inde...

Regardez comment les Chinois peuvent progresser en Afrique, ils vont voir d'anciennes colonies européennes et leurs disent mais au fond nous chinois et vous africains nous avons connus les mêmes épreuves, nous avons été colonisés par les Européens et par conséquent nous sommes faits pour nous entendre...

Et POUTINE tient volontiers le même discours, voyez ce qui se passe dans certains pays, au Mali, où il apparaît comme le sauveur pratiquement avec des brigades paramilitaires. Donc soyons conscients aussi de ne pas céder quelquefois à l'angélisme. Bref nous avons un monde qui est instable et un monde dans lequel il va falloir essayer de mieux organiser les relations. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale on avait pensé que le commerce assurerait la paix sur la planète, ça reste à démontrer, parce qu'on a vu se multiplier des excès. Le capitalisme a du mal à se réguler à l'échelon de la planète. C'est tellement facile d'aller produire en Chine ou ailleurs, pour maintenir le pouvoir d'achat parce que nous en étions à penser que quand on achète moins cher on a un bon pouvoir d'achat. Mais bon sang de bois, le pouvoir d'achat dépend du pouvoir de produire et si on ne produit pas l'équivalent de ce que l'on consomme, on risque de se mettre dans une situation de fragilité et de dépendance.

Donc nous avons un problème au plan mondial. Au plan européen, nous avons fait de vrais progrès avec l'Union européenne. Mais l'union européenne est restée une addition d'égoïsme nationaux, je vous l'ai dit, ses compétences sont très limitées. Bien souvent on fait reproche à l'Europe de ne pas s'occuper suffisamment d'immigrations, de ne pas s'occuper suffisamment de la sécurité, de ne pas s'occuper suffisamment de la santé. Mais on reproche à l'Europe de ne pas faire ce que les États, l'empêche de faire, car elle n'a pas de compétences. Alors on fait un peu semblant, j'ai siégé au Parlement européen pendant 5 ans, j'ai vu à quel point ce Parlement par moment pouvez être un simulacre de démocratie.

Et donc trop souvent on est dans la communication, et cela ne règle pas les problèmes... Car ils restent réels et quelquefois s'amplifient... Donc sommes-nous prêts à donner plus de consistance politique à l'Europe ? L'Europe est un géant économique, certes, mais c'est un nain politique. Voyez comment nous nous comportons par rapport à l'Ukraine et certains se demandent si on apporte à l'Ukraine ce dont elle a véritablement besoin.

Et cependant cette question : est-ce qu'on a les capacités de le faire ? Parce que lorsqu'on a compris que la paix était établie sur le continent, on a commencé par distribuer les dividendes de la paix... C'est-à-dire que l'on a réduit les budgets militaires, pour donner plus de place aux budgets sociaux, et à un certain nombre d'autres budgets, et on a laissé tomber la dimension militaire parce qu'on était persuadé qu'il n'y aurait plus jamais la guerre.

Donc soyons attentifs à ces nécessités et à ses risques. L'Europe, j'espère, va bouger, car pour l'instant elle est incapable de prendre des décisions. En matière budgétaire, elle n'a pas de compétences, j'étais dans la commission des budgets au Parlement européen. Des parlements ont été créés dans les grandes démocraties pour le vote du consentement à l'impôt, sauf qu'il n'y a pas d'impôts européens. Il y avait des impôts européens, enfin il y avait des impôts dont

le produit allait au budget européen : les droits de douane. Mais comme on n'arrête pas de signer des traités de libre-échange, et de supprimer les droits de douane pour développer le commerce mondial, et bien il y a pratiquement plus de ressources propres.

Et comme les ressources propres ne sont pas collectées par l'Europe, puisque l'Europe n'est pas un Etat, elles sont collectées par ceux des Etats où on dédouane. Alors on dédouane où ? Pas beaucoup en France, parce que certains syndicats se sont occupés des ports, mais en revanche on dédouane au Pays-Bas : Amsterdam Rotterdam, en Belgique : Anvers. Et puis on commence aussi à avoir des ports assez efficaces en Espagne et en Italie, et donc les pays qui perçoivent les droits de douane et qui les reversent à l'Europe on dit mais ça nous coûte de l'argent de percevoir les droits de douane. Donc on va en garder une partie et au fil des négociations en fait les cadres financiers pluriannuel qu'on discute tous les 7 ans et ben on commence à 5 %, puis on passe à 10% puis on passe à 25 % c'est le fruit des derniers accords. Donc cette Europe a d'immense progrès à faire.

Je veux croire que POUTINE aura probablement développé un électrochoc qui va permettre aux Européens de comprendre que ça ne peut pas continuer comme ça et qu'il faut faire un pas décisif vers une intégration politique. Mais on n'y est pas ! Car le vrai sujet est d'essayer de savoir si les Etats nations, la France, l'Allemagne, et d'autres pays de l'Union européenne ont encore une vraie efficacité dans certains domaines de souveraineté. Du fait de la mondialisation, pensez-vous qu'en matière climatique, un Etat seul a un vrai pouvoir ? Moi, je ne le crois pas. On peut être extrêmement vertueux, comme dans le pays de Mayenne, mais ce n'est pas ça qui va changer l'altération des climats... Pour qu'il y a une vraie efficacité, il faut que se soit engagé à un plan beaucoup plus vaste, et un plan européen. Donc si on se donne des normes, il faut les appliquer sur l'ensemble du territoire européen et si on est logique, il faut arrêter de faire du commerce avec des pays qui ne respecte pas les mêmes normes... On n'y est pas encore... Peut-être que l'on viendra, en tout cas je le souhaite.

Donc en matière climatique les États membres seul, n'ont plus vraiment en main la plénitude de leur souveraineté. En matière de migration, je doute que les Etats seuls puissent l'assumer également. Il faut tout à la fois contrôler les frontières extérieures, mais il faut aussi essayer de prévenir les facteurs d'émigration et de colmater les sources de migration et donc de participer au développement des pays d'où viennent ces hommes ces femmes et ces jeunes... Pour leur donner des motifs de rester chez eux, pour y vivre une vie prometteuse, ce qui aujourd'hui n'est pas encore le cas. Il n'y a qu'au plan européen qu'on peut le faire.

En matière de sécurité et de défense, je pense que nous ne serons reconnus comme efficace que le jour où nous aurons une démarche collective au plan européen. Il ne s'agit pas de demander à l'Europe de faire ce que les Etats font très bien eux même, en revanche, reconnaissons que du fait de la mondialisation, un certain nombre de prérogatives de souveraineté échappent maintenant aux États et que bien souvent on se donne l'apparence de la souveraineté mais ça n'est pas la réalité de la souveraineté.

En matière d'économie numérique, même phénomène, en matière de recherche, dans les secteurs clés, si nous ne mettons pas en commun des moyens, nous n'aurons pas les progrès que nous sommes en droit d'attendre.

Donc il y a sur le plan européen, une immense marge de progression. La France aura à donner son point de vue, et peut-être à orienter la construction européenne. Mais pour que la France soit reconnue et puisse exercer une autorité, encore faut-il qu'elle soit exemplaire. Est-elle suffisamment exemplaire ? Alors vous me suspecterez d'avoir passé trop de temps dans les instances financières et budgétaires puisque j'ai été président de la commission des finances au

Sénat pendant près de 10 ans, j'étais rapporteur général au Sénat également j'étais Ministre de l'économie et des finances, j'étais président de la Commission des budgets... Et puis je suis de formation expert-comptable... Mais enfin, la France a quand même un vrai problème avec ses budgets. Je l'ai rappelé tout à l'heure, depuis 1974 on n'a jamais été capable d'équilibrer les comptes.

Et on a développé une philosophie, une mentalité, j'ai des souvenirs que c'était autour de l'année 2000, le déficit allait être moins important que prévu. Il y a eu tout un débat au Parlement pour voir une cagnotte budgétaire. Comme le déficit n'était pas tout à fait ce qui était prévu, il serait un peu moins élevé que ce qu'on avait prévu au moment du vote du budget initial, et bien certains ont considéré qu'il y avait une cagnotte budgétaire et par conséquent il fallait la dépenser, alors qu'on était en déficit. C'est dire si on a un vrai problème de perception.

Ça c'est sur le plan budgétaire. Mais sur le plan commercial, la balance des paiements c'est-à-dire la différence entre ce qu'on importe du monde extérieur et ce qu'on exporte, en 2021 la balance commerciale a été déficitaire de 85 milliards, ça veut dire quoi ? Ça veut dire qu'on consomme plus que ce que l'on produit. Croyez-vous que ça puisse se prolonger très longtemps ? Je ne le crois pas.

Nous avons un gros effort à faire pour retrouver de la compétitivité et de l'efficacité, ceci passe par l'éducation à la formation professionnelle, faute de quoi, nous ne serons pas la hauteur. Nous avons des réformes structurelles que nous n'en finissons pas d'engager, on a multiplié les normes.

On a même mis dans la Constitution le principe de précaution. Vous savez, je ne l'ai pas voté. Mais ce principe de précaution fait qu'on ne peut pas prendre le moindre risque. Tout à l'heure, le Président RAVAILLE nous disait « il faut oser », mais avec le principe de précaution, vous avez les gouvernements qui sont terrorisés à l'idée de prendre le moindre risque, tout doit avoir été prévu. Le ministre peut avoir une idée intéressante, et un protocole de comportement qui tient en trois pages, il consulte les syndicats ça passe à 20 pages, il consulte les administrations centrales ça passe à 60 pages... Tout doit avoir été prévu par le menu. Nous avons un système politique très vertical, alors qu'il faut déconcentrer décentraliser, redonner du pouvoir aux territoires avec les aléas que cela peut comporter.

Il y a à mon avis un problème de gouvernance publique, notre pays est suradministré, donc les contrôles a priori sont multiples, alors qu'on devrait contrôler a posteriori et voir ce qui s'est passé... Et non, on contrôle avant et ensuite, ce n'est pas grave si on a dépensé conformément aux règles même si c'est stupide. Ce n'est pas grave parce que c'était conforme aux règles.

Donc cette mentalité, cette culture-là, doivent être révisés, réformés c'est le vœu que je forme. Nous avons des vrais problèmes de gouvernance publique. J'ai eu l'occasion comme parlementaire de faire des travaux de contrôle, je crois que le rôle des parlementaires c'est surtout du contrôle. On vote beaucoup trop de lois, on pense que parce qu'on a voté une loi, on a réglé le problème. En fait, les lois deviennent des vecteurs de communication, et cela ne règle pas forcément les problèmes.

J'ai contrôlé des juridictions, mêmes caractéristiques, dans des écosystèmes à peu près semblables. Telle juridiction marchait remarquablement et l'autre était dans un désordre total. Le problème c'est quoi ? Le problème c'est la gouvernance, l'attitude des dirigeants, les responsabilités. Nous avons un système suradministré, où les responsabilités ne sont pas clairement établies entre le national, le régional, le départemental le pays, et la commune. Nous avons le mille-feuille, cette dispersion des responsabilités ne facilite pas la clarté de l'action et la responsabilité.

Donc ça ne peut pas continuer ainsi. Nous avons là des champs de réformes et la difficulté que nous avons c'est que dès qu'une proposition de réforme est lancée, immédiatement on se heurte à des répliques cinglantes. En matière de financement de la protection sociale, moi je l'ai vécu

comme un échec personnel. Je m'étais intéressé aux phénomènes de délocalisation, d'activité et d'emploi qui propageaient le chômage chez nous. Je vais revenir sur un épisode, j'étais sénateur et j'avais fait une enquête, j'étais allé dans le monde entier pour voir comment ça se passait ailleurs. J'étais allé à Hong Kong où j'avais rencontré une société qui fabriquait des téléviseurs. Et donc les chinois me disent, on va aller visiter notre usine qui est à Shenzhen, qui est juste à côté dans la chine populaire. Et quand on visitait, à l'époque, une usine de téléviseurs à Shenzhen ça n'a rien de commun avec une usine de téléviseurs en Europe, en Europe c'était plus aseptisé qu'une salle d'opération à l'hôpital de Mayenne. Alors qu'à Shenzhen, tapis roulant en caoutchouc des vitres cassées aux fenêtres. Mais apparemment ça marchait, parce que le jour où je visitais cette usine l'acheteur d'un grand groupe de distribution français faisait ses courses. Et quand je les ai quittés ils m'ont dit, écoutez, tous nos téléviseurs pratiquement on les vend en Europe. Vous venez de ratifier le traité de Maastricht, vous allez créer une union économique et monétaire ça va être terrible on pourra plus pénétrer le marché européen. Donc cela serait peut-être mieux que l'on aille produire en Europe. Ecoutez, excellente idée si vous cherchez un emplacement venez en Mayenne. Alors ils sont venus à Laval. Ils ont commencé à produire en 2015-2016 et ça a duré un an. Pourquoi ? Parce qu'entre-temps l'Union européenne avait élargi l'union douanière à la Turquie, qu'il n'y avait plus de droits de douane entre la Turquie et l'union européenne, et que tous les industriels européens de la télévision étaient en Turquie. Voilà un petit peu, les logiques que nous avons : vendre à bon marché. Attention et mon problème c'est que, on taxe la production alors ç'est un débat philosophique, cadeau aux entreprises si on réduit les impôts sur la production. Immédiatement dans le débat politique, j'en écoutai en venant vers vous ce matin depuis Château-Gontier qui est dans le sud du département, cadeau aux entreprises ! Mais si vous taxez la production, qu'est-ce qui se passe ? Il se passe que pour être compétitif on va produire là où on ne taxe pas les entreprises, c'est-à-dire ailleurs. On finance la protection sociale, la santé, la politique familiale avec des cotisations assises sur les salaires, formidable, on va produire dans d'autres pays. Alors, une des propositions que j'ai faites mais je n'ai jamais pu la faire passer, c'est de dire, on va réduire les charges sociales sur les salaires parce que c'est organiser la délocalisation et donc la montée du chômage et on va privilégier la consommation de produits qui viennent de l'extérieur.

Et donc pour compenser les exonérations de cotisations sociales il suffit d'augmenter la TVA... Mais dès que vous dites ça alors là, vous êtes coupable de la pire des vilénies parce que vous voulez mettre en difficulté les pauvres. Mais taxer la production, c'est faire venir sur le marché des produits qui n'ont pas subi les mêmes impôts de production et le seul impôt que vous puissiez faire supporter à ceux que vous importez c'est précisément la TVA.

Si vous supprimez les impôts de production, vous baissez le prix de revient de vos produits et ce n'est pas le supplément de TVA qui va augmenter le prix payé par le consommateur. Mais ça, ça devient pratiquement impossible d'ouvrir un débat sur ce thème parce immédiatement il est clos, par une espèce de convention comme s'il y avait un tabou parce que ça remet en cause des prescriptions du Conseil National de la Résistance et qu'y toucher et c'est du niveau du sacrilège. Moyennant quoi, nous sommes dans l'immobilisme et nous risquons de nous altérer.

Ayant dit cela, je pense qu'il va falloir se réveiller et commencer à bouger. Il ne s'agit pas de promettre monts et merveilles, nous avons tous les atouts pour réussir. Nous avons connu des circonstances historiques infiniment plus graves que celles que nous traversons aujourd'hui mais méfions-nous. Méfions-nous, parce que pour la première fois nous prenons conscience d'une responsabilité historique que les générations précédentes n'ont jamais connue. Pour la première fois l'homme prend conscience qu'il pourrait faire disparaître le phénomène humain

en rendant la vie impossible sur Terre. On avait déjà eu une alerte avec les premières bombes atomiques capables de créer une sorte d'apocalypse générale sur la planète. Mais aujourd'hui c'est le climat qui est en cause et donc cette responsabilité-là met en évidence le rôle du politique et le rôle des citoyens sur la terre. Donc nous sommes dans une période de remise en cause d'un certain nombre de comportements d'un certain nombre de dérives. Il y a eu des décisions qui étaient des petites lâchetés prise au fil du temps, et je crois que pour en sortir il y a quelques mois le premier ministre m'avait demandé de présider une commission sur l'avenir des finances publiques. Et pendant 4 mois du mois de décembre 2020 jusqu'au au mois d' avril 2021 nous avons auditionner une centaine de grands acteurs d'experts, d'économistes, de responsables syndicaux d'entreprises et donc nous avons fait des propositions. Nous pensons que notre système est tel que nous n'arrivons pas à avoir une image globale de la situation de nos finances publiques.

Il y a d'un côté la sécurité sociale de l'autre les finances de l'État mais il n'y a pas de tableaux consolidés qui seraient compréhensibles, lisibles par tous les français. Ça n'existe pas, ça n'existe pas pour des raisons un peu corporatistes, il ne s'agit pas de mélanger sécurité sociale et Etat, alors que la sécurité sociale n'arrive plus à se financer par les moyens traditionnels. Donc c'est une fiction que l'on perpétue pour des raisons absurdes et indéfendables.

Donc d'abord donner une image claire de la situation de nos finances publiques en disant aux français voilà dans quelle situation nous sommes, ceci nous oblige à nous endetter parce que le déficit on ne le finance que par des emprunts et au fil des années plus on emprunte plus on est dépendant de ceux qui nous financent. Est-ce que vous croyez que les gens surendettés sont très indépendants ? Oui s'ils ont vraiment des dettes énormes qui risque de mettre en faillite la banque. Mais la France n'a pas la taille suffisante pour se permettre cela. Les Américains peuvent le faire mais pas la France parce que les États-Unis sont un l'État fédéral

Donc nous avons un gros effort à faire pour donner une image fidèle de la situation et quand j'étais ministre, j'ai institué la présentation patrimoniale des biens de l'État et de la collectivité, pour qu'on ne se paie pas de mots. J'ai eu un successeur qui a été gratifié d'avoir désendetté la France il l'avait désendetté mais il avait vendu les autoroutes. Donc quand vous vendez les bijoux de famille, en apparence, vous donnez l'impression que vous avez désendetté mais au fond vous n'avez pas réglé le problème. Sommes-nous capables de régler ces problèmes ? oui j'en suis persuadé et pour ça il faut un effort de prise de conscience. Est-ce que les gouvernants pourront le faire ? je l'espère parce que cela ne peut pas durer ainsi, mais je ne vous cache pas que tel que je vois le débat s'enclencher aujourd'hui avec une France qui est en tripartition ça ne va pas être simple. Et que la tentation risque encore d'être forte, de multiplier les manifestations de rue à Paris le samedi après-midi sous médiatisation de BFM de LCI, et de quelques chaînes en continu.

Donc comment cela peut-il bouger ? Moi je pense que les Universités du temps libre peuvent-être des lieux de débat serein, parce que vous avez toutes les clés monsieur le Président. Mais il ne faut pas se payer de mots, il faut éviter les débats enflammés qui à mon avis sont sans lendemain, parce qu'irréalistes.

Il faut faire confiance à ceux qui nous gouvernent dans une démocratie, tout en étant conscient que c'est l'opinion publique qui fera pression sur les gouvernements. Et les Université du temps libre sont des lieux de recherche, le Président RAVAILLE l'a dit tout à l'heure, de réflexion et de débats. Et j'ai la conviction et je fonde beaucoup d'espoir sur l'engagement des personnels du temps libre pour se saisir de ces questions, pour les mettre en débat au niveau des territoires, et pour essayer d'engager dans les territoires des réflexions sur l'avenir.

Essayons de nos projeter dans l'avenir dans 5 ans dans 10 ans. A nos âges puisque nous sommes jeunes nous nous projetons dans l'avenir, nous n'arrêtons pas. Je dois vous avouer que je n'ai

jamais été aussi impatient que depuis quelques années et au fil des années ça ne s'arrange pas. On aimerait bien que tout cela se concrétise rapidement, mais je crois vraiment que vous avez un rôle à jouer pour faire vivre un débat serein, faire bouger l'opinion publique sur les questions essentielles comme l'Europe.

Je me souviens être revenu vers vous il y a quelques années pour parler d'Europe et également sur cette question de gouvernance publique. Souvent nos problèmes sont des problèmes de gouvernance publique. Nous avons trop souvent des comités de gestion qui sont sans pouvoir réels. Comme élu territorial, comme maire, comme président du conseil général, j'ai assisté à des conseils d'administration d'école ou de collège. Mais on appelle ces instances conseil d'administration pour gérer le budget de la cantine, le chauffage, main on ne parle pas de pédagogie... Est-ce que c'est normal ? Est-ce que cela ne serait pas le rôle du Conseil d'administration d'essayer de dire quelles sont les priorités pédagogiques, comment on va s'organiser en relation avec les parents et quel appui on va apporter au corps enseignant.

Et qu'il y ait des redditions de comptes pour qu'on évalue ce qui se passe dans mon établissement et que tout ceci soit travaillé par le menu sans éclats, sans suspicion mais pour progresser ensemble.

Donc nous avons des marges de progression en termes de gouvernance publique au plan national je crois que l'avenir c'est de décentraliser, déconcentrer. C'est de faire confiance car dans notre administration suradministrée se répand un climat de méfiance. On ne veut pas être suspect de ne pas avoir pris toutes les précautions requises. Et tout ceci crée de l'inertie, des délais, tout à l'heure je parlais des boomers que nous sommes et nous avons des médecins boomers qui partent en retraite aujourd'hui. Mais pour remplacer un médecin boomer il en faut 2 sinon 3. Est-ce qu'on pourra continuer comme ça ? On s'est donné des normes qu'on n'arrive pas à financer, qu'on n'arrive pas à tenir. Je préside un conseil de surveillance d'un hôpital à Château-Gontier avec quelques fois des réactions étonnantes de la part de certains membres du corps médical : « j'ai fait mes heures, terminé ». Il fut un temps où un anesthésiste pouvait prendre en charge 3 blocs opératoires. Il y a maintenant des normes pour dire cela sera 2 et on s'étonne que l'on manque d'anesthésistes Et tout est comme ça ! Les urgentistes parce que le porte-parole des urgentistes était copains avec un président de la République précédent, on a dit il faut faire une spécialité, donc une année supplémentaire ça veut dire une année sans qu'il y ait de jeunes urgentistes arrivés sur le marché.

Et puis comme ça ne suffisait pas, on a réduit la durée du temps de travail. Formidable c'est un progrès social. Mais il y a un moment où nos institutions ne marchent plus. Donc avec sérénité et surtout que nous sommes des générations qui avons eu la chance de vivre une période quand même assez facile.

Et quelquefois, ça doit vous arriver, en tout cas moi ça m'arrive, de me dire mais au fond est-ce que les jeunes aujourd'hui n'ont pas plus de difficultés que ce que nous avons connu, nous, du temps où nous étions à la recherche de notre premier emploi. Donc nous pouvons apporter beaucoup. D'abord, vous l'avez dit Monsieur le Président, par le bénévolat, et on n'a pas besoin de statut pour ça, donc beaucoup moins de lois, beaucoup moins de règlements.

Trop souvent on a l'impression qu'on va arriver à régler tout par des lois et des règlements. C'est par les comportements individuels et par une attitude plus indépendante des citoyens. Le président Kennedy lors de son discours d'investiture avait dit à ses concitoyens américains, ne vous demandez pas ce que l'état peut faire pour vous, demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre pays. Je pense qu'il avait profondément raison. Et aujourd'hui on est dans un système tels que quand il y a un problème, on dit c'est l'Etat qui ne fait pas son boulot, et on s'en remet

à l'Etat. Comme si nous avions vocation à être constamment assistés par l'État. Donc retrouvons de la lucidité, retrouvons le courage nécessaire, la lucidité sans le courage ça ne sert à rien et le courage sans la lucidité, ça peut être très dangereux !

Mais la conjonction lucidité et courage sont les deux instruments qui vont nous permettre de rebondir collectivement. Nous avons tout pour réussir et parmi les institutions qui gagnent ma confiance, il y a, vous l'avez compris, les Université du temps libre....

Sauvegarde du château de LASSAY : un exemple de rebond

Au XVIème, ce château fortifié est obsolète et il ne sert plus à rien. Mais il reste le siège d'une importante seigneurie avec les revenus qui vont avec.

Il est racheté par la famille de Madaillan qui en est propriétaires au XVIIème au XVIIIème siècle. Est alors construite une partie habitable en dehors des tours.

Il est peu habité à partir du XVIIIème et confié à un régisseur dont la gestion bienveillante fera que le château subira assez peu les troubles de la Révolution alors que les châteaux des alentours sont pillés et brûlés.

Il est vendu pendant la Révolution par le duc de Brancas qui n'avait pas émigré. Il est racheté à la Restauration par une famille dont est issu mon mari. C'est le rêve de reconstruction médiévale typique du XIXème. Le goût du XIXème a sauvé le château inconfortable et qui ne sert à rien.

En 1823 la femme de Beauchesne dit que « si elle est dans l'obligation de vivre à LASSAY, elle retourne chez sa mère ». Beauchesne va alors détruire la partie habitable et le château se retrouve comme au XVème. Réapparaît la barbacane qui était là pour protéger les pont levis des tirs des canons.

Par héritage c'est un oncle qui le lègue à l'arrière-grand-père de mon mari. Pas très intéressé, il met le château en vente. Comme c'est la seconde guerre mondiale, la vente ne se fait pas même si on a retrouvé un télégramme de Charles Trenet qui y fait une offre d'achat pour une œuvre philanthropique et artistique en 1941. Le grand père de mon mari entretient sans habiter. Ma belle-mère s'en éprend et le réaménage mais elle meurt dans un accident et mon beau-père se désintéresse du château et baisse les bras.

Quand nous arrivons, le château est énormément dégradé, il y a des trous dans la toiture et une partie des remparts s'écroule. En ouvrant une porte qui donnait sur le rempart, le rempart s'écroule. Puis le château subit la tempête de 1999 qui soulève le toit et le repose quelques centimètres plus loin. Pour parfaire le tableau, la foudre y tombe et le mûre attaque les charpentes. Mes beaux-frères ne sont pas prêts à investir et nous, nous sommes là...

Le château est en ville or la tour devient dangereuse, surplombant une promenade fréquentée et nous n'avions pas d'assurances ! De plus, l'arrêt par faillite, du son et lumière qui avait animé la ville, crée du ressentiment et le château est accusé d'en être la cause. Mais si le château est mal en point, il n'est pas mort et il faut le sauver. On ne peut arrêter son histoire... Nous n'avons pas de fortune et l'architecte nous conseille de ne pas intervenir. C'est là qu'intervient notre REBOND.

- Par nécessité : trop dangereux et pas vendable
- Par désir de le conserver

-
Ce rebond se fera par étapes

D'abord renouer avec l'extérieur. Nous invitons le maire. Il n'attendait que cela. Les habitants aussi voulaient le sauver. La population vit autour de ce château et tout le monde y a des souvenirs d'enfance, après la guerre les jeunes venant y jouer. C'était leur château. Nous avons favorisé les rencontres, créer une association. Les gens venaient C'était le cercle vertueux.

Les travaux : On a récupéré le château en juin 2014 et les travaux ont commencé en juin 2014.

Pour la première tranche se fut une tour, puis une autre tour en 2015 et 2017, la tour des étrangers, la tour Lavoisier, le châtelet, les gargouilles, le pont levis qui s'ouvre et se ferme chaque jour, un portail. On suit le programme de l'architecte. Sur la tour terminée en 2020, les ardoises posées sont bicolores. Pas la même série d'ardoises partout. Il a fallu recommencer. 4 tours restaurés on pense à la courtine, à remonter le parapet pour faire passer le public sur le rempart. Il faut compter 400 000 euros par tour.

Trouver une place et un rôle au château.

Ce n'est pas une maison d'habitation. Dans ce bien commun se retrouvent des gens d'horizons très différents. Le château est un terrain de rencontre. L'association organise des choses diverses pour en donner à chacun : sport extrême (funambules), concerts, recherches historiques, recherches archéologique, médiation avec les écoles et le collège de Lassay. Il y a des retombées touristiques et économiques pour la ville.

Nous faisons des appels aux dons et avec internet ils peuvent venir de très loin.

C'est une expérience très extraordinaire

Nous travaillons dans l'intergénérationnel entre bénévoles et écoles. Nous sommes là dans un thème des assises de l'UFUTA : la place des seniors actifs dans la société

Questions

- **Sur la réserve en eau ?** il y avait un puits dans la cour. Une pompe est à cet emplacement aujourd'hui.
- **Classement ?** Le château est classé depuis 1962. La Drac de ce fait finance a hauteur de 40% les travaux. Il nous faut cependant trouver l'autre moitié.
- **La ville** : Une tradition culturelle avec une jeunesse active : son et lumière, festival des Trois éléphants mais ce festival est parti à Laval.
- **Rôle des bénévoles ?** Pas dans les travaux qui sont toujours faits par des entreprises spécialisées. Les bénévoles sont là pour organiser les manifestations, accompagner les scolaires...

- **Ces tours ont des noms, qui leur a donné ces noms ?** Pour la sécurité c'est mieux que les lettres A B C. C'est le marquis de Beauchêne qui a donné les noms comme tour des étrangers où étaient logés les invités, tour Lavoisier car on dit que là Lavoisier fut emprisonné et y fit des expériences. Mais c'est semi-légitime.
- **Trois châteaux à LASSAY, concurrence pour les aides ?** Le nôtre est privé et se rénove, celui du Bois Thibault est une ruine stabilisée qui appartient à la commune, et le troisième est dans une ferme, une ruine à l'abandon.

Cécilia de MONTALEMBERT

UTL 53

LE BENEVOLAT, POTENTIALITES ET LIMITES

Expérience et réflexions de l'UATL Angers (JUIN 2022)

L'Université Angevine du Temps Libre a été fondée en 1975 par le Dr. Maurice FRESNAU. Son but était de lutter contre les « 3 i » : l'isolement, l'inactivité et le sentiment de l'inutilité dans un esprit d'échange en développant la curiosité, l'acquisition de connaissances en s'appuyant sur un bénévolat de qualité.

Un lien étroit et fort avec la Ville d'Angers : L'UATL est hébergée dans les hôtels LANCREAU et LIVOIS, anciens hôtels particuliers du XVIème siècle mis à disposition par la municipalité

Le bénévolat est notre principe fondateur (Article 3 de nos statuts). Notre association compte cette année 400 bénévoles et 2 employés pour un effectif total de 2465 adhérents. Le bénévolat s'applique à tout le fonctionnement de l'UATL. Ces bénévoles sont repartis entre animateurs, assistants, autres fonctions (accueil, bibliothèque, journal, bureau de voyages, maintenance, informatique, comptabilité). L'engagement bénévole va de quelques heures par mois à plusieurs journées par semaine

Le principe de base du bénévolat est que tout bénévole doit avoir quelque chose d'utile à faire, puisque ceci est sa première satisfaction et si cela ne pose pas de problème pour les activités, ceci doit être davantage organisé pour les services par notre Direction (exemple : répartition des tâches sur plusieurs bénévoles au lieu de tout confier à la personne la plus efficace)

L'importance économique du bénévolat nous l'estimons à 900k€ (400 bénévoles sur 70 000 heures gratuites à 13€/hr). Bien entendu, l'équilibre économique de l'UATL avec des cotisations fixées à 100€/an (pour 4 activités) repose sur le bénévolat. C'est aussi une source importante de créativité et d'innovation pour l'UATL avec 200 activités. Elle profite des idées et propositions de nos animateurs.

Par ailleurs les fonctions support aussi assurées par des bénévoles profitent aussi d'un apport de temps et de savoir

faire professionnel (comptabilité, informatique ...) Il y a une grande diversité des tâches.

Bénévolat, quelques limites :

La gestion des bénévoles c'est une véritable Gestion de Ressources Humaines (temps disponible, degré d'implication, de responsabilité, savoir-faire et personnalités diverses) . Ceci demande une attention permanente de notre Direction et notre Président ainsi que du Bureau.

Fragilité Physique des Seniors – Un bénévole est libre de démissionner sans préavis mais aussi certains proposent leurs services sans préavis également !

Quid du bénévolat avec les nouvelles générations de seniors ?

La crise Covid a sévèrement impacté nos effectifs cette année (3300 --→2500) tant sur la population des bénévoles comme chez nos adhérents. Nous avons dû faire face à la difficulté de maintenir certaines activités.

LE REBOND :

Afin de faire face à cette baisse d'effectifs, des difficultés à maintenir certaines activités nous avons lancé une campagne de communication dans le cadre des actions de la Ville d'Angers en installant des stands dans les principaux marchés de la ville, en distribuant des flyers en ville juste avant la fin de l'année scolaire pour faire venir des nouveaux adhérents.

Belen JEANNE
UATL ANGERS

Voyage dans le temps et physique quantique

Quand j'ai répondu à Stéphane, notre Président, que je proposerais une communication, ici aux assises de l'UFUTA, « l'Union Française des Universités Tous âges », sur le thème « Ages et cultures : les temps du rebond », je lui ai dit que cette présentation serait vue par le prisme d'un physicien retraité.

Et c'est vrai, ces quatre mots accouplés Ages et cultures, temps et rebond prennent tout leur sens dans le domaine de la physique. Cette science qui s'intéresse de près aux questions du temps a permis par rebonds successifs de faire évoluer la culture pour tous les âges.

Aussi, avant d'aller plus loin, intéressons-nous à cette question de l'âge. Maintenant que je suis retraité, je dois l'avouer cette question prend un sens différent. Je vois beaucoup de cheveux blancs, dans cette assemblée, aussi permettez-moi de vous poser cette question : n'êtes-vous pas surpris de constater que notre perception du temps et surtout de la durée a changé ? Le temps, comme nous avons l'habitude d'en parler s'accélère-t-il, avec l'âge ?

Rappelez-vous à dix ans nous avions l'impression que le temps n'avancait pas. A cet âge-là, on aurait voulu en avoir douze pour pouvoir, par exemple, rouler en mobylette et cette durée de deux ans qui nous séparait de ce graal, nous paraissait interminable ! Alors qu'aujourd'hui, nous avons l'impression que le temps défile à toute allure et que les jours se succèdent comme des heures...

Pour essayer de comprendre, nous allons faire ce que nous appelons dans notre jargon de physicien, **une expérience de pensée** : entrons ensemble dans mon laboratoire virtuel qui va être pour l'occasion un vaisseau temporel, à travers les âges, et voyageons dans le cours du temps pour regarder comment la physique a contribué à la progression des techniques qui ont révolutionné nos façons de vivre.

Pour ce voyage temporel, je vous propose les étapes suivantes :

1. L'évolution des sciences physiques, et rebonds associés ;
2. La révolution quantique ;
3. Les questions du temps, de l'espace-temps, de la relativité restreinte et généralisée ;
4. Les applications et les limitations auxquelles se heurte notre connaissance.

I. Evolution de la culture scientifique et notamment des sciences physiques et rebonds associés.

Partons tout d'abord observer le ciel et les étoiles depuis l'antiquité au fil des âges et des cultures, que ce soit en Egypte, en Chine, en Grèce antique où des esprits éclairés, souvent astronomes et mathématiciens, ont tenté de comprendre les mystères du monde qui nous entoure.

Faisons notre premier arrêt, en Grèce Antique, nous voyons d'abord Thalès vers 600 avec JC, qui, observant le ciel, imagine la terre comme un morceau de bois circulaire flottant sur une sorte d'océan dont la substance serait source de tout. Puis avançons vers 530 avant JC, pour Pythagore qui est là assis à sa table de mathématicien, les nombres et la géométrie règlent tout : art, musique, sciences et bien sûr astronomie. Il imagine donc un monde centré autour de la terre et régi par la géométrie de sphères concentriques. Et, nous ne pourrions pas quitter la Grèce antique, sans regarder au-dessus de l'épaule d'Aristote vers 400 avant JC, qui plus précis que Pythagore conforta le modèle planétaire avec la terre au centre de l'univers.

Reprenons notre voyage, qui naturellement nous emmène ensuite à la renaissance. Ce sont des physiciens particulièrement brillants qui vont nous donner les bases de la physique classique. C'est vers les années 1511-1513, qu'un chanoine allemand du nom de Nicolas Copernic, qui fut aussi en son temps

une astrophysicien célèbre, développe et défend la théorie de l'héliocentrisme, selon laquelle la Terre tourne autour du Soleil, supposé au centre de l'Univers, contre l'opinion alors admise, depuis Aristote, que la Terre était centrale et immobile.

Toutefois, il faudra attendre le début du 17^{ème} siècle pour que la physique classique, telle que nous la connaissons aujourd'hui, commence à apparaître. Ce rebond va se faire en 1604 avec Galilée (Galileo Galilei) qui va énoncer un principe contredisant l'observation de ses contemporains. Il affirme haut et fort « que tous les corps, quelle que soit leur masse tombe à la même vitesse, dans le vide ». Ce qui lui valu de gros déboires avec l'église qui, outrée, décida alors de mettre aussi à l'index le livre de Copernic sur l'Héliocentrisme (qu'elle n'avait pas vraiment digéré).

Et nous voici arrivés à l'époque d'Isaac Newton. C'est lui qui a fondé la mécanique classique avec sa théorie de l'attraction universelle (gravitation). Il a changé la face du monde scientifique en mettant toute la puissance des mathématiques au service de la physique¹. Il a contribué aussi aux progrès de l'optique tout en consacrant beaucoup de temps à la théologie et à l'alchimie.

Newton et ses contemporains, considérant que l'espace est homogène et que dans cet espace le temps est uniforme établirent les lois de conservation de la quantité de mouvement, de l'énergie et du moment cinétique à la base de toutes les avancées des technologies de la première révolution industrielle. A ce stade, je suis obligé de m'arrêter une minute sur les hypothèses structurantes que Newton utilisa pour établir les équations de la mécanique classique. Pour lui, « le temps est uniforme, l'espace est homogène et isotrope : ce qui veut dire que si on réalise une expérience dans les mêmes conditions à deux moments différents, on va trouver le même résultat. La même expérience réalisée aujourd'hui à Paris donnera le même résultat que si elle a été réalisée dix ans plus tôt à New-York ».

Bon, on va pouvoir vivre sereinement avec ces hypothèses jusqu'au début du 20^{ème} siècle. Aussi remontons dans notre vaisseau temporel et arrêtons-nous dans le laboratoire d'Albert Einstein qui travaille sur un sujet un peu décapant : la physique relativiste. Avec Einstein, la vision du temps est différente. Pour lui, le temps est relatif. Mais n'allons pas trop vite.

Avec notre vaisseau temporel, nous sommes arrivés très vite au début du 20^{ème} siècle, mais au cours de ce 20^{ème} siècle va apparaître une nouvelle physique : la physique quantique. C'est grâce aux hypothèses de cette physique, que nous allons pouvoir expliquer le fonctionnement des composants qui peuplent nos technologies numériques actuelles. C'est grâce à la physique quantique que nous pouvons expliquer l'effet photo-électrique ainsi que les mécanismes de la physique des particules à la base de nos réacteurs nucléaires... Bref, grâce à cette physique qu'Einstein considérait comme incomplète et qu'il n'a jamais totalement validée au cours de sa vie.

II. Mais pourquoi, la physique quantique est-elle quantique ?

C'est à un physicien allemand, Max Planck, que l'on doit la théorie des quanta, en laquelle il ne voyait pourtant qu'un artifice de calcul. Alors que physiciens du début du 20^{ème} siècle étaient incapables d'expliquer certains phénomènes avec les lois de la physique classique, Planck va émettre l'hypothèse selon laquelle l'énergie ne peut émise ou absorbée par la matière que par quantités finies, les quanta. Et c'est avec ces fameux quanta qu'Einstein va pouvoir interpréter l'effet photoélectrique (le photon n'est rien d'autre qu'un quantum de lumière). Et c'est aussi grâce à cette hypothèse que d'autres physiciens vont dérouler l'ensemble des concepts et des équations qui ont nourri et nourrissent encore cette physique que l'on nomme quantique.

¹ Brian Greene – L'Univers galant aux éditions Folio essais 1999

Nous voici donc au début du 20^{ème} siècle avec les bases d'une théorie qui va complètement transformer notre univers quotidien. Plaçons-nous maintenant au niveau des particules élémentaires, disons de la taille des particules constitutives des atomes : neutrons, protons, électrons.

Ce qui taraude les physiciens de cette époque est la nature intime des particules. Deux théories s'opposent, la première, défendue par un courant de pensée issue de la mécanique classique, considère que les particules élémentaires sont des corpuscules, ce qui permet de représenter les atomes comme un modèle planétaire. Une autre théorie reposant sur la description de la lumière, qui se demande si les particules ne sont pas tout simplement des ondes, à l'image des photons.

Ce que va nous dire la physique quantique, c'est qu'il faut mettre à la poubelle la représentation planétaire des atomes telle que nous l'avions apprise à l'école. Au lieu de considérer l'atome comme un noyau constitué de neutrons et de protons autour duquel gravitent des électrons, on va devoir fournir un effort d'abstraction pour imaginer que les particules ne sont plus des corpuscules ou des ondes mais en fait des densités de probabilités.

Si je reprends l'image planétaire avec le soleil au centre et les planètes qui gravitent autour, dire que les particules sont des probabilités, c'est considérer que pour les planètes, si je prends Mars, au hasard, ce serait un genre de nuage qui pourrait se trouver sur une couronne et Mars n'apparaîtrait comme planète seulement quand l'observateur dirigeant son télescope l'observerait. Autrement dit, si je reviens aux particules, que cette dernière va se concrétiser au moment où l'observateur va la regarder. En d'autres termes, le fait d'observer va modifier la réalité. Ou alors formuler encore différemment, si l'observateur ne regarde pas, ça veut dire que la particule peut se trouver à plusieurs endroits en même temps. Et c'est ici qu'intervient cette question du hasard qu'Einstein a nié toute sa vie, avec la fameuse phrase dans sa lettre à Niels Bohr : « Dieu ne joue pas aux dés ».

Vous voyez dès lors la difficulté : la physique quantique conclut que les particules qui ne sont ni des ondes ni des particules sont quelque-chose d'autre impossible à décrire de manière concrète²...

Mais en quoi la physique quantique est-elle si étrange ?

Cette question mérite d'être posée car son utilisation a créé, plus qu'un rebond, mais un véritable tsunami dans le monde scientifique du 20^{ème} siècle. Cette physique est étrange, tout d'abord parce qu'elle est totalement contre-intuitive. Rappelez-vous, la caractéristique d'un physicien est l'observation : observer pour comprendre le monde qui nous entoure. Il observe et ensuite utilise des modèles mathématiques pour décrire les phénomènes. Ces méthodes ont parfaitement fonctionné jusqu'aux avancées conceptuelles de Niels Bohr et de ces contemporains.

Mais qu'ont-ils faits ? A l'échelle microscopique du monde qu'ils étudiaient et pour expliquer les phénomènes physiques, ils ont inversé les méthodes en partant de modèles mathématiques, pour ensuite les confronter à la réalité.

Un des précurseurs dans ce domaine fut Erwin Schrödinger³ qui partant du constat que les particules élémentaires n'étaient ni des ondes, ni des particules proposa une équation que tous les étudiants en physiques connaissent bien et qui porte son nom : l'équation de Schrödinger. Et c'est cette équation, validée par l'ensemble de la communauté scientifique, qui va décrire les particules comme des densités de probabilité. L'histoire lui donna raison, puisqu'ensuite c'est à l'aide des mathématiques bien abstraites, avec des opérateurs, des matrices et des espaces particuliers, nommés espaces de Hilbert et des vecteurs d'états que la physique quantique fit des pas de géants au cours du 20^{ème} et

² La quantique autrement, garanti sans équation de Julien Bobroff aux éditions Flammarion

³ Le cours de physique de FEYNMAN – Mécanique Quantique -InterEdition

Dans ce début de 21^{ème} siècle. Et finalement c'est cette approche qui va nous rendre la physique totalement contre-intuitive.

Voici un premier exemple, en parlant de Schrödinger, je suis persuadé que je réveille un souvenir dans votre mémoire, connu sous le nom de paradoxe du Chat de Schrödinger : ce chat peut-il être mort et vivant en même temps et c'est ici qu'apparaît une notion que nous appelons dans notre jargon : **La Décohérence quantique**, qui nous dit que les phénomènes de la physique quantique ne peuvent se produire que sur des particules microscopiques. Donc l'homme est-il quantique ? Et bien non, mesdames et messieurs, vous ne pouvez pas vous trouver à deux endroits en même temps !

C'est dommage, pourtant, la question est légitime : notre corps est composé de particules élémentaires : atomes, neutrons, protons, électrons, chacune quantique et ondulatoire. Mais la chaleur de notre corps, l'immense quantité d'atomes qui le constituent et leurs mouvements incessants provoquent immédiatement un phénomène nommé décohérence qui empêche toute manifestation quantique à notre échelle, sujet de réflexion que nous pouvons retrouver chez certains écrivains, avec Michel Houellebecq⁴ ou Brian Green⁵ par exemple.

Mais malgré cette question de la décohérence quantique, pourrions-nous fabriquer un ordinateur quantique. Un des éléments de réponse se trouve dans **La plus grande étrangeté de la Physique quantique, que nous appelons dans notre jargon la Superposition des états** : prenons un exemple pour tenter de comprendre ce phénomène. Vous connaissez certains chants dans lesquels on peut percevoir deux sons, l'un continu et grave et l'autre plus mélodique. Ce chant, pratiqué par les bergers sardes, par exemple ou en Mongolie et que les mongols nomment Khöömii (que l'on peut traduire par « pharynx » en français) résultent de la superposition de deux ondes, par une façon particulière d'altérer l'intérieur de la bouche en s'aidant de la langue et de pressions sur la gorge.

A une autre échelle, Ce phénomène s'observe les jours de grand vent en bord de mer. Les plus grosses vagues portent à leur surface de petites vaguelettes qui semblent les coiffer⁵.

Une autre étrangeté de la physique quantique est ce que nous appelons l'intrication quantique : C'est Einstein qui fut l'un des premiers à évoquer cette propriété pour en souligner l'absurdité apparente et ainsi discréditer la physique quantique. Pourtant on sait aujourd'hui que rien n'est plus vrai !

Aussi, je vous propose à ce stade de poursuivre notre exploration temporelle.

En effet, il est nécessaire de remonter dans notre vaisseau temporel pour nous intéresser à un événement important que se produisit en 1935 et qui fit l'objet d'une publication par trois physiciens (EINSTEIN, PODOLSKY et ROZEN) connu sous le nom du paradoxe EPR (les initiales de ces trois physiciens). Cet article fut proposé par Einstein pour démontrer la thèse qu'il défendra toute sa vie que la physique quantique serait une physique incomplète. Et c'est de cet article que va jaillir un **phénomène particulièrement étrange qui est l'intrication quantique. C'est ce phénomène qui constitue ce que les physiciens appellent la première révolution quantique.**

Deux particules quantiques en état intriquées - au sens du Larousse⁶ (Emmêler des choses, les enchevêtrer les unes dans les autres) - restent liées quelle que soit la distance qui les sépare. Emmenez-

⁴ Michel Houellebecq – Les particules élémentaires aux éditions Flammarion, 1998

⁵ Brian Green – Jusqu'à la fin des temps aux éditions Flammarion, 2021

⁵ L'écume de l'espace-temps de Jean-Pierre Luminet aux éditions Odile Jacob.

⁶ Définition du Larousse : Intriquer : Emmêler des choses, les enchevêtrer les unes dans les autres : Intriquer des fils, des motifs.

les aux deux extrémités du cosmos, agitez l'une d'elles et l'autre s'agite à son tour. Vous comprenez pourquoi Einstein s'y intéressait tant : parce que ça voudrait dire qu'il pourrait y avoir un signal caché qui se déplacerait beaucoup plus vite que la vitesse de la lumière. Ce qui est en opposition totale avec la théorie de la relativité restreinte.

En 1984, des chercheurs d'IBM mirent ce phénomène à profit pour un système de communication résistant à tout espionnage. Imaginez un espion qui tente d'intercepter un message sur un canal intriqué : il va entraîner une modification du message, trahissant sa présence. Si le message renferme une clé de chiffrement secrète qui doit servir à encoder de futurs messages, la communication quantique permet de s'assurer que cette clé ne sera vue que par ceux à qui elle est destinée. Si un espion est détecté, la clé est annulée et une nouvelle clé est envoyée⁷...

Ces propriétés d'intrication vont être le socle de développement qui pourrait faire basculer l'informatique, la cryptographie, les communications, voire tout internet dans une autre dimension. Mais les défis techniques à relever pour y parvenir restent colossaux.

Vous comprenez pourquoi la physique quantique est aussi puissante. Imaginez toutes les applications en cours de développement et qui vont révolutionner notre 21^{ème} siècle !

III. Les questions du temps, de l'espace-temps, de la relativité restreinte et généralisée

Mais comme nous sommes au 21^{ème} siècle, n'oublions pas Einstein et les questions relatives au temps. Nous avons fait l'hypothèse que ce vaisseau temporel nous permet de voyager dans le temps.

Mais comment définir le temps, c'est une question difficile, presque philosophique. Le temps est un mot valise, dans lequel on y met toutes sortes de concepts. Comme il s'écoule en permanence, le physicien va le décrire avec la lettre t. Mais est-ce pour autant une dimension, comme les trois dimensions de l'espace que sont la longueur, la largeur et la hauteur. ?

Pas vraiment, parce que le temps a une caractéristique qui lui est propre, par rapport aux autres dimensions qui est la **non-réversibilité**. Imaginez que vous habitez à Sète. Vous allez prendre le TGV à 20 heures précise. Vous êtes confiants, vous habitez à 10 minutes de la gare et vous partez un quart d'heure avant, à 19h45 heures de chez vous.

Au moment où vous voulez traverser le pont Sadi Carnot qui mène à la gare, le pont bascule se lève pour laisser passer les bateaux. La durée de cet évènement peut être estimée à 15 minutes. Conséquence, vous arrivez à la gare à 20h10 et le TGV est parti depuis 5 minutes. A ce moment-là vous réalisez ce que veut signifier cette irréversibilité du temps. Impossible de revenir en arrière et de partir une demi-heure plus tôt....

Etienne Klein, dont je vous parlais au début de cet exposé, prend l'image de la prison à roulettes. Le temps nous enferme dans une prison à roulettes qui avance en permanence.

La deuxième question relative au temps est celle-ci : est-ce que la flèche du temps que nous représentons dans le monde mathématique par une droite est bien une droite ou alors est-ce un cercle, ou une spirale. Vaste question. Imaginer que c'est un cercle serait imaginer que nous pourrions revenir au point de départ ! A ce moment-là, nous remettrions en cause un des principes fondateurs de la physique qui est le principe de causalité. *En physique, le principe de causalité affirme que si un*

⁷ Trois minutes pour comprendre les grandes théories d'Einstein de Paul Parson 2011 – Editions Le Courrier du Livre

phénomène (nommé cause) produit un autre phénomène (nommé effet), alors l'effet ne peut précéder la cause. À ce jour, il n'a pas été mis en défaut par l'expérience, mais certaines théories envisagent une causalité inversée. En tout cas, pour nous voyageurs, dans notre vaisseau temporel, nous voici bien ennuyés, c'est l'application de ce principe de causalité qui nous interdit de remonter le temps !

Imaginer que la flèche du temps soit une spirale nous permettrait peut-être de nous aider à comprendre les philosophies, (religions) de certaines civilisations qui prônent la réincarnation... Bref le débat est ouvert.

Une autre question intéressante est celle soulevée par les équations de la relativité d'Einstein. Que nous dit Einstein : Pour lui, le temps est relatif en ce sens qu'il est mesuré différemment par des observateurs en mouvement les uns par rapport aux autres, ou se situant dans des régions de l'univers où la concentration de masses est différente. De plus, ce n'est pas seulement la notion de temps qui est revue de manière fondamentale par les théories relativistes, mais aussi la notion d'espace, et l'espace-temps lui-même constitue alors un nouveau cadre géométrique à 4 dimensions, dont les propriétés sont déterminées par la matière.

A ce stade, l'imagination peut s'exprimer, cf *Univers-Blocs en annexe B*, je peux aussi vous citer à titre d'exemple le film *Interstellar*⁸

IV. Les applications et les limitations auxquelles se heurtent nos connaissances

Nous voici arrivés à l'âge du numérique. Parmi les multiples applications utilisant la physique quantique, beaucoup nous sont devenues familières, comme les composants de la micro-électronique de nos appareils numériques tels que les smartphones et les micro-ordinateurs.

A ce stade, je vous ai expliqué que les particules quantiques peuvent être décrites avec des densités de probabilité, elles peuvent se trouver à plusieurs endroits en même temps, avoir différentes vitesses en même temps, être intriquées et surtout leurs densités de probabilité peuvent se superposer. Ce sont peut-être l'utilisation de ces phénomènes qui nous apporteront peut-être une rupture technologique majeure dans les décennies à venir.

Une application qui intéresse particulièrement les grands groupes qui manipulent d'énormes bases de données est sans aucun doute **l'ordinateur quantique**. Les Google, Facebook, Tweeter et autres réseaux sociaux investissent beaucoup d'argent sur cette technologie du futur.

Comment se présente un ordinateur quantique ?

Son fonctionnement est en apparence ressemblant à un ordinateur classique qui fonctionne sur la base de microprocesseurs utilisant ce qu'on appelle une logique binaire : les informations y sont codées sous forme de 0 et de 1 et de portes logiques (essentiellement de comparaison).

L'ordinateur quantique va présenter en apparence avec le même genre de circuits, avec aussi des bits et des portes logiques, sauf que maintenant chacun de ses bits n'est plus simplement un simple 0 ou un 1 mais une superposition des deux. Chaque bit quantique, que l'on appelle Qubit, peut être placé dans deux états. Ça peut être deux directions de spin, deux énergies d'un atome, deux polarisations de photon... Le seul point clef est d'avoir la superposition des deux états.

La seconde différence importante est que ces Qubits ne sont pas indépendants les uns des autres. Ils sont tous intriqués.

⁸ Film américain de 2014, du réalisateur Christopher Nolan

La force de cette nouvelle informatique va être de pouvoir agir en parallèle, simultanément, sur tous les Qubits à la fois. Et autre point clef, ces Qubits contiennent une quantité faramineuse d'informations. Comme les Qubits sont superposés, ces Qubits sont à la fois dans l'état 0 et 1, dans des proportions qui peuvent être décrites par des variables (a et b, par exemple, qui vont mesurer la chance $|a\rangle$ de trouver 0 et la chance $|b\rangle$ de trouver 1.

Voilà, vous avez le principe, pour l'application, vous comprendrez qu'il va falloir des années de R&D pour y arriver. Je vous donne toutefois un exemple simplifié en annexe B.

Les physiciens savent déjà faire quelques ordinateurs quantiques, mais ceux-ci sont très élémentaires, et beaucoup pensent que seuls des simulateurs quantiques - des calculateurs spécialisés dans la résolution de problèmes bien particuliers - seront vraiment en mesure de concurrencer des ordinateurs classiques. La course à ces machines, ordinateurs ou simplement simulateurs quantiques, est lancée par le monde et fait l'objet d'une compétition entre des grands acteurs de l'informatique.

Il reste cependant des problèmes importants à régler comme la décohérence quantique et qui limite nos ambitions pour disposer d'ordinateurs quantiques vers les années 2050... (cf annexe A)

Conclusion

Dans cet exposé, j'ai essayé d'éveiller chez vous une envie d'aller un peu plus loin dans la compréhension de concepts de la physique que je pourrais qualifier d'étonnants. Vous remarquerez qu'à aucun moment je n'ai remis en question ce fameux principe de causalité. En faisant ce choix, je me suis mis dans la ligne de physiciens qui estime que ce principe de peut pas être violer. En effet, pour le dire simplement renverser l'ordre de cause à effet mène à des situations paradoxales où le résultat peut précéder les événements qui le cause. La conséquence de ce choix est que les voyages dans le temps ne sont pas possibles. Donc notre voyage dans mon vaisseau temporel est ce que les physiciens appellent une « expérience de pensée ».

Je me classe dans la catégorie que les physiciens nomment « présentistes » avec cette jolie phrase que m'a transmise un étudiant de mes cours à l'UTL : « Hier, c'est de l'Histoire, Demain, c'est un Mystère Aujourd'hui, c'est un Cadeau, c'est pourquoi on l'appelle le Présent ».

Je vous remercie d'avoir voulu partager ces expériences de pensée avec moi.

Annexe A : Points relatifs à la physique quantique

La réduction des états quantiques : Dans le paragraphe relatif à la révolution quantique, je vous ai parlé de la superposition des états. Je vous ai expliqué que tant que nous ne l'avions pas observée, une particule pouvait se trouver à plusieurs endroits en même temps ou alors qu'elle pouvait avoir des vitesses différentes. Imaginons donc notre particule, un électron par exemple se trouvant avec deux vitesses différentes ($V_1 = 1000$ m/s et $V_2 = 2000$ m/s) donc dans deux états superposés, dès que je vais mesurer la vitesse de cet électron, supposons que je trouve 1000 m/s, si je recommence n fois la mesure je vais retrouver n fois 1000 m/s. Le fait de faire la mesure va fondamentalement perturber mon objet quantique qui ne sera plus dans un état superposé, et on va dire qu'il se trouve dans un état projeté ou réduit.

La décohérence quantique et les divers ordinateurs quantiques possibles

Le problème de la décohérence peut se comparer à la construction d'un château de cartes : chaque carte représente un qubit. Pour bâtir un processeur, il faut fabriquer un château, le plus grand possible si l'on veut un gros processeur. La décohérence, c'est un coup de vent qui vient abattre l'édifice. Pour parer à

ce problème, il faut isoler notre château de son environnement, et en particulier de tout souffle de vent. Imaginons donc que ce château de cartes soit un calculateur très puissant, mais qu'il s'écroulerait si souvent et si vite qu'aucun calcul pratique n'aurait le temps d'être réalisé.

Plusieurs voies sont explorées dans de nombreux laboratoires dans le monde pour tenter de contourner l'obstacle de la décohérence et permettre la réalisation pratique de calculateurs quantiques. On a essentiellement deux approches permettant de fabriquer des qubits :

- Les circuits « solides », comme des circuits supraconducteurs ou des boîtes quantiques qui fonctionneraient à des températures proches du zéro absolu ; on parle de circuits intégrés qui fonctionneraient à base de jonction à effet Josephson qui permettraient de faire des puces qui fonctionneraient à 20 mK (-273,13 °C) et à ce jour, la cryogénie n'est pas vraiment portable...
- Des systèmes plus « exotiques », comme des ions piégés, les centres colorés du diamant, etc. Lorsque l'on se tourne cette solution, les dispositifs réalisés fonctionnent à température ambiante. Ceux avec des ions piégés résistent particulièrement bien aux perturbations de l'environnement, avec un temps de décohérence long. En revanche, faire fonctionner un grand nombre de qubits de ce type posera de nombreux autres problèmes : à l'heure actuelle, on ne voit pas comment on pourrait « intégrer » de tels systèmes sur une puce...

Une autre approche envisagée pour lutter contre la décohérence suppose d'utiliser des codes quantiques. Il s'agit de l'analogie dans le domaine de l'information quantique des codes correcteurs d'erreurs bien connus dans le cadre de la théorie de l'information classique.

L'intrication quantique :

Je vous demande un peu d'attention, car le concept est délicat. Imaginer deux particules, qui ont été intriquées au sens du Larousse⁹ (Emmêler des choses, les enchevêtrer les unes dans les autres). Cette opération est faite dans un laboratoire, à Orsay, par exemple. Pour cela, je suis obligé de vous introduire un concept nouveau qui est le concept de spin. Le spin est une propriété fondamentale des particules au même titre que sa masse, la charge électrique ou sa vitesse. La particule a des propriétés magnétiques et le spin va symboliser ce petit aimant contenu dans la particule. Intriquer deux particules dans mon laboratoire d'Orsay, signifie que je vais les regrouper intimement dans un état quantique dans lequel ils ne forment plus qu'un seul système dans un certain sens subtil. Avant l'intrication, deux systèmes physiques sans interactions sont dans des états quantiques indépendants mais, après l'intrication, ces deux états sont en quelque sorte « emmêlés » et il n'est plus possible de décrire ces deux systèmes de façon indépendante.

Poursuivons cette expérience, qui est bien évidemment très schématique : pour les intriquer je vais forcer mes deux petits aimants à s'orienter, tous les deux vers le haut et imaginons maintenant que je parte à Grenoble avec l'une des deux particules et que je laisse l'autre à Orsay. La magie de cette expérience est que si je force le spin de la particule qui se trouve à Grenoble à s'orienter vers le bas, instantanément la particule qui était restée à Orsay s'oriente vers le bas. Et ceci, d'après la théorie quantique, est vrai même si les particules se trouvent séparées par des années lumières ! Vous comprenez maintenant pourquoi Einstein s'est autant intéressé à cette expérience : tout simplement parce que nous sommes en

⁹ Définition du Larousse : Intriquer : Emmêler des choses, les enchevêtrer les unes dans les autres : Intriquer des fils, des motifs.

opposition avec la théorie qui nous dit que nous ne pouvons pas dépasser la vitesse de la lumière. Je ne vous ai pas parlé du laboratoire d'Orsay par hasard, mais simplement parce que la démonstration a été faite en 1982 par l'équipe d'Alain Aspect avec des photons dont ils avaient intriqué les polarisations.

Il faudra attendre 1960 pour que le physicien John Bell apporte ce qui est aujourd'hui considéré comme l'une des plus grandes contributions à la mécanique quantique : les inégalités de Bell. Grâce à elles, ce qui a commencé par un débat purement intellectuel a fini par entraîner des conséquences bien vérifiables expérimentalement. Et les expériences ont parlé ! La conclusion de tout ceci ? Si la vitesse de la lumière est effectivement une limite indépassable, on doit forcément admettre que deux particules intriquées agissent comme un seul système, ce qui implique sa non-localité. Il n'y a donc pas de relation de cause à effet entre la mesure de la première particule et l'état de la deuxième. Retenez bien cette notion, parce qu'elle est cruciale : LA MECANIQUE QUANTIQUE EST NON LOCALE !

Oui je sens bien que je suis en train de vous perdre. Ça mérite quelques éclaircissements. Le principe de localité, en physique, c'est le fait que des objets ne peuvent être influencés que dans leur voisinage le plus proche. Si vous vous fichez éperdument du temps qu'il fait sur Vénus, félicitations ! Vous êtes un parfait exemple du principe de localité.

Dans le cas qui nous intéresse, la non-localité de l'action de l'intrication quantique signifie que celle-ci ne décroît pas avec la distance, contrairement à tous les autres phénomènes physiques. Elle semble donc aller plus rapidement que la lumière, mais c'est juste une mauvaise manière d'interpréter les choses.

Si vous avez du mal avec la non-localité, c'est absolument normal. Comme le disait Roger Penrose, « *il y a un conflit entre notre image spatio-temporelle de la réalité physique -même l'image quantique non locale qui est correcte- et la relativité restreinte.* » Et puis surtout, comme la plupart des questions en sciences, ce problème est loin d'être réglé...

Mais alors, pourquoi ça ne marche pas ?

En apparence, l'idée a l'air bonne : vous intriquez deux particules, vous en donnez une à votre lointain correspondant, vous jouez sur le spin des particules pour envoyer des messages en binaire (up=1 et down=0 par exemple) et voilà, vous avez votre communicateur instantané ! Et bien non, ça ne marche pas comme ça. Parce qu'avant de mesurer le spin d'une particule, il n'y a aucun moyen de savoir dans quel état il est. Pour un électron, vous aurez 50% de chance de tomber sur un spin « up », et 50% de chance de tomber sur un spin « down », et la même chose pour le correspondant. Et comme en effectuant une mesure sur la première particule, on finit par déranger les deux en même temps (ils forment un système unique, vous vous rappelez ?), il se trouve que finalement ce n'est pas super pratique pour communiquer...

Et pour remuer le couteau dans la plaie, si on oblige une particule à se mettre dans un état particulier, notre paire de particules n'est tout simplement plus intriquée, à cause du phénomène appelé décohérence.

Finalement, la réalité finit par briser une fois de plus nos rêves de communication supraluminique... Mais il ne faut pas en conclure que l'intrication est inutile ! Au contraire, il se pourrait bien qu'elle soit au cœur de projets aux noms aussi exaltant que téléportation ou ordinateur quantique !

Annexe B : Description simplifiée du fonctionnement d'un ordinateur quantique

Imaginons, que nous sommes dans une bibliothèque municipale et que recherchons un livre¹¹. **Aujourd'hui la bibliothèque utilise un ordinateur classique.** Mais revenons quelques minutes sur le fonctionnement de nos ordinateurs classiques, ils utilisent ce qu'il est convenu d'appeler dans le monde de l'informatique **le langage binaire**, c'est-à-dire qu'une photo, un jeu vidéo et toutes les informations

traitées et stockées par un ordinateur sont traduites dans une suite de 0 et de 1. Ces 0 et ces 1 sont ce qu'on appelle des bits. Ces suites de 0 et de 1 sont stockées dans des cases mémoires numérotées avec des adresses bien précises, comme l'adresse qui indique où nous habitons, par exemple. L'ordinateur va ensuite faire des opérations élémentaires sur ces suites de 0 et de 1 comme les additions, les multiplications ou des comparaisons grâce à des petits circuits électroniques appelés portes logiques. Ces portes effectuent toutes sortes d'opérations logiques simples et délivrent elles-mêmes un résultat sous la forme d'un 0 ou d'un 1. Par exemple, si à l'entrée d'une porte logique de comparaison il y a un bit 0 et un bit 1, à la sortie on obtient un bit 0, mais si à l'entrée les bits sont identiques, alors en sortie on obtient un 1.

Donc pour comprendre comment l'ordinateur de ma bibliothèque municipale va trouver le livre que nous recherchons, **repreons son titre : l'ordinateur va l'enregistrer dans une case de sa mémoire en langage binaire, sous la forme d'une suite de 0 et 1.** Dans d'autres cases des titres sont déjà enregistrés, chacun a une adresse binaire qui correspond à sa place dans la bibliothèque. Pour notre

Extrait d'une vidéo du CEA-Com « L'esprit sorcier » :  fonctionnement-ordinateur-quantique.mp4

Explication, limitons-nous à une liste de 4 titres de livres, aux adresses A, B, C et D. Mais souvenez-vous toutes les adresses sont exprimées en binaire sous la forme de 0 et de 1.

A présent l'ordinateur va utiliser un réseau de portes logiques pour comparer les bits de mon titre avec ceux de chaque titre de la liste. Appelons ce réseau Oracle.

Pour faire sa comparaison, Oracle prend le premier titre de la liste et le compare avec celui du livre que nous cherchons. À la sortie de l'Oracle, le résultat est un 1 si les titres comparés sont identiques sinon, c'est un 0. Si un 0 est trouvé, l'ordinateur va solliciter le titre suivant dans la liste et ainsi de suite jusqu'à ce que l'Oracle finisse par identifier le bon titre et la bonne adresse par exemple l'adresse mémoire B. Le livre se situe donc à l'emplacement B dans la bibliothèque.

L'ordinateur quantique, lui va utiliser des bits quantiques que l'on appelle Qubits. Ces Qubits obéissent aux principes de la physique quantique, notamment aux principes de superposition. C'est-à-dire qu'ils peuvent prendre les valeurs 0 et 1 en même temps. Grâce à ce principe, les 4 titres et les 4 adresses peuvent être superposés en même temps dans des groupes de Qubits. Après ces groupes de Qubits sont connectés à l'entrée d'un Oracle Quantique un Q-Oracle, composé de portes logiques quantiques, des Q-portes. On les enchaîne au cours du temps pour réaliser un algorithme quantique. Le Q-Oracle est alors capable de comparer tous les titres de livres de la liste à notre titre en une seule fois. Autrement dit l'ordinateur quantique peut donc réaliser une quantité astronomique de calculs en même temps. C'est ça qui donne toute sa puissance. À la sortie du Q-Oracle, la bonne adresse est identifiée et donne ici l'adresse B en sortie.

Mon livre se situe donc à la place B dans la bibliothèque.

Finalement, alors qu'avec mon ordinateur classique, pour trouver l'adresse de mon livre, j'ai dû faire 4 appels avec l'ordinateur classique, notre livre a été trouvé en un seul appel avec l'ordinateur quantique. Cette méthode de recherche appelée algorithme de Grover est d'autant plus efficace que le nombre de livres est grand.

Cette description est bien évidemment très simplifiée, mais les principes de base sont là.

Ainsi, grâce aux principes de la physique quantique, on peut mettre en place des algorithmes particulièrement rapides pour faire des requêtes dans les bases de données. Si je prends l'exemple d'une

bibliothèque contenant une liste de 100 millions de livres il faudra, pour le trouver, en moyenne 50 Millions de requêtes avec un ordinateur classique contre seulement 8000 requêtes avec un ordinateur quantique. Le nombre de requête augmente toujours avec le nombre de livres, mais beaucoup moins vite avec l'ordinateur quantique. Cependant au-delà de 4 livres à rechercher, cet algorithme va donner de bons résultats, mais pas à coup sûr. Il est donc nécessaire de répéter l'algorithme quelques fois si on veut être totalement certain de la réponse.

Annexe C : Points relatifs à la question du temps

Cours du temps et Flèche du temps : Le cours du temps en général n'est-il pas dépendant de la flèche du temps des phénomènes ?

Les deux choses sont découplées. Le cours du temps est ce qui permet d'établir un écart, une distance, entre les instants du passé et ceux du futur : dans le temps, demain n'est pas situé à la même place qu'hier ; ils sont séparés l'un de l'autre par une certaine durée. La flèche du temps, quant à elle, est la manifestation du devenir, son inscription dans la dynamique apparente des phénomènes. Elle exprime le fait que certains systèmes physiques évoluent de façon irréversible : ils ne retrouveront jamais dans le futur leur état initial. En clair, le cours du temps est ce qui empêche de retrouver dans le futur un instant déjà apparu dans le passé, et la flèche est ce qui empêche un système physique de retrouver dans le futur un état qu'il a connu dans le passé.

Conception de l'Univers-bloc

Si nous revenons à la conception du temps, certains physiciens pensent que le moteur du temps ne serait pas le temps de l'Univers mais tout simplement nous, nous autres humains qui sommes des observateurs dotés de conscience !

Ce serait nous et seulement nous qui serions à l'origine de l'impression que nous avons que le temps passe.

Pour comprendre l'idée, imaginez que vous êtes dans un train et que vous regardez par la fenêtre : vous voyez le paysage qui défile et vous vous dites, « tiens le paysage défile ». En réalité le paysage ne défile pas, en tout cas il ne défile pas de lui-même : c'est le mouvement du train dans lequel vous êtes assis, qui crée l'impression que le paysage défile.

Les physiciens qui pensent que nous sommes le moteur du temps imaginent qu'il se passe la même chose avec l'espace-temps. L'espace-temps serait comme le paysage traversé par le train. Il serait là, statique, sans temporalité propre. Il ne défilerait donc pas. Et c'est notre mouvement au sein de l'espace-temps, notre déplacement sur les lignes d'Univers qui créerait l'impression que le temps passe.

Cette conception est dite de l'Univers-Bloc. En y adhérent, nous considèrerions que tous les évènements qu'ils soient passés, présents et futurs coexistent dans l'espace-temps, qu'ils y ont la temps, et tous ce qui va exister dans le futur existe aussi déjà dans l'espace-temps. Les évènements présents sont comme les autres, à ceci près qu'ils sont ceux qui se trouvent se produire là où nous sommes présents dans l'espace-temps. Le présent ne serait alors rien d'autre que le lieu de notre présence mobile. Quant à l'espace-temps, il contiendrait l'intégralité de l'histoire de la réalité que nous découvririons que pas à pas...

Mais comme vous l'avez compris des physiciens s'opposent à cette conception de l'Univers-Bloc en défendant l'idée que seuls les évènements présents sont réels. A leurs yeux, seul le « maintenant » existe. Le passé n'existe plus, il a sombré dans le néant et le futur n'existe pas encore. Cette conception selon laquelle il n'existe pas d'autre réalité que l'ensemble de ce qui présentement a lieu s'appelle le « Présentisme ».

Qui a raison qui a tort ? La question est ouverte : l'Univers-Bloc pose des problèmes de compatibilité avec la physique quantique et le présentisme avec les questions soulevées par Einstein dans ses théories sur la relativité...

Annexe D : Le Big-Bang et l'expansion de l'Univers

Au début de la préparation de cet exposé, je pensais remonter le temps à son origine. Mais j'ai préféré faire le choix de vous laisser ce voyage temporel dans cette annexe D .

Les dernières théories reconnues par les scientifiques nous disent qu'un évènement majeur se serait produit il y a environ 13,7 Milliards d'années. Que s'est-il passé à ce moment-là ? Notre univers dont vous savez tous aujourd'hui qu'il est en expansion aurait connu une phase de contraction qui a « rebondi » pour donner ce que la majorité des théoriciens nomment le Big-Bang.

Oui, je dis la majorité des théoriciens, car il se trouve qu'il existe d'autres théories selon lesquelles une phase antérieure de l'Univers se serait effondrée en des objets que nous appelons des trous noirs et que ces objets auraient rebondi pour donner les graines d'un grand nombre de nouveaux univers en expansion¹⁰.

Pour revenir au Big-Bang, je vous propose de garder l'hypothèse formulées par Edwin Hubble en 1929 et conforté en 1960 par les mesures du rayonnement électromagnétique nommé « Fond Diffus Cosmologique ». C'est ce rayonnement qui fut rapidement identifié comme une conséquence du flash d'un Big-Bang originel de l'Univers et qui déjà en 1927 avait été d'abord sérieusement envisagé comme une conséquence des équations de la relativité générale énoncées par Albert Einstein en 1915 ainsi que des premières observations révélant un univers en expansion¹¹...

Marc BUTEZ

UTL 34

¹⁰ Les cycles du temps de Roger Penrose (Prix Nobel de Physique en 2020)

¹¹ En fait, au début des années 1920, bien des années avant les mesures de Hubble, le météorologue Russe, Alexander Friedman avait démontré avec un luxe de détails, à l'aide des équations originelles d'Einstein, que toutes les galaxies devraient être emportées par le flot de la structure spatiale distendue, de sorte qu'elles s'éloigneraient les unes des autres (Brian Green, l'Univers élégant)

La crucifixion dans l'art

La Crucifixion peinte s'intègre à la problématique retenue par l'UFUTA : comment ce sujet a-t-il pu susciter tour à tour la dévotion religieuse, la complaisance visuelle de la souffrance, l'image d'un Christ glorieux triomphant de la mort, le prétexte à dénoncer toute forme d'oppression au risque inévitable de provoquer, de scandaliser ?

Tout d'abord, ce n'est pas un hasard si la Crucifixion est la scène la plus souvent représentée en peinture : ce thème est riche de toutes les évolutions que la Crucifixion a connues.

Voyons les principales étapes :

Jusqu'au V^e s., seule une croix nue est peinte : absence de représentation figurée.

Du VI^e s au XIII^e s, le Christ, les yeux ouverts est représenté en vainqueur de la mort et non vaincu par elle : c'est le "Christus triomphants".

Dès le IX^e s déjà, et jusqu'au XIV^e s, les peintres mettent en lumière la souffrance : le "Christus patiens". La Crucifixion peinte va peu à peu manifester une complaisance visuelle pour le spectacle de la souffrance.

Du XIV^e s au début du XVI^e s, apparaissent les calvaires intimes à 2 ou 3 personnages, ces œuvres ont en commun de montrer comment co-souffrir avec le Christ.

La première moitié du XVI^e s. illustre les oppositions doctrinales qui divisent la Réforme et la Contre-Réforme : la représentation de la Crucifixion s'en fait l'écho.

De la seconde moitié du XVI^e s. au XVIII^e s., la "décence", prônée par le concile de Trente, devient le maître-mot des artistes : on s'écarte, le plus souvent, du pathétique, au profit du retenu, du délicat.

Dès la fin du XIX^e s., un rebondissement s'opère qui perdurera : la référence au texte fondateur qu'est la Bible éclate ; fin du respect du pacte de non-agression à l'égard de la Crucifixion. Ce n'est plus un sujet destiné, réservé aux seuls chrétiens.

La Crucifixion devient un sujet éclaté, avec une extrême dissémination de son sens.

Aborder la Crucifixion dans l'art c'est mesurer à quel point le mot "rebondir" prend ici tout son sens.

LES INCERTAINS REBONDS APRES LES DEUX GUERRES MONDIALES

« Il nous faudrait une bonne guerre ». Que n'a-t-on souvent entendu cette expression suggérant que cela permettrait de résoudre les problèmes du moment et d'affirmer que pendant la guerre à laquelle on fait allusion, on vivait d'espoir, on imaginait un avenir meilleur, un prodigieux rebond, de prodigieux rebonds.

Et c'est vrai que les deux conflits mondiaux de 1914-1918 et 1939-1945 ont pu générer ces vagues d'espoir, même s'il convient d'être bien prudent dans l'analyse et les résultats.

I. LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE : UN REBOND VITE DÉÇU

Les alliés occidentaux en 1914 n'ont de véritables accords que ceux liés au conflit qui débute.

Le 4 septembre 1914 est signée à Londres par les Etats de la Triple Entente une déclaration posant que « les gouvernements britannique, français et russe s'engagent mutuellement à ne pas conclure de paix séparée au cours de la présente guerre.

Les trois gouvernements conviennent que, lorsqu'il y aura lieu de discuter les termes de la paix, aucune des Puissances alliées ne pourra poser des conditions de paix sans accord préalable avec chacun des autres alliés. »

Le Japon accède à cette déclaration le 19 octobre 1915 et l'Italie le 30 novembre 1915.

L'objectif est de gagner la guerre. Ensuite, on verra. Pourtant les perspectives seront proposées par les Etats-Unis entrés dans le conflit seulement en 1917.

A. UN PROGRAMME POSSIBLE POUR LES ALLIES : LES IDÉES DE WILSON

Les Etats-Unis n'interviennent que tardivement dans le conflit, et en raison de l'intensification de la guerre sous-marine décidée par Guillaume II en février 1917. Ils déclarent la guerre à l'Allemagne le 6 avril 1917. Pourtant déjà le 7 mai 1915 le torpillage du paquebot britannique *Lusitania* avait causé la mort de 1 200 personnes dont 128 Américains.

a) L'idéalisme wilsonien

Le président Wilson, va exposer ses projets marqués d'un idéalisme ignorant les réalités européennes.

1) Les 14 points de Wilson

Les Américains n'adhèrent pas à la Déclaration du 4 septembre 1914 et ils vont avoir leurs propres buts de guerre définis dans les 14 points de Wilson exposés sans concertation préalable avec les Alliés devant le Congrès le 8 janvier 1918. S'il a été réélu en 1916, il n'en va pas moins

se trouver bien fragilisé car les Républicains remportent les midterm élections du 5 novembre 1918 et Wilson ne pourra pas – selon ce qui n’est alors qu’une tradition - se représenter en 1920. Sa seule consolation sera le Prix Nobel de la Paix en 1919.

Il affirme devant le Congrès : « C'est donc le programme de la paix du monde qui constitue notre programme » et il le présente en 14 points

- Abolition de la diplomatie secrète
- Liberté de circulation sur les mers
- Libre-échange avec suppression de toutes les barrières économiques
- Réduction des armements nationaux compatibles avec la sécurité intérieure
- Nouvelle vision des revendications coloniales, les intérêts des populations pesant autant que les revendications du gouvernement en titre.

Puis il évoque les situations spécifiques liées au conflit mondial.

- Evacuation du territoire russe tout entier
- Evacuation de la Belgique par l’Allemagne et restauration de sa souveraineté
- Evacuation des territoires français envahis et restitution de l’Alsace-Moselle
- Rectification des frontières italiennes avec principe des nationalités
- Développement autonome des peuples de l’Autriche-Hongrie
- Evacuation de la Roumanie, du Monténégro et de la Serbie avec accès à la mer pour celle-ci.
- Développement autonome des peuples non turcs de l’Empire ottoman et liberté des Détroits.
- Création d’un Etat polonais indépendant.

Enfin :

- « Il faut qu'une société des nations soit constituée en vertu de conventions formelles ayant pour objet d'offrir des garanties mutuelles d'indépendance politique et d'intégrité territoriale aux petits comme aux grands États »

2) Les quatre grands buts

Le 4 juillet 1918 (anniversaire de l’indépendance américaine), Wilson à Mount Vernon devant la tombe de George Washington, explique les quatre grands buts des alliés. Il mentionne :

- la suppression de tout pouvoir arbitraire
- le règlement de toute question sur la base d’une libre acceptation des intéressés
- la règle de la loi juste et honorable dans les relations internationales
- L’organisation de la paix devant un tribunal de l’opinion ¹²

¹² René GIRAULT et Robert FRANK, in *Turbulente Europe et nouveaux mondes 1914-1941*, Petite Bibliothèque Payot n°523

L'illusion de la « der des ders » : la Conférence de la Paix

L'espoir était qu'il ne devrait plus jamais y avoir de guerre ce que symbolisait l'expression « der des ders ».¹³

1) Malheur aux vaincus

En décembre 1918, Wilson vient en France pour assister à la Conférence de la Paix. C'est une première que le déplacement d'un président américain hors de son pays. La Conférence se déroule du 18 janvier 1919 à août 1919 en présence de Clémenceau, puissance invitante, David Lloyd George, Vittorio Emanuele Orlando et le président Wilson. Ce dernier veut s'efforcer de faire triompher ses idées non sans souvent susciter des réserves voire des résistances de ses alliés.

Le Traité de Versailles est signé le 28 juin 1919 et d'autres traités seront signés dans la banlieue parisienne.¹⁴

C'est une refonte de la carte de l'Europe qui acte la disparition de trois Empires ; Allemagne, Autriche-Hongrie et Empire ottoman et la création de nouveaux Etats : Pologne, Tchécoslovaquie, Yougoslavie. Les colonies allemandes et les territoires turcs détachés sont soumis au système des mandats.

Disposition intéressante mais qui malheureusement sera inappliquée, l'article 227 du Traité de Versailles accuse Guillaume II d'« offense suprême contre la morale internationale et l'autorité sacrée des traités »¹⁵ mais l'Empereur est réfugié aux Pays-Bas, neutres pendant le conflit, et ceux-ci refuseront son extradition.

¹³ Rares pourtant, sont parmi les innombrables monuments aux morts ceux qui comme celui de Gentioux dans la Creuse, particulièrement émouvant avec cet écolier en tablier et l'inscription « Maudite soit la guerre » qui auront cette vision pacifiste.

¹⁴ Les principaux traités de paix des Puissances alliées, qui ont mis fin à la Grande Guerre sont :

- le [traité de Versailles](#), signé le 28 juin 1919 avec l'Allemagne ;
- le [traité de Saint-Germain-en-Laye](#), signé le 10 septembre 1919 avec l'Autriche ;
- le [traité de Neuilly-sur-Seine](#), signé le 27 novembre 1919 avec la Bulgarie ;
- le [traité de Trianon](#), signé le 4 juin 1920 avec la Hongrie ;
- le [traité de Sèvres](#), signé le 10 août 1920 avec la Turquie, non ratifié et remplacé par le [traité de Lausanne](#), signé le 24 juillet 1923.

¹⁵ « Les puissances alliées et associées mettent en accusation publique Guillaume II de Hohenzollern, ex-empereur d'Allemagne, pour offense suprême contre la morale internationale et l'autorité sacrée des traités .

Un tribunal spécial sera constitué pour juger l'accusé en lui assurant les garanties essentielles du droit de défense. Il sera composé de cinq juges, nommés par chacune des cinq puissances suivantes, savoir les États-Unis d'Amérique, la Grande-Bretagne, la France, l'Italie et le Japon.

Le tribunal jugera sur motifs inspirés des principes les plus élevés de la politique entre les nations avec le souci d'assurer le respect des obligations solennelles et des engagements internationaux ainsi que de la morale Internationale. Il lui appartiendra de déterminer la peine qu'il estimera devoir être appliquée. Les puissances alliées et associées adresseront au Gouvernement des Pays-Bas une requête le priant de livrer l'ancien empereur entre leurs mains pour qu'il soit jugé ».

Mais ces traités se sont révélés très durs, humiliants pour les vaincus. C'est le célèbre « Vae victis » et ils entretiendront un ressentiment mortifère.

2) L'isolationnisme américain

Le rebond espéré sera privé de l'allié américain. Wilson a sa santé dégradée. Il a une attaque cérébrale en octobre 1919 et est paralysé alors qu'il parcourt les Etats-Unis pour amener l'opinion américaine à appuyer la ratification du Traité de Versailles. Les Etats-Unis sont loin de l'Europe...

Le texte est rejeté le 19 mars 1920 au Sénat, seulement 38 voix pour, loin de la majorité exigée des deux tiers (64 voix). Les Républicains et certains démocrates ont voté contre.

Conséquence, les Etats-Unis seront absents de la SdN et l'organisation ne sera jamais universelle.

Et ce sont trois républicains qui vont présider de 1921 à 1933 : Warren Harding (4 mars 1921- 2 août 1923), Calvin Coolidge (2 août 1923-4 mars 1929) et Herbert Hoover (4 mars 1929 - 4 mars 1933).

Il n'y a pas de rebond aux Etats-Unis en faveur des minorités. Et pourtant les Afro-Américains ont participé au conflit, mais aucune mesure n'intervient en leur faveur. Si Wilson était favorable aux Amérindiens et n'était pas antisémite, il était ségrégationniste.

Un seul amendement à la constitution d'importance est adopté : celui en faveur du vote des femmes (18 août 1920)¹⁶.

B. DES LEÇONS INEGALEMENT TIREES

Après le premier conflit mondial, chacun retourne à ses problèmes intérieurs. La coopération entre alliés est vite oubliée d'autant plus que certains des Etats vainqueurs restent insatisfaits. C'est notamment le cas de la France et surtout de l'Italie. Celle-ci n'obtient pas tous les territoires qu'elle revendiquait, notamment sur la côte dalmate. C'est pour elle une « victoire mutilée ». De 1919 à 1922 elle connaît une grave crise sociale, économique et politique qui mènera en 1922 à la prise du pouvoir par Mussolini.

a) La reconnaissance réduite envers les artisans de la victoire

1) Les combattants

S'exprimant devant le Sénat le 20 novembre 1917, Clémenceau avait affirmé : « **Ces Français que nous fûmes contraints de jeter dans la bataille, ils ont des droits sur nous.** ».

Certains textes tentèrent d'exprimer cette reconnaissance. Ce fut la loi du 27 juillet 1917 sur les pupilles de la Nation. On chercha à faciliter le travail des hommes pour qu'ils retrouvent un emploi d'autant plus que du fait de la guerre un plus grand nombre de femmes exercent un emploi.

¹⁶ Immédiatement après la fin de la guerre est adopté l'amendement instaurant la prohibition (16 janvier 1919). Il sera abrogé le 5 décembre 1933.

Non sans difficulté, la loi sur les 8 heures, vieille revendication ouvrière, est adoptée le 23 avril 1919. La loi du 25 mars 1919 sur les conventions collectives se situe aussi dans un contexte qui pouvait sembler favorable au droit du travail mais qui va vite se tarir.

La remarque de Plutarque estimant que « l'ingratitude envers les grands hommes est la marque des peuples forts » va se vérifier, les parlementaires préférant le gentil Deschanel à Clémenceau pour présider la République.

En France, les élections législatives n'ont lieu qu'un an après l'armistice, le 16 novembre 1919, avec un nouveau mode de scrutin. C'est une victoire écrasante des partis de droite regroupés dans le Bloc national avec 412 députés sur 613. Il n'y a que 68 socialistes, 86 radicaux, 25 républicains socialistes et 21 divers. L'objectif de la nouvelle majorité de cette chambre dite bleu horizon est la lutte contre le bolchévisme et l'intransigeance vis-à-vis de l'Allemagne. On compte sur les réparations allemandes pour résoudre tous les problèmes. Ce sera un échec et Poincaré fera occuper en 1923 la Ruhr. Il y aura de fortes hausses d'impôts.

Et les alliés sont divisés. Lloyd George ne veut pas anéantir l'Allemagne. et quand on lui demande comment il s'en est tiré pour le traité de Versailles : « Pas mal, si l'on considère que j'étais assis entre Jésus-Christ et Napoléon ».

2) Les femmes

L'ingratitude à l'égard des femmes est encore plus remarquable. Elles ont contribué à l'effort de guerre en remplaçant les époux dans les usines, les exploitations agricoles et les commerces. Après la guerre, l'objectif a été de les renvoyer dans leurs foyers.

La guerre a fait 630 000 veuves en France et entraîné un déficit de 800 000 mariages (en partie différés) bien qu'on eût mis en place un système de mariage par procuration sur le Front.

La revendication du vote pour les femmes est devenue encore plus pressante.

Certains Etats avaient été précurseurs avant la Première Guerre mondiale et l'action des « suffragettes » dans les pays anglo-saxons avait été forte. Ce droit avait été reconnu en Nouvelle-Zélande en 1893, en Australie en 1901 – mais seulement pour les femmes blanches -, en Finlande en 1906, en Norvège en 1913, au Danemark en 1915.

Mais à partir de 1918 le mouvement s'étend très largement. L'Allemagne, l'Autriche, l'accordent en 1918, les Pays-Bas, la Suède, la Belgique en 1919, les Etats-Unis en 1920 nombre de pays mettant cependant des restrictions. En Grande-Bretagne et Irlande, en 1918 il n'est accordé qu'aux femmes de 30 ans avant de devenir vraiment universel en 1928. En Belgique il n'est accordé en 1919 qu'aux veuves et « héroïnes de guerre » avant d'être accordé à toutes en 1920.

La France va être très en retard. En 1876, Hubertine AUCLERT avait fondé la société Le Droit des femmes, qui soutenait le droit de vote des femmes et qui devient en 1883 Le Suffrage des femmes.

Mais il y a en France une sorte d'alliance entre le conservatisme de la droite catholique et les radicaux laïcs craignant l'influence de l'Eglise.

Le 20 mai par 329 voix contre 95 la Chambre des Députés adopte une proposition de loi instaurant le vote des femmes. Mais le 21 novembre 1922 par 156 voix contre 134 le Sénat refuse d'examiner le texte.

Le 7 avril 1925, les députés adoptent par 389 voix contre 140 une proposition instaurant le vote des femmes aux élections municipales et cantonales. Le 12 juillet 1927 et le 31 mars 1932 ils adoptent une résolution invitant le Gouvernement à agir auprès du Sénat.

Le 1^{er} mars 1935 pour la cinquième fois les députés par 453 voix contre 124 se prononcent pour le vote des femmes et une sixième et dernière fois le 30 juillet 1936 par 495 voix contre 0 – l'unanimité -. Mais le Sénat n'inscrira pas le texte à son ordre du jour.

Pourtant le 4 juin 1936, le premier gouvernement de Léon Blum compte trois femmes sous-secrétaire d'Etat : Cécile Brunschvicg, Suzanne Lacore et Irène Joliot-Curie.

3) Les peuples coloniaux

Sous l'influence de Wilson, la question des territoires coloniaux évoquée dans son point 5¹⁷ aurait dû faire l'objet d'un élément de rebond. Il n'en sera ainsi, de façon timide, qu'avec le sort des territoires turcs et des colonies allemandes à travers le système des mandats dans le cadre de la SdN: mandats A (dont Syrie et Grand Liban pour la France), B (dont Togo oriental et Cameroun oriental pour la France) et C et sui generis (Palestine)

Ces mandats furent confiés à certaines puissances coloniales victorieuses : le [Royaume-Uni](#), la [France](#), la [Belgique](#), l'[Australie](#), la [Nouvelle-Zélande](#), le [Japon](#) et l'[Afrique du Sud](#).

• L'absence de rebond français

Sur les 8,5 millions d'hommes mobilisés pendant la guerre, la France a incorporé 600 000 ressortissants des colonies et il y eut 450 000 combattants engagés enregistrant plus de 70 000 morts. Les Français utilisèrent pendant la guerre de nombreuses troupes noires (trois cent cinquante mille Soudanais, trente mille Antillais, quatre-vingt mille Noirs d'Afrique de l'Ouest regroupés sous le qualificatif abusif de « Sénégalais »),

Il n'y aura aucune véritable reconnaissance pouvant se traduire par une évolution du statut de ces territoires. Il n'y a pas d'évolution interne. Seules votent les « vieilles » colonies : Algérie, Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion, Comptoirs de l'Inde, Sénégal (avec les deux communes de Gorée et de Saint-Louis, puis Rufisque et Dakar), Cochinchine.

Mais cette représentation sera souvent contestée car les élus sont souvent des « coloniaux de Paris ».

L'exposition coloniale internationale du 6 mai au 15 novembre 1931 voudra témoigner de façon grandiose de la puissance coloniale française. A son apogée en 1939, l'empire colonial français s'étendait sur 12 347 000 km² avec 68 690 000 habitants.

¹⁷ « Un arrangement librement débattu, dans un esprit large et absolument impartial, de toutes les revendications coloniales, basé sur la stricte observation du principe que, dans le règlement de ces questions de souveraineté, les intérêts des populations en jeu pèseront d'un même poids que les revendications équitables du gouvernement ••dont le titre sera à définir ».

• Les contradictions britanniques

Lorsqu'éclate le conflit mondial, le Royaume-Uni est dirigé par le libéral Herbert Asquith, qui de plus en plus critiqué, notamment par son ministre des munitions David Lloyd George, également libéral, verra celui-ci lui succéder le 6 décembre 1916.

Les Britanniques avaient déclaré la guerre dès le 4 août 1914. Un cabinet de coalition fut formé en mai 1915 avec des travaillistes qui avec les trade unions s'étaient ralliés. Mais en 1917 la majorité des travaillistes va tendre vers le pacifisme.

Le Royaume-Uni va aussi affronter ses problèmes coloniaux, le plus grave se situant en Europe avec l'Irlande, mais il lancera une tentative solution avec le Commonwealth.

- Le drame irlandais

Le lundi de Pâques 24 avril 1916 a lieu l'insurrection irlandaise de Pâques qui échoue après six jours de combats. La répression britannique sera féroce, abominable. 5 000 personnes seront arrêtées. Il y aura 90 condamnations à mort et une quinzaine d'exécutions certaines dans des circonstances particulièrement odieuses.

Malgré tout le Royaume-Uni devra prendre en considération la revendication irlandaise et cela conduira, après le triomphe électoral du Sinn Fein en décembre 1918, au traité de Londres du 6 décembre 1921 faisant de l'Irlande un dominion britannique, sans les six comtés nord-irlandais. Ce traité va diviser les Irlandais et conduire à une guerre civile en 1922-1923. Ce n'est qu'en 1937 que l'Irlande sera un Etat pleinement souverain. Mais la partition du pays reste encore aujourd'hui une situation de tension grave entre Irlandais et Britanniques. Seul le rugby avec une équipe intégrant tous les Irlandais réussit l'unification de l'île.

- Le Commonwealth

La contribution de l'Empire britannique au conflit a été décisive. Selon la Commonwealth War Graves Commission, 231 776 morts ont été recensés pour les dominions et l'Inde et environ 80 000 pour les autres colonies.

Déjà une évolution des territoires de l'Empire était apparue avec la création des 5 dominions existant en 1914 (Australie, Canada, Nouvelle-Zélande, Terre-Neuve et Union d'Afrique du Sud). Certains - Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud – exerceront un mandat sur des colonies allemandes.

Mais il y aura une belle ségrégation puisque les territoires bénéficiant de ce statut sont dominés par une population blanche, même quand la majorité de la population ne l'est pas comme en Afrique du Sud.

Malgré tout une évolution va apparaître. Un sixième dominion – blanc - apparaît en 1922 avec l'Irlande.

Lors d'une conférence impériale, le 15 novembre 1926 est publiée une déclaration dite déclaration Balfour¹⁸ reconnaissant la souveraineté totale des dominions qui sont « des

¹⁸ On ne la confondra pas avec la Déclaration Balfour du novembre 1917 par laquelle le Royaume-Uni se déclare en faveur de l'établissement en Palestine d'« un foyer national pour le [peuple juif](#) »..

communautés autonomes au sein de l'[Empire britannique](#), de statut égal, aucunement subordonnés les uns aux autres dans quelque aspect que ce soit de leurs affaires intérieures ou étrangères, mais unis par leur allégeance commune à la Couronne, et librement associés en tant que membres du [Commonwealth britannique des Nations](#) ». Il y avait allégeance à la Couronne britannique puisque le Roi y était représenté par un gouverneur général, mais pas allégeance au Royaume-Uni. L'étape décisive devait être le Statut de Westminster adopté le 11 décembre 1931 ¹⁹ qui reconnaissait la souveraineté externe des dominions. La souveraineté était totale. Mais on restait entre Anglo-Saxons...

Le Royaume-Uni, comme toutes les puissances coloniales, n'échappera pas, malgré son pragmatisme, à certaines décolonisations difficiles et meurtrières.

b) L'absence de rebond politique et social

Le rebond, au lendemain du conflit, a été minime quand il n'a pas été absent dans la plupart des Etats.

1) Des Etats vainqueurs oubliés : l'exemple américain

Nous avons déjà évoqué les positions ségrégationnistes de Wilson. Les Etats-Unis se refuseront à faire évoluer la situation des Afro-américains. Sans doute afin qu'ils participent à l'effort de guerre atténue-t-on les mesures discriminatoires. Les recrues noires vont être nombreuses. Les Afro-américains y voient une possibilité de faire évoluer leur statut social. Mais les Etats-Unis ne veulent pas créer d'unités mixtes composées de Blancs et de Noirs. Pourtant le Selective Service Act du 18 mai 1917 posait que « tout citoyen américain de vingt et un à trente ans doit s'inscrire sur le registre de conscription, quelle que soit sa couleur de peau ». Mais les autorités militaires contournèrent la question en affectant les 400 000 Afro-Américains non pas dans les unités combattantes mais dans le Service of Supply pour des tâches de logistique et de travaux manuels. Il n'y eut que deux unités combattantes noires, les 92^{ème} et 93^{ème} divisions et les soldats Afro-américains qui avaient combattu pour la démocratie ne furent pas bien accueilli à leur retour aux Etats-Unis.

Il y eut cependant quelques avancées très ponctuelles avec Harding favorable aux Afro-Américains. Mais il faudra attendre bien longtemps...

2) Des Etats nouveaux aux innovations entravées

Les Etats ou régimes nouveaux auraient pu manifester un beau rebond devant tout construire ou reconstruire. Certains y parviendront mais d'autres échoueront de manière dramatique.

¹⁹ Loi visant à donner effet à certaines résolutions adoptées lors des conférences impériales tenues en 1926 et 1930 (An Act to give effect to certain resolutions passed by Imperial Conferences held in the years 1926 and 1930)

● La République de Weimar

La nouvelle république allemande connaît ses débuts dans des circonstances totalement troublées, sur le plan politique et économique.

La défaite est un traumatisme pour un pays qui a eu 2,5 millions de morts et 4,5 millions de blessés. Mais surtout il n'y a pas eu d'occupation comme ce sera le cas en 1945 et les Allemands n'auront pas le sentiment d'avoir été vaincus mais trahis. Et naîtra le mythe du « coup de poignard dans le dos » (Dolchstoß).

Aux élections dès le 19 janvier 1919, le parti social-démocrate (SPD) est vainqueur avec 37,9%. Il va se former une alliance de partis démocrates qu'on appellera la « coalition de Weimar » associant les sociaux-démocrates, les catholiques du Parti du Centre, les libéraux du Parti démocrate allemand et qui ne gouvernera seule de 1919 à 1922.

C'est que la nouvelle assemblée s'est réunie dans la petite ville très provinciale de Weimar, Berlin étant trop dangereux en raison des violences révolutionnaires. Le 12 mai l'Assemblée rejette le projet de traité notamment l'art. 231 sur la responsabilité de la guerre. Mais devant la menace d'invasion de la Triple-Entente, l'Allemagne devra accepter le traité. Ce sera le « Diktat » pour l'opinion allemande.

Le 31 juillet, l'Assemblée adopte une constitution, innovante sur de nombreux points par 262 voix contre 75. Promulguée le 11 août ce sera la « Constitution de Weimar » que parfois on comparera avec la Vème République française car elle établit un régime parlementaire avec un président élu pour 7 ans au suffrage universel direct. Le Reichstag peut être dissous à tout moment par le Président et celui-ci en cas de troubles peut disposer de pouvoirs importants avec l'article 48 – le Diktaturparagraphe – qu'on comparera avec notre article 16. Le référendum est introduit.

Mais le régime va se heurter aux difficultés politiques et économiques. La coalition de Weimar perdant progressivement sa majorité, c'est l'instabilité gouvernementale. Mais surtout l'Allemagne va être confrontée à la question des réparations qu'exige notamment la France et à une hyperinflation. A la mi-novembre 1923, 1 franc français vaut 18 milliards de marks allemands.

Refusant de payer les réparations l'Allemagne voit la Ruhr occupée militairement en 1923 par la France et la Belgique, mais les Alliés montrent à cet égard leurs divisions.

Il aurait pu y avoir cependant un rebond social qui était perceptible au début de cette république. Depuis Bismarck existait une tradition sociale en Allemagne avec un système d'assurances sociales ouvrières assurant une forte protection sociale. Il y avait des syndicats puissants ainsi que des organisations patronales fortes ouvertes au dialogue social.

Dès le 15 novembre 1918, le Pacte Stinnes-Legien entre patronat et syndicats crée la Communauté centrale de travail entre patrons et ouvriers. Le patronat accepte la journée de 8 heures et reconnaît les syndicats comme seuls représentants légitimes des salariés. Il accepte la généralisation des conventions collectives et des conseils élus dans toutes les entreprises.

La Constitution de Weimar comporte aussi des dispositions sociales intéressantes. Si elle admet le principe de la liberté d'entreprendre, elle garantit le droit de propriété tout en soulignant les obligations qui en découlent tant au plan social qu'à celui de l'intérêt général (article 153). (Eigentum verpflichtet. Sein Gebrauch soll zugleich Dienst sein für das Gemeine Beste. Propriété oblige. Son usage doit être en même temps un service rendu à l'intérêt général.)

L'article 165 va encore plus loin, qui proclame en effet « le droit et la vocation des ouvriers et des employés à participer, sur la base de l'égalité en droit et conjointement avec les entrepreneurs, à la fixation des conditions de rémunération et de travail, ainsi qu'au développement global des forces productives » et « reconnaît les organisations respectives des salariés et des employeurs ainsi que leurs conventions ».

On connaît tout de suite des réformes sociales fondamentales avec la loi du 4 février 1920 sur les conseils d'entreprise (Betriebsratsgesetz) instaurant un droit de coopération (Mitwirkungsrecht) qui préfigure nos comités d'entreprise après la Seconde Guerre mondiale et la loi du 15 février 1922 sur les travailleurs représentés dans les conseils de surveillance des sociétés par action avec voix délibération qui annonce la Mitbestimmung instaurée en 1951 et 1976.

Mais la dégradation du régime ne permettra pas d'aller plus loin.

● La petite Autriche

L'Autriche-Hongrie, obsession irraisonnée de Clémenceau est certainement la victime la plus touchée dans son existence étant réduite de 676 615 km² à 83 871 km²...

L'Assemblée constituante élue le 16 février 1919 où les sociaux-démocrates sont en tête ratifie le traité de Saint-Germain qui lui interdit de se rattacher à l'Allemagne.

Le Chancelier Karl Renner social-démocrate et le chrétien-social Michael Mayr qui lui succède au pouvoir échoueront. Pourtant un rebond politique aurait pu avoir lieu avec l'inspirateur de la Constitution, l'immense juriste Hans Kelsen, inventeur du contrôle de la constitutionnalité des lois confié à une Cour constitutionnelle.

Malheureusement trop de désaccords entre sociaux-démocrates et chrétiens-sociaux empêcheront des dispositions sur les droits et libertés se contentant de renvoyer à des lois de l'ancien Empire austro-hongrois.

● La révolution kémaliste turque

C'est sans doute un des rares exemples de rebond tout à fait original qui a lieu en Turquie suite à la mise à bas du régime ottoman.

Le traité de Sèvres du 10 août 1920 avait démembré l'[Empire ottoman](#), prévoyant un [Kurdistan](#) autonome et une [Arménie](#) indépendante, attribuant la [Thrace orientale](#) et la région de la [mer Égée](#) à la [Grèce](#) et mettant les territoires arabes sous contrôle de la [France](#) et du [Royaume-Uni](#).

Mais Mustapha Kemal dit Atatürk, sera l'auteur du rebond turc en procédant à la récupération de certains territoires perdus. Le [traité de Lausanne](#) du 24 juillet 1923 va redonner toute l'Anatolie et la Thrace orientale à la Turquie. Mais surtout ce pays va connaître un bouleversement de son système politique et social.

Le 1^{er} novembre 1922, le dernier sultan ottoman Mehmed VI est déposé. La révolution kémaliste va s'appuyer sur un parti unique, le Parti républicain du Peuple créé le 9 septembre 1923. Ankara devient la nouvelle capitale au cœur du pays. La République est proclamée, dont Mustafa Kemal devient le président et le califat est aboli.

Les codes civil et pénal interdisent la polygamie et instaurent le mariage civil. En 1928 l'alphabet latin est adopté. Le pays est laïcisé ce qui est constitutionnalisé. Le calendrier grégorien est adopté en 1926 et en 1930 les femmes obtiennent le droit de vote, bien avant la France...

De nombreuses mesures d'occidentalisation affectent la vie quotidienne des Turcs comme l'interdiction symbolique du port du fez.

Malheureusement, aujourd'hui, le président Erdoğan « détricote » progressivement la révolution kémaliste.

c) Une crise sanitaire occultée

On a totalement occulté, notamment en France, la plus grande tragédie de cette époque : la grippe dite espagnole²⁰. Non seulement le sujet fut tabou pendant le conflit, la censure ne voulant pas porter atteinte au moral des Français, mais il le fut également après. Ainsi le célèbre manuel d'histoire Malet et Isaac, alors qu'il consacre quelques lignes à la peste noire au XIV^{ème} siècle, n'évoque absolument pas la grippe dite espagnole.

Et pourtant un rebond à ce sujet aurait pu être utile aujourd'hui pour agir face à la Covid-19.

1) La plus grande pandémie de l'histoire

Apparue aux Etats-Unis le dans le camp militaire de Fuston au Kansas le 4 mars 1918, cette pandémie est venue en Europe avec les soldats américains. Elle a été dénommée stupidement « grippe espagnole » parce qu'elle avait touché la famille royale espagnole et l'Espagne ne connaissant pas la censure l'évoquait librement dans la presse.

Elle fut la plus grande pandémie de l'histoire de l'humanité faisant entre 50 et 100 millions de victimes. On estime le nombre à 400 000 en France mais il n'y avait pas de statistiques à ce sujet.

Les autorités ont été incapables d'y faire face notamment en France. Il y eut un seul débat au parlement le 25 octobre 1918 au plus fort de la grippe, le sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur Albert-Favre tentant de répondre aux députés tout en avouant l'impuissance des autorités. Le regard qu'on peut porter sur les autorités sanitaires de l'époque est très dur. Finalement le rôle le plus efficace fut joué par les autorités locales²¹ comme à Lyon avec le maire Edouard Herriot. Beaucoup de familles furent touchées. Ainsi ma grand'mère décéda le 24 août 1918, deux jours après sa sœur et deux de ses cousines moururent également. 4 membres d'une même famille !

Il n'y avait pas de ministère de la santé à cette époque mais seulement un sous-secrétaire d'Etat au Service de Santé militaire... La quasi-totalité des personnels médicaux était absente car

²⁰ Cf. L. SPINNEY, La grande tueuse, Albin Michel, 2018 ; F. VINET, La Grande Grippe, Vendémiaire, 2018.

²¹ F. VINET, La gestion de l'épidémie de grippe espagnole (1918-1919) : préfets et municipalités en première ligne, Revue française d'administration publique, 2020, pp. 857 et s.

mobilisés par la guerre et les autorités militaires n'entendaient pas de partir de ces personnels mais aussi des soldats malades.

2) Un siècle de tabou

La conséquence de ce tabou est qu'il n'y a pas eu de rebond qui eût été salutaire dans l'immédiat mais aussi par la suite. La grippe s'estompe en 1919 et disparaît en 1921. Alors à quoi bon essayer d'en tirer des conséquences. Il y a d'autres préoccupations, notamment en France. Lorsque la deuxième vague commence à décroître - bien modérément - c'est l'armistice et l'heure est à l'euphorie. Pourtant, il y a des victimes célèbres qui auraient dû attirer les autorités et aussi les médias, comme Guillaume Apollinaire²², Edmond Rostand, le peintre autrichien Egon Schiele et son épouse, deux des trois bergers de Fatima).

Il n'y eut pas de recherche véritable en France. Seuls les Anglo-Saxons chercheront à connaître le virus à l'origine de cette pandémie. Aucune mesure préventive ne fut prise par la suite en France.

Avant la Covid-19 nous regardions avec ironie et suffisance les Japonais portant très souvent des masques. C'est une pratique apparue en 1918-1919 suite à la grippe espagnole qui fit 400 000 victimes au Japon. Que n'avons-nous eu la même réaction.

Les mesures prises après cette effroyable pandémie furent en effet plus que limitées.

Le 13 juillet 1920 fut créé pour la première fois un ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales dans le gouvernement Millerand à partir de directions dépendant des ministères de l'intérieur et du travail, se situant au dernier rang des ministres. Et enfin le 2 février 1930 verra pour la première fois un ministère dénommé de la santé publique dans le deuxième gouvernement Tardieu, toujours au dernier rang des ministres.

Une institutionnalisation apparaît sur le plan international au sein de la Société des Nations avec le Comité d'Hygiène créé à la suite de la pandémie. C'est l'ancêtre de l'Organisation mondiale de la santé.

Le bilan est bien maigre. Un rebond plus que minime dont nous avons payé l'absence ces derniers mois.

²² Il figure au Panthéon parmi les écrivains morts sous les drapeaux pendant le conflit. Voilà de quoi encore entretenir l'ambiguïté et cacher la grippe espagnole.

II. LA SECONDE GUERRE MONDIALE : L'ILLUSION DU REBOND DE LA PAIX

On pouvait penser que l'expérience désastreuse de l'absence de rebond après le premier conflit mondial aurait pu servir de leçon aux Alliés de la Seconde Guerre mondiale. C'était encore faire preuve de naïveté même si le rebond a pu se révéler moins absent.

A. UNE VISION PLUS ÉLABORÉE DE L'APRÈS-GUERRE

Les Alliés et avant tout les Britanniques et les Américains, ces derniers, avant même d'être engagés dans le conflit, ont imaginé l'après-guerre sans doute afin de ne pas répéter les mêmes erreurs qu'en 1918, afin d'envisager de véritables rebonds.

a) Le discours des 4 Libertés

Dans son message sur l'état de l'Union du 6 janvier 1941, alors que les Etats-Unis ne sont pas en guerre le Président Roosevelt insiste sur les droits et des libertés.

« Dans l'avenir, que nous cherchons à rendre sûr, nous attendons avec impatience un monde fondé sur les quatre libertés humaines essentielles.

La première est la liberté de parole et d'expression - partout dans le monde.

La deuxième - très caractéristique des Etats-Unis - est la liberté pour chacun d'adorer Dieu comme il l'entend - partout dans le monde.

La troisième, c'est d'être libéré du besoin - ce qui, traduit sur le plan mondial, signifie des accords économiques qui garantiront à chaque nation une vie saine et paisible, pour ses habitants - partout dans le monde.

La quatrième, c'est d'être libéré de la peur - ce qui, traduit sur le plan mondial, signifie une réduction mondiale des armements, à un tel point et de manière si poussée qu'aucune nation ne sera en mesure de commettre une agression matérielle contre ses voisins - partout dans le monde. »

Une fois de plus, comme avec les 14 points de Wilson, c'est une affirmation unilatérale des Etats-Unis et avec une vision très américaine.

b) Charte de l'Atlantique

Avec la Charte de l'Atlantique, c'est encore un projet anglo-saxon, toujours avec le paradoxe que l'un des deux partenaires n'est toujours pas dans le conflit mondial, mais en revanche l'URSS, absente, y est depuis juin. Du 9 au 12 août 1941 Churchill et Roosevelt se rencontrent de façon secrète à bord du navire Augusta près de Terre-Neuve²³. Il en résulte une déclaration le 14 août 1941, dite Charte de l'Atlantique à laquelle se joignent en septembre 9 gouvernements la plupart en exil et la France libre.

Huit « principes communs de la politique nationale de leurs pays respectifs sur lesquels ils fondent leurs espoirs d'un avenir meilleur pour le Monde » sont affirmés : pas de volonté

²³ Terre-Neuve était alors une colonie britannique non intégrée au Canada.

d'expansion territoriale ; pas de modification territoriale sans le désir des populations intéressées ; respect du droit pour tous les peuples de choisir leur forme de gouvernement ; égalité des Etats en matière commerciale et d'accès aux matières premières ; collaboration entre les nations en matière économique ; établissement d'une paix permettant de vivre en sécurité et à l'abri de la crainte et du besoin ; liberté de circulation sur les mers et océans ; renonciation à la violence et désarmement.

c) Conférences interalliées

Les conférences réunissant les alliés, en formation souvent très différentes, - les Anglo-américains ou ceux-ci avec les Soviétiques, la France libre étant la plupart du temps à l'écart -, se tiennent très régulièrement pendant tout le conflit. Mais pendant toutes ces conférences un seul dirigeant sera l'inamovible représentant de son pays : Staline. En effet Franklin Roosevelt très malade à la fin, décède le 12 avril étant remplacé par le vice-président Harry Truman et à la conférence de Potsdam, Clément Attlee qui vient de remporter les élections remplace Churchill (L'ingratitude...).

Mais certaines de ces conférences ont pu annoncer un rebond salutaire. Mais nombre d'entre elles viseront à la stratégie à mettre en place contre les forces de l'Axe ou au sort des puissances vaincues.²⁴ (L'ingratitude...). Cependant certaines pouvaient annoncer un rebond salutaire.

1) La conférence Arcadia

Elle eut lieu à Washington (22 décembre 1941-14 janvier 1942) , peu de temps après Pearl Harbour, entre [Winston Churchill](#) et [Franklin D. Roosevelt](#), visa sans doute la stratégie commune mais fut aussi marquée par l'irruption de l'expression Nations Unies avec la [Déclaration des Nations unies](#) du [1^{er} janvier 1942](#) signée par 26 nations, sans la France libre non encore reconnue par les Etats-Unis.²⁵

2) La conférence de Moscou

Elle réunit les ministres des affaires étrangères Cordell Hull, Anthony Eden et Molotov du 18 octobre au 1^{er} novembre 1943 et se conclut par 4 déclarations publiques dont celle des Quatre Nations à laquelle s'est jointe la Chine et appelle à la création d'« une organisation générale fondée sur le principe d'une égale souveraineté de tous les États pacifiques ».

3) La création d'organisations financières

Si la création de la SdN avait été en partie un échec notamment en raison de l'absence des Etats-Unis, cette fois-ci ce sont eux qui vont être le moteur de nouvelles organisations internationales spécialisées et surtout universelles

²⁴ On citera les conférences de Moscou (29 septembre-1^{er} octobre 1941) ; Washington (20-25 juin 1942), Moscou (12-17 août 1942) ; Casablanca (14-24 janvier 1943) ; Washington (12-27 mai 1943) ; Québec (17-24 août 1943) ; Le Caire (23-26 novembre 1943) ; Téhéran (28 novembre-1^{er} décembre 1943) ; Le Caire (4-6 décembre 1943) ; Québec (12-16 septembre 1944) ; Moscou (9-19 octobre 1944) ; Malte (30 janvier-2 février 1945) ; Yalta (4-11 février 1945) et Potsdam (17 juillet-2 août 1945)

²⁵ Sur les très mauvaises relations entre De Gaulle et Roosevelt on lira avec intérêt l'excellente biographie de Julian Jackson (trad. de l'anglais par Daniel B. Roche), *De Gaulle : au-delà de la légende*, Paris, Alvik, 2004.

La conférence de Bretton Woods du 1^{er} au 22 juillet 1944 pose les bases du système financier ayant pris conscience qu'après la première guerre mondiale il n'y avait pas eu de préoccupation économique des Alliés, l'absence de rebond économique que symbolisera la crise de 1929 mettra la paix en péril. 44 pays sont présents dont la France avec Pierre Mendès France. Le rôle du grand économiste Keynes est essentiel. Cette conférence va conduire à la création de deux organisations, la Banque internationale pour la Reconstruction et le Développement et le Fonds monétaire international.

4) **La création d'une véritable organisation mondiale**

Les Alliés sont conscients de l'échec de la SdN et ils vont tenter de ne pas commettre la même erreur en tentant de créer une véritable organisation mondiale. Si elle ne le fut pas à ses débuts les puissances vaincues en étant absentes, aujourd'hui la quasi-totalité des Etats du globe sont présents à l'ONU²⁶

● **Conférence dite de Dumbarton Oaks**

Cette conférence se tient à la Villa Dumbarton Oaks à Washington du 21 au 29 août 1944 et va poser les bases de la future organisation des Nations Unies. C'était un souci majeur de Roosevelt qui imaginait « the Four policemen » collaborant pour maintenir la paix, ces quatre policemen étant les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'URSS et la Chine, la France n'y figurant pas. Le 7 octobre 1944, les « propositions pour l'établissement d'une organisation internationale générale » posèrent les principales bases de l'Organisation en ce qui concerne notamment les organes et le mode de vote avec le veto des grandes puissances concrétisaient les discussions de Dumbarton Oaks.

La conférence de Yalta essaiera de résoudre quelques difficultés mais nombre d'entre elles seront renvoyées à la conférence de San Francisco dont elle décide la convocation.

● **Conférence de San Francisco**

Du 25 avril au 26 juin 1945 cette conférence réunit 50 Etats et aboutit à la Charte des Nations Unies et à la création de l'Organisation des Nations Unies. La France est présente avec Georges Bidault. Ce sont 51 Etats qui signent le 26 juin le texte fondateur, la Charte, la Pologne étant le 51^{ème} Etat qui s'y est joint ne pouvant le faire immédiatement. Elle entre en vigueur le 24 octobre 1945. Cela représentait alors 80% de la population mondiale avec les Etats les plus importants. La Charte avec ses **19 chapitres et 111 articles** veut susciter un rebond, un nouvel espoir son préambule commençant par la fameuse phrase « *Nous, peuples des Nations Unies, résolus à préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances ...* ». Et on avait pu espérer que cet espoir serait comblé, mais il ne le fut que pour partie car si le monde n'a pas connu de troisième conflit mondial, il s'est très vite divisé après avoir tenté de coopérer.

B. UN SYSTEME MONDIAL ESPÉRÉ ET ENTRAUVÉ

Dès la fin du conflit, on peut observer des signes de coopération entre les alliés.

a) Le rebond apparent : Des alliés encore coopérant

²⁶ Actuellement ne sont pas membres de l'ONU

1) La liquidation partielle du conflit mondial : Nuremberg et Tokyo

Alors que le jugement de Guillaume II n'avait pu avoir lieu en 1919, les criminels de guerre, notamment allemands et japonais, sont jugés et condamnés.

● Le procès de Nuremberg

Il juge contre 24 des principaux responsables du [Troisième Reich](#), accusés de [complot](#), [crimes contre la paix](#), [crimes de guerre](#) et [crimes contre l'humanité](#), et se tient du [20 novembre 1945](#) au [1^{er} octobre 1946](#) dans le [palais de justice de Nuremberg](#), constituant la première étape de la mise en œuvre d'une juridiction pénale internationale. C'est la justice des alliés. Les 4 juges sont nommés par les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'URSS et la France qui désigne le Professeur Henri Donnedieu de Vabres, remarquable spécialiste de droit pénal international. Il en est de même pour les procureurs, celui nommé par la France étant d'abord le Professeur François de Menthon, ancien ministre de la justice, puis le juriste Auguste Champetier de Ribes. Sur les 24 accusés, 12 sont condamnés à mort²⁷ dont un par contumace, 7 à des peines de prison, 1 est mort avant le procès, 1 considéré comme inapte à être jugé – Gustav Krupp von Bohlen und Halbach ! - et 3 sont acquittés.

Mais c'est un précédent pour un tribunal pénal international et cela annoncera bien plus tard, les tribunaux pour l'ex-Yougoslavie et d'autres encore, et surtout en 1998, la Cour pénale internationale à laquelle malheureusement ni les Etats-Unis, ni la Russie, ni la Chine ne sont parties. En revanche la France y est partie depuis le 9 juin 2000. C'est finalement un rebond sans doute tardif mais porteur d'espoir.

Pourtant le Tribunal de Nuremberg a été l'expression de la justice des alliés. Ceux-ci ont aussi commis des crimes. Mais qui jugera le massacre de Katyn perpétré par les Soviétiques en 1940 ? Et que penser d'Hiroshima et Nagasaki ?

● Tribunal militaire international pour l'Extrême-Orient (Tribunal de Tokyo)

Très mal connu en France²⁸, il fut créé par la Charte du [19 janvier 1946](#) pour juger les grands [criminels de guerre japonais](#). Présidé par le juge australien Sir William Webb, il comptait 11 juges de nationalité différente dont un Soviétique. Le magistrat français Henri Bernard était le juge français.

Le procès se tint du 29 avril 1946 au 6 avril 1948 mais les jugements ne furent prononcés que du 4 au 12 décembre 1948. 5 juges dont le juge français exprimèrent une opinion dissidente ou individuelle.

Le verdict ne frappa que 25 des 28 accusés car deux étaient décédés et l'état mental de l'un d'eux ne permettait pas son jugement. Mais surtout l'Empereur et la famille impériale furent épargnés.

7 accusés furent condamnés à mort et pendus le 23 décembre 1948, et les autres accusés furent tous condamnés à des peines de prison.

²⁷ Tous sont pendus le 16 octobre 1946 à l'exception de Göring qui a réussi à se suicider.

²⁸ Cf. Bernard LAMBERT, Entre déni et oubli : le procès de Tokyo (1946-1948), Le Monde Juif, 1996, p. 17-31

L'expérience fut sans lendemain même si le droit de Nuremberg servira de base ultérieurement. Il faudra attendre le tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, suivi d'autres tribunaux spécifiques

2) Les traités de paix

Si la Conférence de la Paix fut très vite convoquée après la Première Guerre mondiale, il n'en fut pas de même en 1945. La Conférence de la paix de Paris du 29 juillet au 15 octobre 1946 ne régla que le sort des « petits » Etats – Italie, Roumanie, Hongrie, Bulgarie, Finlande – conduisant au traité de Paris du 10 février 1947 qui permit à la France de s'agrandir des communes italiennes de Tende et La Brigue et amputa la Finlande d'1/10 de son territoire au profit de l'URSS, la privant de son accès à l'Océan glacial arctique.

Mais on fut incapable de régler définitivement le sort d'une Allemagne qui va se trouver divisée en deux Etats en 1949, une division qui durera jusqu'au 3 octobre 1990.

La conclusion de la paix avec le Japon fut lente et partielle. Ce n'est qu'à l'issue d'une conférence du 4 au 8 septembre 1951 que fut signé le traité de paix par 48 Etats, mais l'URSS, la Pologne et la Tchécoslovaquie refusèrent de signer tandis que la Birmanie, l'Inde et la Yougoslavie avaient refusé de venir à une conférence à laquelle Chine et Corée n'avaient pas été invitées. La France a ratifié le 18 avril 1952.

3) L'ONU coûte que coûte

Si la SdN a pu continuer à exister pendant l'entre-deux guerres malgré notamment l'absence des Etats-Unis et de nombreux soubresauts dans les participations, il n'en a pas été de même avec l'ONU qui a réussi coûte que coûte à se maintenir. En dépit de la division entre les deux blocs, l'organisation mondiale a pu subsister.

Pourtant on aurait pu penser qu'elle éclaterait lorsque l'URSS décida de boycotter ses réunions, pratiquant la politique de la chaise vide en considérant ainsi que le Conseil de Sécurité ne pourrait prendre de décision puisque l'absence de l'URSS vaudrait une forme de veto permanent. Mais lorsque la Guerre de Corée a éclaté en 1950 un consensus est apparu entre les Etats membres faisant que l'absence d'un Etat membre n'avait pas valeur de veto. Cela permettra aux Etats-Unis de faire condamner l'invasion de la Corée du Sud par la Corée du Nord et de permettre aux Etats-Unis de mener une action sous le drapeau de l'ONU.

Et lorsque les Soviétiques comprenant l'inanité de leur attitude revinrent siéger, et utilisèrent véritablement leur droit de veto, paralysant ainsi l'organisation, on décida de contourner l'obstacle – juridiquement plus que discutable – avec la résolution 377 (V) Union pour le maintien de la paix, dite Résolution Dean Acheson, de transférer la compétence à l'Assemblée générale adoptée par 52 voix contre 5 (les Etats communistes) et 2 abstentions²⁹.

²⁹ Cette résolution, utilisée avec prudence le sera le 2 mars 2022 à propos de l'Ukraine par 141 voix contre 5 et 35 abstentions, 30 ans après la précédente utilisation en 1982.

Mais sans doute la mort de Staline va conduire à une évolution et notamment à partir de 1955 l'organisation deviendra véritablement universelle, même si la représentation de la Chine ne sera résolue qu'en 1971. En effet un accord intervient en 1955 permettant l'admission « groupée » à l'ONU en décembre 1955 de 16 Etats.

4) Les droits de l'Homme

Un des rebonds auxquels nous sommes le plus attachés est sans doute celui des droits de l'homme. Dès 1945, c'est une préoccupation affichée par les alliés puisque dans le préambule de la Charte, immédiatement après avoir déclaré vouloir « préserver les générations futures du fléau de la guerre », les peuples des Nations Unies affirment vouloir « proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes ». Et très vite cela sera concrétisé avec l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies au palais de Chaillot à Paris le 10 décembre 1948 de la Déclaration universelle des [droits de l'homme](#) (DUDH). Elle a avant tout une portée symbolique et aucun caractère juridique contraignant. Malgré tout adoptée par 48 voix et 8 abstentions (Afrique du Sud, Arabie saoudite et les 6 Etats communistes) car c'est seulement une résolution de l'AG de l'ONU,³⁰ elle n'en est pas moins devenue un texte mythique

Il faut rendre hommage aux rédacteurs de ce texte, notamment Eleanor Roosevelt, présidente du Comité de rédaction, l'«éminent juriste René Cassin, Prix Nobel de la Paix en 1968, le brillant intellectuel libanais Charles Malik ou le Canadien [John Peters Humphrey](#).

Mais il faudra attendre le 16 décembre 1966 pour que soient adoptés les deux Pactes mettant en œuvre la DUDH, l'un sur les droits civils et politiques, l'autre sur les droits économiques, sociaux et culturels.³¹

5) La décolonisation

Dans les 14 points de Wilson, on sait que le point 5 s'intéressait aux territoires coloniaux. La Charte de San Francisco consacre 19 articles dans trois chapitres à cette question : XI (Déclaration relative aux territoires non autonomes), XII (Régime international de Tutelle) et XIII (Conseil de Tutelle). Un nouveau régime, la tutelle, prend la suite de celui des mandats et s'applique aux anciens territoires sous mandat, solution que refusera cependant l'Afrique du Sud pour le Sud-Ouest africain.

³⁰ On ne peut l'invoquer devant un tribunal en France. Et pourtant nous avons poussé l'hypocrisie jusqu'à la publier au Journal Officiel. Il eut fallu en 1958 la mentionner dans le préambule de la Constitution en 1958. C'est ainsi que certains Etats ont pu donner force à ce texte.

³¹ La France a ratifié les deux Pactes le 4 novembre 1980 entrant en vigueur le 4 février 1981. Elle a également ratifié les protocoles facultatifs.

Ces dispositions seront un support juridique pour mener les territoires coloniaux à l'indépendance. Aujourd'hui ne subsistent que 17 territoires non autonomes représentant 1 750 000 personnes. Cette liste, très discutable, a beaucoup évolué en raison d'accès à l'indépendance ou de changements de statut. La France n'est plus visée que pour la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française.

Le moment important de ce rebond colonial de l'ONU fut certainement le 14 décembre 1960 la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.³²

b) Le rebond manqué : Des alliés hostiles

Très vite les rivalités se font jour entre alliés, notamment entre Américains et Soviétiques et se dessinent deux blocs, deux mondes qui, bientôt avec l'émergence d'Etats nouveaux, seront trois et empêcheront que la paix s'installe vraiment, les rivalités ne conduisant pas à un affrontement des deux grands, mais à une multiplicité de conflits par procuration de par le monde.

1) Deux puis trois mondes

Les alliés de la Seconde Guerre mondiale se désunissent très vite. La rupture intervient véritablement en mars-avril 1947. Déjà l'URSS domine tous les Etats libérés par l'Armée rouge à travers des gouvernements communistes ou dominés par ceux-ci. Le 10 mars s'ouvre une réunion à Moscou des ministres des affaires étrangères des quatre puissances occupant l'Allemagne afin de régler la situation de ce pays. Elle s'achève le 25 avril sur un échec. C'est la rupture entre occidentaux et soviétiques et le début de la guerre froide. Le 12 mars le président Truman a exposé ses idées : apporter un soutien économique et militaire aux Etats non encore dominés par les communistes.

Le 5 juin 1947 le secrétaire d'Etat américain, le général George Marshall propose une aide économique et financière aux Etats européens. C'est le plan Marshall. L'URSS le rejette entraînant les Etats sous sa domination et obligeant notamment la Tchécoslovaquie à y renoncer alors qu'elle l'avait accepté dans un premier temps.

Les Soviétiques réagissent en créant en octobre 1947 le Kominform.

Cette période voit l'affrontement des deux blocs dans des crises graves faisant craindre une troisième guerre mondiale avec notamment le blocus de Berlin et la guerre de Corée.

Mais avec le grand mouvement de décolonisation se créera un troisième bloc, le tiers-monde, dénomination née en 1952 sous la plume d'Alfred Sauvy. « C'est l'ensemble de ceux que l'on appelle [...] les pays sous-développés ». Il sera un champ de luttes d'influences des deux premiers blocs.

³² Elle fut adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU par 89 voix, 0 contre mais 9 abstentions dont celle de la France.

2) Des blocs régionaux

Au sein de chacun des blocs vont se dessiner une organisation collective. L'heure ne doit pas être à la division qui avait été fatale aux États de l'entre-deux guerres.

• Le modèle européen occidental

Les démocraties d'Europe occidentale cherchent cette fois-ci à s'unir de multiples façons, principalement à travers trois rebonds : il y aura trois rebonds : un rebond politique, un rebond défensif et un rebond économique

Trois grandes organisations vont apparaître, qui sont toujours vivantes aujourd'hui.

- Le rebond politique

Du 7 au 11 mai a sans doute lieu l'élément fondateur lorsque près de 1 000 délégués d'une vingtaine de pays européens viennent à La Haye afin de réfléchir à des modalités de coopération en Europe. Ils demandent une Assemblée européenne. La suite de ce Congrès sera la création du Conseil de l'Europe par le traité de Londres du 5 mai 1949 conclu par 10 États³³ dont la France, ayant vocation à réunir les démocraties et qui comprend aujourd'hui 46 membres, soit tous les États européens sauf le Vatican, la Biélorussie et, depuis son exclusion le 16 mars 2022, la Russie. On soulignera le choix de Strasbourg comme siège de cette première organisation dont l'une des premières réalisations sera la Convention européenne des droits de l'homme le 4 novembre 1950.

- Le rebond économique

Le rebond économique qui a déjà commencé avec le Plan Marshall et le 16 avril 1948 l'Organisation Européenne de Coopération économique, depuis lors mondialisée³⁴ regroupant les 16 pays³⁵ acceptant l'aide Marshall, avec son siège à Paris et devenue en 1961 avec une dimension mondiale l'Organisation de Coopération et de Développement économiques, forte aujourd'hui de 38 membres, va venir grâce à l'initiative de Robert Schuman sur la suggestion de Jean Monnet. Le 9 mai 1950, le ministre français des affaires étrangères propose la mise en commun du charbon et de l'acier de la France et de l'Allemagne, la proposition étant ouverte aux autres États. C'est un magnifique rebond car il va poser les bases de ce pilier franco-allemand qui sera le socle de ce qui après notamment les traités de Rome deviendra l'Union européenne, forte aujourd'hui de 27 États malgré la défection britannique. Le 18 avril 1951 est signé par 6 États – Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas – le premier des traités créant la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier. C'est un magnifique rebond qui sera plus que prometteur conduisant aujourd'hui à l'Union européenne forte de 27 membres depuis le Brexit, et 9 frappent à la porte.

³³ [Belgique](#), [Danemark](#), [France](#), [Irlande](#), [Italie](#), [Luxembourg](#), [Pays-Bas](#), [Norvège](#), [Suède](#) et [Royaume-Uni](#)

³⁴ En 1961 l'Organisation de Coopération et de Développement économique (OCDE) l'a remplacée et a pris une dimension mondiale avec 29 pays.

³⁵ Autriche, Belgique, Danemark, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse et Turquie.

- **Le rebond défensif**

Il se produit pendant le blocus de Berlin avec la signature le 4 avril 1949 du Traité de l'Atlantique Nord par 12 Etats européens et nord-américains.³⁶ Là encore, l'organisation s'agrandira comptant aujourd'hui 30 membres et bientôt 32.

• **Les pâles imitations en Europe de l'Est.**

Le bloc communiste tente de répondre à chacun de ces rebonds occidentaux, voire de les anticiper.

- **Le rebond politique**

Il est anticipé avec la création du Kominform Bureau d'information des partis communistes et ouvriers) le 5 octobre 1947 qui sera dissous le 17 avril 1956. Le Kominform réagit à la déclaration Truman et réunit 9 partis communistes dont deux occidentaux – le français et l'italien -. Il doit permettre à l'URSS de contrôler l'idéologie et l'action des Etats et partis communistes. Il était somnolent depuis la mort de Staline.

- **Le rebond économique**

- Afin de répondre au Plan Marshall et à la coopération économique naissante de l'Europe occidentale, l'URSS tente de répondre par la création le 25 janvier 1949 du Conseil d'assistance économique mutuelle (Comecon) réunissant les pays communistes afin d'organiser la planification et la spécialisation des économies des Etats communistes. Il sera dissous le 28 juin 1991.

- **Le rebond défensif**

Le rebond défensif a sans doute été le plus connu avec le Pacte de Varsovie qui a été non pas une réaction à la création de l'OTAN mais aux accords de Paris à la suite de l'échec de la CED, et de l'adhésion de la République Fédérale d'Allemagne à l'OTAN. Le traité a été conclu le 14 mai 1955 et l'organisation sera dissoute le 1^{er} juillet 1991

b) Les voies diverses des rebonds étatiques

Nombre d'Etats principalement en Europe occidentale ont réfléchi pendant le conflit à ce que serait l'après-guerre et tenteront des rebonds de nature différente ;

1) L'« inutile » rebond américain

Le fait de ne pas avoir connu le conflit sur son territoire ne conduit pas les Américains à la réflexion, à une remise en cause de leur système, au contraire, d'autant plus que celui qui avait été l'artisan de la victoire et pouvait avoir quelques idées, Roosevelt, est décédé le 12 avril 1945. Les Américains veulent imposer leur modèle économique et politique mais n'envisagent pas véritablement d'agir notamment sur la question afro-américaine. C'est la Cour suprême qui se montre audacieuse le 17 mai 1954 lorsque, sous la présidence d'Earl Warren elle déclare à l'unanimité inconstitutionnelle³⁷ la ségrégation raciale dans les écoles publiques. Mais il faudra

³⁶ Belgique, Canada, Danemark, Etats-Unis, France, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni.

³⁷ Supreme Court, 17 mai 1954, 347 U.S. 483, Brown et al. v. Board of Education of Topeka et al.

l'action déterminée des mouvements noirs avec les figures emblématiques de Rosa Parks à Montgomery en 1955 et de Martin Luther King, les graves incidents de Little Rock en 1957, la marche sur Washington le 28 août 1963 – I have a dream - pour que de véritables dispositions législatives cherchent à lutter contre la ségrégation notamment avec le Civil Rights Act du 2 juillet 1964.

2) Le Welfare State britannique

Lorsque Churchill accède au pouvoir le 10 mai 1940, il forme un gouvernement de coalition avec le travailliste Clément Attlee qui sera d'une loyauté totale s'occupant des aspects civils de la guerre laissant l'aspect militaire à Churchill. Et cette répartition des tâches dura pendant tout le conflit.

En 1942 fut publié le rapport sur l'assurance maladie – Rapport sur l'assurance sociale et les services connexes - de l'économiste William Beveridge qui eut un grand retentissement. Le système proposé reposait sur « les trois U » : universalité de la protection sociale couvrant tous les Britanniques ; uniformité des prestations fondée sur les besoins des personnes ; unité de gestion par une assurance financée par l'impôt.

Le rapport donnait aussi comme objectif aux gouvernements futurs le plein-emploi.

La victoire des travaillistes aux élections de juillet 1945 fut une surprise mais Churchill ne leur avait pas accordé suffisamment d'attention, se croyant sûr de sa victoire.

Le nouveau gouvernement met en œuvre un grand nombre de réformes.

Notamment le rapport Beveridge voit sa concrétisation avec la création du Service national de Santé (NHS) toujours aussi mythique aujourd'hui où il connaît une crise grave. Il améliore considérablement l'état de santé des Britanniques. Les dépenses de santé augmentent de 50% pendant le gouvernement Attlee.

Dans de nombreux autres domaines comme le logement, les mesures en faveur des femmes et des enfants, des travailleurs, se met en place un Etat-providence. Egalement, marque forte du gouvernement, les industries de base et d'utilité publique sont nationalisées.

L'esprit du consensus d'après-guerre restera jusqu'à ce que Margaret Thatcher s'y attaque en 1979.

3) Les miracles allemands

Après la première guerre mondiale pour des raisons tenant aux alliés et aux Allemands eux-mêmes, l'Allemagne avait été incapable de rebondir heureusement. Il n'en fut pas de même après le second conflit mondial, bien au contraire.

L'Allemagne va rebondir politiquement, économiquement et socialement d'une façon telle qu'on parlera de « miracle ».

- ● **Le miracle politique : la Loi fondamentale**

La constitution de Weimar avait fait l'objet de critiques de la part des milieux politiques allemands qui la qualifiaient de « undeutsch » (non-allemande). La Loi fondamentale³⁸ du 23 mai 1949 est née de la volonté des Alliés de doter l'Allemagne occidentale d'institutions devant assurer démocratie et stabilité. L'Allemagne avait été divisée par les Alliés en Länder. Le 1^{er} septembre 1948 se réunissent à Bonn des représentants élus par les parlements des 11 Länder et ce Conseil parlementaire adopte le 8 mai un texte qui sera approuvé par les trois gouverneurs occidentaux puis promulgué le 23 mai sans qu'il y ait eu référendum d'approbation.

C'est une réaction au nazisme notamment avec une déclaration des droits fondamentaux insérée dans le texte même. Le premier des droits mentionnés, le droit à la dignité, servira de modèle comme premier des droits fondamentaux dans toute l'Europe alors que ce droit n'est pas mentionné expressément dans les textes français.³⁹ Un certain nombre de dispositions – clause d'éternité empêchant toute révision constitutionnelle relative à certains droits fondamentaux et au fédéralisme, déchéance de leurs droits fondamentaux de ceux qui abusent de ceux-ci pour nuire à l'ordre constitutionnel et démocratique, possibilité d'interdiction de certains partis, - qui avaient fait défaut à la République de Weimar pour se protéger sont insérées. Mais la République de Weimar aurait-elle eu le courage de les utiliser si elles avaient existé ?

Il n'en reste pas moins que la Loi fondamentale de 1949 est certainement aujourd'hui en Europe une constitution modèle. Mais la stabilité politique est sans doute liée aussi au miracle économique.

● **Le miracle économique : la réforme monétaire**

Pays ruiné, dévasté en 1945, l'Allemagne va réussir à se relever et devenir la première puissance économique européenne. Cela a été dû sans doute aux Allemands eux-mêmes et à leurs dirigeants, mais aussi à l'aide du Plan Marshall dont elle bénéficiera un peu plus tardivement mais de façon plus efficace. Le gouverneur américain en Allemagne a su mener à bien la réforme monétaire conduisant à la création du deutsche Mark le 21 juin 1948.

Alors que la République de Weimar avait connu une effroyable crise monétaire, la monnaie allemande, le deutsche Mark, sera l'une des monnaies les plus stables et sera la référence lors de la création de l'euro.

D'autres éléments permettront ce « miracle ». On en attribuera souvent la paternité au ministre de l'économie de 1949 à 1963 (avant de devenir un chancelier) et à son économie sociale de marché, Ludwig Erhard.

³⁸ La terminologie Loi fondamentale (Grundgesetz) est utilisée pour indiquer le caractère provisoire du texte constitutionnel, une constitution devant être élaborée lorsque l'Allemagne sera réunifiée. Pourtant, lors de la réunification, la Loi fondamentale sera conservée comme constitution de l'Allemagne réunifiée.

³⁹ Il a été reconnu d'une façon qu'on pourrait discuter par le Conseil constitutionnel dans sa décision de en faisant une interprétation non évidente du Préambule de la Constitution de 1946 visé dans la constitution de 1958. Cf. CC, 27 juillet 1994, n°343/344 DC, Loi relative au respect du corps humain et loi relative au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain, à l'assistance médicale à la procréation et au diagnostic prénatal

● **Le miracle social : la cogestion**

Nous avons déjà évoqué la participation, des salariés aux institutions des entreprises. Cette tradition a été renforcée symbolisée par la Mitbestimmung, traduite par cogestion, ce qui n'est pas tout à fait exact, codécision étant plus approprié. Rappelons que la Constitution de Weimar avait inscrit dans ses dispositions la participation des salariés à la gestion.

En 1947 est mise en place une représentation paritaire des salariés et des actionnaires dans les conseils de surveillance des entreprises minières et métallurgiques.

En 1952 la codécision est généralisée avec un tiers de salariés dans les conseils de surveillance. Il faudra attendre 1976 pour connaître la parité dans les entreprises de plus de 2 000 employés.⁴⁰

4) **L'espoir français du Conseil National de la Résistance**

Le rebond français peut apparaître avec le programme du CNR et on constatera qu'en reprenant l'acronyme pour son projet de Conseil national de la « Refondation », Emmanuel Macron a adressé un « clin d'œil ambitieux au Conseil national de la Résistance » (France Info)⁴¹. Le CNR se réunit pour la première fois le 27 mai 1943 à Paris sous la présidence de Jean Moulin. A Jean Moulin ont succédé Georges Bidault puis le 15 septembre 1944 Louis Saillant, CGT.

Il regroupait 8 mouvements de résistance ; les deux grandes confédérations syndicales ; CGT et CFGTC ; six représentants des principaux partis politiques reconnaissant la France libre dont le PCF, la SFIO, les radicaux, ; la droite républicaine (Alliance démocratique de Laniel et Fédération républicaine) et les démocrates-chrétiens.

● **Le programme du CNR et les grandes réformes de la Libération**

Son programme initialement dénommé joliment « Les Jours heureux » fut adopté à l'unanimité le 15 mars 1944. Ce texte comprend deux parties : « un plan d'action immédiate » afin d'œuvrer pour la Libération et surtout les « mesures à appliquer dès la libération du territoire » qui comprend un grand nombre de propositions montrant l'esprit de renouveau après les années noires de l'Occupation. S'il y a des mesures liées à cette période comme « le châtimement des traîtres », dans les « réformes à appliquer dès la libération du territoire » les autres propositions sont plus innovantes. Le programme vise à rétablir ce qui a été mis à bas comme la démocratie le suffrage universel, la liberté de la presse,⁴² mais surtout il imagine des mesures économiques avec notamment des nationalisations, et sociales avec le rajustement des salaires, le retour du syndicalisme et surtout « un plan complet de sécurité sociale ».

On formulera deux remarques. Tout d'abord, la première réforme du GPRF en 1944, le vote des femmes n'y figure pas. D'autre part le général de Gaulle ne s'y réfère jamais directement

⁴⁰ Le Monde, 20 février 2012

⁴¹ https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/entre-les-lignes/le-conseil-national-de-la-refondation-un-nouveau-machin_5159470.html

⁴² L'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel. La pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression. La liberté de la presse. La liberté d'association, de réunion et de manifestation. Le respect de la personne humaine. L'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi.

- **Les mesures économiques et sociales**

Derrière les mesures appliquées à la Libération, on trouvera l'influence du CNR dans la nationalisation de l'énergie, des assurances et des banques, bien évidemment dans la création du régime général de la Sécurité sociale.

- **Le renouveau atténué des droits et libertés**

Les idées se retrouvent dans le projet de constitution du 19 avril 1946 avec des droits et libertés insérés dans le texte même et donc les rendant contraignants. Mais suite au rejet de ce premier projet, un nouveau projet est adopté du bout des lèvres par référendum le 13 octobre 1946 donnant naissance à la IV^{ème} République. Il reprend l'essentiel des droits et libertés du premier projet, non pas dans le corps même de la Constitution mais dans un préambule rendant l'application incertaine. Il faudra la décision du Conseil constitutionnel du 16 juillet 1971⁴³ pour que ces droits et libertés aient valeur constitutionnelle.

● **Une longue nuit**

Le programme du CNR va être oublié ou occulté pendant 60 ans. C'est que les forces qui l'avaient imaginé se sont divisées. Il n'est pas évoqué lors du Programme commun de la gauche en 1972. Il réapparaît en 1994 lors de son cinquantième anniversaire et un appel est lancé le 10 mars 2004 par d'anciens résistants parmi lesquels Daniel Cordier, Lucie et Raymond Aubrac, Georges Séguy Jean-Pierre Vernant, Germaine Tillion, Stéphane Hessel ... Ce dernier dans son petit livre en 2010 « Indignez—vous ! » se réfère au programme du CNR affirmant que « C'est tout le socle des conquêtes sociales de la Résistance qui est aujourd'hui remis en cause ». Et en effet, il convient de relire ce programme du CNR pour pouvoir connaître « ces jours heureux » espérés il y a déjà 78 ans lors de ce magnifique rebond.

XXXXXX

Après les deux conflits mondiaux, les rebonds ont été bien différents. Les leçons de l'échec de ceux ayant suivi le premier conflit n'ont pas été retenues loin de là. Pourtant certains des rebonds qui ont suivi le second – et volontairement nous utilisons second et non deuxième – conflit ont permis de faire en sorte qu'il n'y ait pas de troisième guerre mondiale. Et pourtant de par le monde, et l'actualité nous en apporte aujourd'hui l'abominable témoignage, les guerres n'ont pas disparu risquant toujours de mettre l'humanité en danger.

Pour que nous puissions encore progresser, faudrait-il « une bonne guerre ». On peut très bien rebondir sans aller jusqu'à cette extrémité.

Dominique BREILLAT

Membre de l'Université Inter-Âges de Poitiers

⁴³ CC 16 juillet 1971, 71-44 DC, Loi complétant les dispositions des articles 5 et 7 de la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association.

« Âges et cultures, les temps du rebond

Le nouveau conférencier au temps de la COVID 19 »

Que devient un conférencier traditionnel qui, du jour au lendemain (Le 20 mars 2020, crise sanitaire exige,) ne peut plus se déplacer ? Sur le coup, il est ébranlé : plus personne pour l'écouter, se challenger, mettre en valeur - au travers de son art oratoire- ses connaissances, ses valeurs ajoutées, et plus personne à inspirer, à motiver ; finis les heureux contacts humains !

Le conférencier doit-il ranger son matériel de projection, son micro, son ordinateur et ronger son coup de blues, en attendant que cela passe, pire subir la crise, déprimer et souffrir ?!

Que nenni : « nous sommes en guerre »: si tu ne viens à Lagardère, Lagardère ira à toi !

Alors nouvelle stratégie : le conférencier va alors s'inspirer de l'exemple d'un célèbre journaliste -Samuel Etienne - qui avec, un ordinateur branché sur internet, un progiciel Twitch, un micro et une webcam, s'ouvre en ligne et à distance à la communauté des milliers d'internautes, d'horizons divers. Résultat : un large score d'audience quotidienne !

*Alors c'est décidé : imitons-le, valorisons nos compétences, nos opportunités malgré les nouvelles contraintes et **rebondissons** !*

Action rapide : le conférencier contacte des pros du « streaming », investit en matériel, conçoit son « PowerPoint », planifie et annonce sa conférence aux associations par mail : titre en ligne (Webinaire), Pitch (Sujet), date, adresse internet, heure de diffusion.

Le moment venu, le nouveau conférencier se lance fébrilement pour une première conférence en live, utilisant au mieux ses compétences oratoires, interagissant en « chat » avec ses « followers » ; il faut et doit mériter son public et, c'est nouveau, séduire à distance...un challenge !

*Miracle : retour de flammes : chiffres de fréquentation canon et sans bouger de chez soi... Super ! Moral en hausse, enthousiasme, motivation et confiance ... réussite **et estime de soi** !*

*Moralité : à ce jeu, le « live streamer conférencier » a gagné la partie ; **il a rebondi**, transformé la crise en solides opportunités, partagé, renoué et maintenu avec avantage - quelle que soit la distance et le nombre de participants - un solide lien social et culturel, attendu une rencontre virtuelle « gagnant gagnant ». Le lien de sociabilisation du « new conférencier » peut désormais s'équilibrer entre les conférences en « présentiels » et les « webinaires » : le **rebond a enrichi pour l'avenir l'activité conférentielle**.*

*Mais attention : rebondir à tout âge nécessite certaines vertus...« la culture » et la « curiosité en font partie, mais aussi le faire « **ensemble** »*

Au sens plus large, rebondir c'est se réadapter vite, se réinventer pour explorer de nouveaux univers ! On récolte ce qu'on sème, replantons-nous !

*Et sur ces derniers termes, je conclurais mon propos, qui ne manquera pas de faire **réfléchir les responsables UFUTA** pour profiter de cette opportunité d'exemple (En toute modestie !) et afin d'enrichir leurs moyens de communication et de porter **la culture** aux adhérents où qu'ils soient et quand ils le souhaitent et pour ceux qui le désirent ! Bon avenir pour tous.*

Sauveur FORTE

UIA Poitiers

LA REALITE AUGMENTEE AUX SERVICES DES SENIORS

LE METAVERS

Je vais rester sur la thématique du rebond. Le métavers est un bon sujet pour clôturer ces assises et donner une nouvelle perspective à ce que va être l'internet de demain.

Métavers vient de méta-univers, terme anglais fixé en 1992.

On va pouvoir s'incarner dans des avatars, se balader de planète en planète, passer d'un monde à l'autre ; on pourra travailler, se divertir, apprendre. La question n'est pas AUGMENTEE AUX SERVICES est-ce bien ou mal... Ça va arriver. Demain vous allez vous balader de mondes virtuels en mondes virtuels. On présente ces innovations depuis 25 ans à Laval Virtual, avec de nombreux usages dans l'industrie, dans la santé, la formation, la culture...

Il s'agit de réaliser une extension de l'espace-temps de plusieurs manières : on est dans des mondes virtuels incarnés par un avatar. Cet avatar peut être dans n'importe quel monde, vous pourrez même avoir des vies parallèles que vous piloterez.

Le temps qu'est-ce que c'est ? Il n'est pas impossible qu'un jour on soit capable d'enregistrer tout ce qui se passe sur la planète. Ce qui permettrait de faire un voyage dans le temps ; vous pourrez revenir dans le temps à un moment donné. Vous pourrez jouer sur quelques paramètres : « tiens, si on dépensait un peu moins de CO2, si on développait telle ou telle technologie, quel serait l'impact sur la planète ? » Vous lancez une simulation et vous regardez vingt ans plus tard ce que devient la planète et vous prenez la décision aujourd'hui. La puissance des ordinateurs quantiques permettra demain de faire ces calculs.

(Illustration vidéo...)

Ubiquité : Jean-Michel Jarre joue pour de vrai et son avatar joue pour de faux dans la cathédrale Notre-Dame de Paris.

Il a des capteurs sur lui qui enregistrent ses mouvements qui sont transformés en temps réel dans son avatar.

Demain vous allez pouvoir filmer un match de football et dans n'importe quel stade du monde vous chaussez des lunettes qui vous permettront de voir le match en hologramme.

Les outils de réalité virtuelle, masques, lunettes, sont comme nos outils de transport dans la vraie vie.

La prochaine révolution qui remplacera le smartphone ce sont les lunettes qui remplaceront appareils photos, téléphones...

Il y a aujourd'hui 250 entreprises qui éditent des mondes virtuels. En 2020 il n'y en avait que 40.

En 1991 il y avait un site web, en 93 il y en avait 130... Plus de 2 milliards aujourd'hui.

Aujourd'hui les éditeurs de mondes on produit un petit millier de mondes virtuels ; les perspectives économiques sont donc énormes.

Les champions du métavers n'existent pas encore... Il y a aussi des risques.

Le métavers c'est une agrégation de technologies innovantes. Mais la principale destruction que ça va provoquer, c'est une destruction anthropologique. Ça va changer notre rapport au temps, à l'espace, aux autres. On est déjà en train de l'expérimenter avec les médias sociaux. Dans un avenir plus ou moins lointain nos successeurs auront peut-être leur vie intégralement dans ces mondes virtuels.

Le métavers ce n'est pas seulement des mondes virtuels ; c'est la partie émergée de l'iceberg. Plein de technologies sont nécessaires pour que tout cela fonctionne.

En 1997 Canal Plus s'est associé avec une des premières sociétés de jeux vidéo pour créer « le deuxième monde ». Une copie de Paris dans un jeu vidéo ; on pouvait y créer des avatars, acheter des commerces, faire du commerce... Est arrivé « Second life », premier monde virtuel des années 2000 qui existe toujours, où une communauté génère 300 millions de dollars de chiffre d'affaire chaque année. Aujourd'hui « Second life » propose du sexe et de la drogue...

Vous avez là toutes les technologies, l'upchain, les crypto monnaies, la LFT, l'intelligence artificielle, le fait d'être dans le cloud... Vous pouvez toucher, sentir dans des mondes virtuels...

Plus ces technologies vont grandir, plus la partie émergée de l'iceberg va être importante, plus il va y avoir d'activités dans les mondes virtuels.

C'est une ruée vers l'or. Avec tous les dérèglements que cela suppose.

(Illustration : recrutement de Carrefour dans le métavers)

Il y a un seul métavers dans lequel il y a de nombreux mondes virtuels. Il doit être ouvert et accessible à tout le monde, personne ne doit le contrôler, être indépendant du hardware (le matériel nécessaire) ; c'est un réseau de connexion entre les gens. Ça va être le futur d'internet.

Aujourd'hui :

On peut se divertir ; les jeux vidéo en ligne sont les prémisses de mondes virtuels.

L'événementiel peut avoir une partie physique et une partie virtuelle.

Application dans le monde de la formation.

(Illustration : « Ready player one » de Spielberg)

A Laval Virtual, en 2020 à cause du confinement on a créé une plate-forme ; 7000 avatars ont été créés pour venir à cet événement. On a transformé la totalité de notre site de conférences physiques en conférences virtuelles. On a créé un nouveau métier : celui d'organisateur d'événements virtuels. A l'été 2020 on a eu une cinquantaine de demandes d'organisations d'événements. Une équipe d'une dizaine de personnes travaille sur le sujet ; l'an dernier elle a fait plus d'un million d'euros de chiffre d'affaires.

Ces organisations évitent les frais de déplacement, les risques divers et répondent à différentes demandes : lieu, salles de réunions, possibilité de concert, de chasse au trésor, aide de traducteurs, reportages vidéo, hôtesse d'accueil...

Question : le prix

-Nous sommes facilitateurs entre les éditeurs de plates-formes et les clients. L'achat d'un monde virtuel coûte 100 000 €.

Nous avons réalisé la virtualisation du salon nautique pour 180 000 €.

La moyenne est autour de 15 000 €, pour une journée, avec plusieurs centaines de personnes.

Question : sécurité, fake news, virus...

-Nous avons été confrontés à des trolls (avatars perturbateurs), incursions d'images pornos. Nous avons créé un service d'ordre adapté.

Question : ce monde m'effraie... trop déshumanisé....

-L'homme avant tout. Mais « le coup est parti »...

Question : rapports sociaux

-On peut imaginer que les gens vont se retrouver par centres d'intérêt...

Question : premier monde virtuel : le téléphone – au lieu d'éloigner il a rapproché ; espérons...

-Il y a de la drague entre avatars... De la désinhibition...

Question : je suis traumatisé... Je conseillerai à mon petit-fils d'être plombier, soudeur, électricien...

- Il faut concevoir le monde à venir non comme un remplacement mais comme une augmentation ; un plus. Des ados ont déjà leurs vrais copains à travers leurs jeux vidéo. Vous n'éviterez pas la technologie mais ce que vous pouvez transmettre ce sont vos valeurs.

Question : de retour de Corée, j'ai l'impression qu'on avance avec le pied sur le frein. Nous sommes en retard sur l'ordinateur quantique...

-les Chinois ont des plans à long terme ; les Américains ont un système dérégulé...

Question : je préfère continuer ma vie dans le monde réel...

-Ne diabolisons pas...

Question : ce ne sont que des outils...

Question : imaginez qu'il n'y ait plus d'énergie...

Un grand pouvoir entraîne de grandes responsabilités....

Laurent CHRETIEN
Laval Virtual

TABLES RONDES

Place des seniors actifs dans la société

Introduction du Président de l'UFUTA

Je vous propose de comprendre le point de départ qui nous a amené à mettre cette table ronde au programme des assises, parce que finalement les seniors actifs nous savons ce que c'est...

Vous êtes les seniors actifs de nos UTLs !!! Donc on sait, alors c'est fini, on n'a plus rien à se dire, on s'est vu, on s'est reconnu et puis c'est une bonne après-midi au revoir... Mais il n'est pas là le problème certes on a parlé de la problématique du bénévolat et le sénior actif ne doit pas se confondre avec le sénior actif inactif... Si on essaie de définir, c'est le sénior qui ne s'implique pas !

Le problème n'est pas là, le point de départ c'est lorsque votre prédécesseur monsieur HENRY, monsieur LANDELLE, m'avait alerté sur le fait que le premier ministre de l'époque, Édouard PHILIPPE, venait de proposer une mission à une députée de Loire-Atlantique madame DUFEU SCHUBERT dont le titre principal était « la place des seniors dans la société », « comment les intégrer dans le bien et mieux vieillir ? » et elle a remis un rapport au Premier ministre dont le titre c'était « réussir la transition démographique et lutter contre l'âgisme ». Quel horriblement mot d'ailleurs au passage : âgisme !!

mot américain qui veut simplement dire qu'au fur et à mesure où on prend de l'âge, on est dévalorisé dans la société, on est déclassé et finalement on devient petit à petit mis à l'écart par la société...

Je lui ai demandé, au nom de l'UFUTA, de me rencontrer : réponse de ses services : madame la députée n'a pas le temps de vous recevoir. Je l'avais invité à partager à un conseil d'administration de l'UFUTA sur Paris mais son agenda était plein. Et lorsqu'on lit son rapport, (et vous pouvez le trouver si vous tapez sur Internet rapport de Madame DUFEU SCHUBERT), vous tomberez sur les 140 pages de son rapport plus les annexes. Pas une seule fois le mot UFUTA n'est prononcé, alors qu'est rappelé la loi de 2015 sur le bien et le mieux vieillir où nous sommes cités dans la loi, qui a conduit, Françoise peut en témoigner, à la signature d'une convention multipartite dont aujourd'hui nous continuons à bénéficier et à mettre en avant.

Et lorsqu'on lit les éléments de son rapport qu'est-ce que l'on constate ? D'abord, on nous parle de la fin de vie... Ah oui bien sûr ! Le plus tard possible, si vous êtes d'accord avec moi... Et on nous parle aussi de comment valoriser les seniors... Les associations qui leur raconte des histoires, des associations qui leur font faire quelques activités et les UTL point !

Alors, peut-être, faut-il s'interroger sur nous. Nous dire qu'il y a les seniors qui petit à petit arrivent en fin de vie, qu'on retrouve dans des EHPAD et dont l'actualité a montré qu'il y avait du travail à faire, et il ne s'agit pas de les écarter d'une réflexion nationale... Ce que je voudrais ici, c'est qu'il ressorte de nos échanges et que l'on puisse intégrer dans nos actes, c'est que les seniors, ce n'est pas que ça ! Les seniors c'est tous ceux qui, à travers nos UTLs, sont actifs, s'impliquent en tant que bénévoles mais aussi produisent.

Nous aurons le plaisir demain, de remettre le prix de la recherche, non pas à des jeunes doctorants qui ont toutes leurs carrières devant eux et il joue parfois cette carrière sur leur thèse, mais à des seniors qui prennent du temps, monsieur le président de l'UTL Essonne vous savez que ça prend du temps de faire la recherche, vous avez un groupe qui travaille sur le patrimoine, dont nous parlerons demain, et ils n'ont rien à en retirer en terme de carrière, et pourtant ils prennent leur temps pour consulter des archives se déplacer, à réfléchir comment présenter les choses. De même l'Université Libre de Saint-Germain aussi a fait un travail sur la forêt, là aussi ça prend du temps, ça ne se fait pas en 5 minutes.

Ce sont cela les seniors actifs, ce sont tous ceux qui partagent dans nos universités du temps libre le plaisir d'écouter un professeur, de partager des connaissances, et monsieur ARTHUIS nous y a invité, et beaucoup de seniors le font, à réfléchir au monde de demain.

Mais quand on parle aux politiques, quand on parle aux décideurs, à celui qui conduit la politique de la nation, le senior actif n'existe pas ! Ce n'est pas eux qui sont prioritaires ! Je ne demande pas de passer avant les autres, mais au moins à égalité avec les autres.

Alors j'aimerais que d'abord, nous partageons ce constat premier point de cette table ronde et ensuite que nous essayons de nous dire, comment alerter, ensemble. Pas seul ! J'ai l'impression parfois que même avec le titre de président de l'UFUTA, je suis une voix dans le désert ! Il me faut des relais, les relais c'est vous ! Dans chaque région, dans chaque département et parfois même en allant jusqu'à la commune, pour dire, les seniors actifs regardez ce qu'ils font et c'est une richesse de notre société.

On essaie à tout moment de les valoriser. Je suis sûr qu'il n'y a pas qu'à l'UFUTA qu'il y a des prix, il n'y a pas qu'à l'UFUTA où on valorise un travail parfois artistique, nous aurons dans 2 ans les chardons qui vont valoriser les travaux artistiques, et comment faire pour prendre conscience...

D'abord je pense à la société, parce que la politique, si cela n'intéresse pas la société, ça ne l'intéresse pas lui non plus !

Donc d'abord la société, pour se dire qu'après la retraite, il n'y a pas un trou entre la retraite et la fin de vie. Par ailleurs, c'était dans la loi 2015 : **le bien et mieux vieillir retarde les effets néfastes du vieillissement pour tous.**

Alors on n'est pas les seuls vecteurs, il y a des clubs et on parlait tout à l'heure de club de bridge, il y a d'autres clubs qui entretiennent le bien et le mieux vieillir mais comment on peut faire passer ces seniors actifs, pour qu'ils soient reconnus, et qu'à travers eux, nos structures soient reconnues.

Voilà ce que je voudrais vous emmener à réfléchir ensemble, parce qu'on a tous à gagner de cette réflexion. Vous avez peut-être vous, chez vous, des actions qui mettent en valeur au niveau local ces seniors actifs et vous-même, parce que nous en sommes dans une société, il faut bien reconnaître, où il faut se vendre d'une manière ou d'une autre. Il faut arriver à intéresser. Mais moi ce qui m'intéresse, c'est qu'on fasse remonter dans les Actes des Assises, dans les éléments que l'on mettra en lumière, cette réflexion comment vous voyez les seniors actifs d'aujourd'hui, ceux de demain.

Comment peut-on par une réflexion commune, nous faire entendre des décideurs ? Vous l'avez compris c'est une introduction au partage, Ce que j'attends de vous maintenant, c'est une prise de parole et qu'on échange et qu'on voit comment mieux faire reconnaître les seniors actifs. Vous avez entendu ce matin quand le ministre était là, j'ai déjà essayé de profiter de sa présence pour aborder ce thème' avec celui du bénévolat, mais c'est difficile de se faire entendre. Bien sûr, si on se tait, ils

n'entendent pas ! Comme cela ils sont tranquilles, ils n'ont pas entendu et quand on les interroge, quand on les interpelle, ils n'entendent pas mieux, mais au moins on l'a dit !

J'aimerais qu'on puisse échanger là-dessus. Ce qui m'intéresse c'est votre vision, ce qui m'intéresse c'est votre façon de gérer cela au niveau local. Qu'est-ce que vous pouvez nous proposer en tant que UFUTA pour aller vers la reconnaissance des seniors actifs reconnus...

Prise de Parole de Monique FALLEAU (UTLO) :

Je voudrais juste vous faire partager une expérience récente, une expérience orléanaise qui a été initié par France 3 région Centre, qui nous a proposé à l'UTL d'Orléans, durant une semaine, dans le cadre d'un magazine donc qui est malheureusement est passé très tard 11h du soir, qui est venu nous proposer donc de rencontrer des étudiants de l'université de l'UTL d'Orléans pour les filmer ça a duré une semaine sur le thème justement du Bien vieillir. Donc ce journaliste et son équipe sont venus dans l'UTL et ils ont demandé des volontaires pour raconter ce qui se passait à l'UTL, dans leur vie de l'UTL, mais aussi dans leur vie extérieure à l'UTL. Et donc durant une semaine, il y a eu quelques cobayes dont j'ai fait partie avec ma directrice aussi, nous avons été filmés durant des réunions de travail, durant une participation aux cours, et durant nos activités à l'extérieur : Chorale et vélo par exemple. Donc l'objectif maintenant, c'est de ne pas en rester là, nous allons prochainement rencontrer le président régional, et nous allons lui faire part de cette expérience, je pense que c'est une première étape pour nous faire connaître.

Prise de parole du Président (UFUTA)

Je vais vous raconter l'expérience que nous avons eu très récemment dans l'UTL34. Le maire de Lamalou-les-Bains nous contacte pour nous dire que TF1 fait un reportage sur les communes de moins de 10000 habitants, pour mettre en valeur l'activité de ces communes et cetera. Lamalou les bains a été choisie avec une autre commune et ils sont prêts à venir à l'UTL filmer et faire quelques images. On prévient autour de nous, les gens du conseil d'administration et au-delà. On est content de passer au journal de TF1 En définitive, ils ont bien filmé notre club photo mais en disant que c'est le club de la ville et l'UTL, elle, a disparu. En clair ils n'ont pas parlé de nous, simplement de la commune de Lamalou les bains. Conclusion : les rapports avec les médias sont parfois compliqués. Nous avons une presse locale, Midi Libre, comme vous ici Ouest France et parfois nous ne retrouvons pas la teneur exacte de nos propos, et nous ne reconnaissons pas le message que nous avons souhaité faire passer.

Concernant votre relation avec France 3, j'espère qu'à un moment donné, on puisse essayer de faire circuler le résultat de votre expérience, comment vous avez pris contact, comment vous avez pu réussir à les faire venir chez vous, pour que d'autres dans l'UFUTA puissent utiliser votre expérience ...

Prise de Parole de Geneviève LANGLOIS (ULSG)

Je voudrais vous parler des expériences en tout cas que j'ai vécu, 4 types d'expérience, dans différents domaines, pas seulement de l'UTL. Il faut savoir que moi je suis très optimiste sur le bénévolat, je pense qu'il y a justement une importante demande de bénévolat, la difficulté cela sera de l'animer, de les garder et c'est autour de ça que nous travaillons.

La première expérience c'est que nous avons traversé, comme vous tous, la pandémie et que jusqu'à présent on avait nos professeurs dans une salle, on avait nos étudiants et il a fallu, en l'espace de très peu de temps, trouver des solutions, pour apprendre en visioconférence. Non seulement apprendre à les filmer mais aussi à nos professeurs de les accompagner. Je peux vous garantir qu'on a passé une demande à nos seniors actifs et une douzaine de personnes se sont présentées sans formation particulière. Ils ont tous demandé à apprendre et donc, aujourd'hui, c'est grâce à cette rapidité, et parce que nous avons osé, que notre UTL, en tout cas, s'en est sorti et je rejoins tout à fait Angers nous on est basé que sur le bénévolat c'est une condition de survie pour fonctionner d'où l'importance d'animer.

La deuxième expérience, je suis désolé j'en parle aussi mais c'est dans un autre domaine, nous sommes une région où le bénévolat est très important. C'est dans le domaine médical lorsqu'il y a eu une demande pour pouvoir créer des centres de vaccination un peu partout. 400 personnes ont répondu présent et 400 personnes avec une organisation et bien le rendez-vous a été pris et ça marche encore.

3e sujet : quand je suis sortie du travail en prenant ma retraite, le monde s'est écroulé parce qu'on était habitué à travailler je ne sais combien d'heures... Se pose alors à moi des questions : est-ce que je vais consommer ou est-ce que je vais me rendre utile ? À l'époque, j'ai retrouvé en fait l'idée que c'était d'aider les autres en particulier dans les primaires, les professeurs et les directrices d'école, ils n'ont pas de secrétaires administratives et je me suis dit : rentrer dans une école primaire, je me mets à disposition de l'équipe pédagogique et ils pourront se recentrer sur leurs élèves et puis sur certains autistes qui viennent de plus en plus. Et c'est ce que j'ai fait, j'ai eu du mal à le faire, mais je suis allé à l'éducation nationale qui m'a dit : on ne rentre pas comme ça et donc je suis allé voir Pôle emploi et qui m'a fait rentrer dans un emploi aidé voilà et donc c'est pour vous dire que c'est possible... Les bénévoles, ce n'est pas le sujet, le sujet aujourd'hui c'est que la société est en train d'évoluer que les bénévoles, il faut les animer, les intéresser, les fidéliser et puis de s'adapter pour faire en sorte que justement tout ça marche...

Prise de Parole de Dominique BREILLAT (UIA Poitiers)

Oui tout à l'heure on a parlé de reconnaître les seniors actifs. Moi je parlerai de connaître les seniors actifs et je pense à une catégorie particulière de seniors actifs c'est-à-dire les enseignants chercheurs des universités qui sont en retraite parce que ces personnes sont quand même le vivier majeur de nos conférenciers dans les Universités du Temps Libre ou Université Inter-Âge.

Je vous expliquerai ma petite expérience à cet égard. Je suis de l'Université de Poitiers et il y a quelques années, nous avons eu des élections présidentielles et pour l'élection à la présidence de l'Université, je me suis adressé aux deux candidats, à celui qui l'a emporté comme à l'autre, je leur avais dit : que comptez-vous faire en ce qui concerne les enseignants retraités.

J'ai eu la chance d'avoir à faire à un président élu intelligent et qui m'a dit écoute ce que je te propose : c'est que tu réunisses une commission et que tu la composes avec divers personnels de toutes catégories de l'Université pour notamment voir ce que l'on peut faire pour que ces personnels une fois retraités, puissent toujours être utiles à l'université.

Bien entendu, je me suis également dirigé vers le service avec lequel, quand j'étais doyen, j'avais eu le plus de difficultés, c'est-à-dire le service du personnel et je leur ai dit voilà : est-ce que je pourrais disposer de la liste des personnels retraités ? Réponse : il n'y en a pas, parce qu'on ferme le dossier le jour où vous êtes inscrit sur le grand livre de la dette publique. Donc vous n'existez plus et j'ai constaté

notamment que dès que l'on était retraité, notre adresse courriel de l'université disparaissait ce qui, pour beaucoup d'enseignants chercheurs qui avaient notamment des relations avec des universités étrangères, devenait une catastrophe. Le président de l'université m'a dit mais écoute : ce n'est pas un problème, on va pouvoir le maintenir parce que ce n'est pas un problème technique, c'est un problème politique et en effet ce président a eu l'intelligence de maintenir à tous les collègues qui le souhaitaient cette adresse courriel qui leur permet encore une certaine existence.

Mais également, on a en ce qui concerne notre administration, sur le plan national des problèmes, avec une catégorie de professeur qui s'appelle les professeurs émérites où on a un système qui est, comme disait THIERS, un véritable cérémonial chinois c'est-à-dire que pour être professeur émérite faut demander régulièrement, le renouvellement alors qu'il serait si simple dès que l'on est en retraite que le titre de professeur émérite vous soit attribué. Et je peux vous dire que un de mes collègues qui était un des meilleurs collègues de l'Université et à qui un jour on avait retiré le titre de professeur émérite, a toujours continué par la suite, quand il écrit des articles régulièrement et de très haute qualité scientifiques, a signé professeur émérite à l'Université de Poitiers et il avait bien raison.

Ce que je voudrais dire, c'est qu'en effet ces enseignants chercheurs, il faudrait peut-être que les universités comprennent que, et je dirais que c'est valable pour les enseignants chercheurs comme toutes les catégories de personnel de l'Université qu'ils peuvent apporter quelque chose à l'Université, il faudrait que l'on puisse en avoir la liste. Malheureusement, ce ne sont pas des initiatives que l'on peut prendre ; on invoquera des problèmes soi-disant juridiques mais qui me font beaucoup sourire. En tout cas, je trouve que c'est fort dommage car si on disposait de ces listes d'enseignants chercheurs retraités, on pourrait avoir encore énormément de possibilités de conférencier. Croyez-moi parce que pour beaucoup de mes collègues retraités, on ne demande que ça à faire des conférences.

Prise de parole du Président (UFUTA)

Merci M BREILLAT pour votre intervention. L'UFUTA pourrait sous ma signature et avec votre aide s'adresser à France Université d'une part, à la Ministre de l'Enseignement Supérieur d'autre part pour soulever la problématique et voir si les solutions que vous proposez sont adaptables à l'ensemble des Universités française.

Prise de parole de Michèle JEGAT (UTL34)

Ce que Monsieur BREILLAT vient de dire pour les enseignants d'Université, les anciens, les retraités, est important, mais ça rejoint **tous** les retraités de France. A partir du moment où vous êtes retraités, on vous dit « vous n'êtes plus actif, vous êtes à la charge de la société et du social ». C'est le problème de la retraite, donc on a des retraités actifs mais pour l'État, nous sommes à leur charge ; nous ne sommes plus actifs, ce sont les autres qui nous payent notre retraite, nous sommes à la charge des autres

Prise de parole de Nicole PETITOT (UOFC)

Je voudrais d'abord confirmer ce que nous a dit monsieur BREILLAT : quand on a un professeur qui n'est plus en activité, on ne retrouve pas son CV. On est incapable de trouver, sur internet, quel était son domaine de recherche. Alors bien sûr on peut trouver les livres qu'il a écrit, s'il a écrit des livres, les communications c'est toujours plus compliqué à chercher, mais il est rayé de la carte.

Je peux vous dire que dans ma propre université l'Université de Besançon à laquelle j'appartiens, je leur ai demandé les coordonnées d'une conférencière qui était venu il y a à peu près 4 ans. C'était au moment du référendum, ce professeur appartenait à l'Université de Besançon, j'ai demandé au secrétariat si j'avais une adresse valide ;(parce que je n'en trouvais pas), on m'a répondu qu'on ne savait pas qui était cette personne. Mais je dois vous dire que ma directrice était sa propre collègue, alors quand même !!

Je voulais aussi revenir sur le problème des retraités, alors moi quand on m'explique que je coûte pour moi. Je rappelle gentiment que j'ai payé pour d'autres, donc je n'ai pas de souci Par contre ce qui est beaucoup plus grave -et ça je suis intraitable quand on me le fait- ou quand on le fait à une personne devant moi : quand on est en retraite, on devient par définition idiot. On m'a demandé à la banque comment je faisais pour savoir que 3 % de 5000, ce n'était pas à 30 j'ai répondu à ma conseillère qui est jeune et qui n'est pas si mal, moi comment j'ai fait ? Mais je me suis rappelé que j'avais une tête. Et j'ai posé la question ; je lui ai demandé de faire le calcul, ce qu'elle fit immédiatement et elle m'a immédiatement dit que ce n'était pas 30...On est constamment en butte avec ce genre de comportement.

Je voulais vous dire, plus sérieusement, qu'il y a une reconnaissance qui m'importe énormément. Ce n'est pas tellement la reconnaissance du travail que je fais sur le plan local, et le Maire qui est un ancien collègue me dit « toi Nicolle tu es grand public, c'est un public particulier qui ne pose pas de problèmes ». En cela, il n'a pas tort, c'est un public qui comprend, relativement mieux que la moyenne nationale, les problèmes mais ce que je souhaiterais, moi c'est que nous soyons reconnus partout ; parce que, en fait, dans la petite ville qui a 8 000 habitants, on est considéré comme une espèce de coterie savante qui n'est pas faite pour tout le monde. Et ce que je voudrais moi, c'est que quand quelqu'un, quel que soit le niveau, parce que les seniors on a tous vocation à mourir ça c'est sûr, mais rien ne nous garantira pas qu'on n'ira pas en EHPAD. ça c'est la vie, on peut devenir Alzheimer alors qu'on était quelqu'un avec une tête plus que bien faite, et avant 95 ans, donc mais ce que je voudrais c'est qu'on ait une existence qui soit reconnue, que l'on soit reconnu comme des gens normaux. Par exemple, je peux vous dire que pour se faire reconnaître par ses collègues de lycée pour qu'ils disent à leurs élèves de venir écouter une conférence, c'est la croix et la bannière... Je voudrais que l'on soit vraiment reconnu de la société et que les gens sachent que nous existons, pas forcément pour devenir des bénévoles actifs, mais au moins des auditeurs, et bien ça je trouve que c'est vraiment très peu fait.

On devrait davantage faire partie de la ville, comme le club de sport, qui est finalement mieux reconnu que nous, parce que c'est vraiment difficile de convaincre quelqu'un de franchir le seuil de nos UTLs surtout quand on sait que nos générations, la mienne je peux me rappeler que comme j'ai passé mon baccalauréat en 1965 les femmes étaient soit un peu en dessous de 10 %, soit un peu au-dessus de 10 %.

Donc comment vous voulez vous, dans une ville de 8000 habitants, remplir un amphithéâtre où tout le monde est bachelier, je ne dis pas sortir de l'Université quand on sait par exemple que la profession qui avait le plus grand nombre de bachelier, c'était les institutrices et au-dessus, les infirmières dans ma génération, il y en avait au moins une par section, par année qui avait le bac, aujourd'hui il y en a moins d'une qui ne l'as pas.

C'est quand même un vrai problème, l'Université Ouverte, c'est un titre qui fait quand même un petit peu peur dans l'ensemble de la génération qui n'a pas fréquenté l'université. Alors je ne sais pas si vous avez le même problème ; mais dans une grande ville, si on fait une étude sociologique du public des Universités Ouvertes, le niveau est forcément supérieur au niveau de formation moyenne. Mais dans une petite ville de 8000 habitants, comment voulez-vous que je trouve dans ma petite ville, même en ratisant large, 200 personnes qui sont tous allés à l'université...

Prise de parole du Président (UFUTA)

Je voudrais rebondir ce qui a été dit, d'abord c'est une réalité ce que tu as décrit Nicole.

Ensuite deux réflexions, d'abord dans les statuts de l'UFUTA a bien été mis que les UTLs n'imposaient pas de prérequis, de diplômes pour accueillir du monde et parfois j'ai pu constater quand même que le mot université dans « Université du Temps Libre » pouvait faire fuir alors qu'il devrait faire rentrer (la salle précise « peur) oui peur...

Deuxième chose sur laquelle je voudrais rebondir parce que ça me paraît intéressant : on a commencé à y réfléchir dans le groupe communication, dont je vous parlerai demain lors de l'Assemblée Générale, l'idée ce serait de temps en temps, tous ensemble, c'est-à-dire les directeurs dirigeants des UTLs,, membres de l'UFUTA ; nous faisons campagne sur un thème précis, au niveau local, au niveau départemental ou régional et tous ensemble c'est-à-dire que ça aurait un retentissement national à l'instant T : et le thème de la reconnaissance, de dire il faut que nous soyons reconnus de tous c'est ce que tu as dit « **moi je veux une reconnaissance partout** » ça peut être un thème d'une première communication où on se donne un top on se met à faire un échange par mail pour faire une publication adressée à la presse qui soit à la fois générale mais aussi locale . Et puis on se donne un top et chacun d'entre nous, on se dit dans la semaine, on communique de ce texte commun dans la presse locale ou régional ce qui permettrait à l'instant T que tout d'un coup tous les journaux locaux soient sensibilisés. Et ça permettrait peut-être d'avoir un retentissement un peu plus que local ...

Prise de parole d'Éric HENRY (UATL)

Je vais enchaîner sur cette idée de Stéphane et pour revenir au petit message adressé au Ministre de l'éducation à propos des retraités de l'Université ou de l'Education Nationale. M je suis plus basiste et donc moi je pense que c'est à chaque université de faire une demande à son Université de manière à ce que le Ministre ou la direction centrale du personnel, je sais pas comment ça marche très bien à l'Education Nationale, mais que l'organe central du parti des enseignants soit sollicité de multiples part et puis que, du coup, le président de l'UFUTA puisse couronner ce bouquet de demande par une demande officielle enfin ça c'est ma petite remarque de basiste par rapport à la proposition présidentielle...

Réponse du Président (UFUTA)

Je pense que c'est un élément important que, là aussi, il faut se coordonner. Il ne faut pas que chacun écrive dans son coin, mais au contraire il faut faire une démarche commune et je crois qu'il faut aller aussi taper à la tête et que ça redescende, parce que si ça ne redescend pas, il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre dit le proverbe...

Prise de parole d'Éric HENRY (UATL) –suite

Alors je vais compléter parce que dans notre campagne de communication pour éviter de continuer à perdre des adhérents, c'était l'objectif de la campagne qui vous a été présenté tout à l'heure par Belén. On a aussi ciblé le secteur privé car vous dites « on ne connaît pas les retraités dans l'Université » et bien dans les entreprises privées non plus !

Chez les artisans, chez les petits industriels, on garde les noms des retraités et leurs adresses pendant quelques années parce qu'en cas de problème, on peut avoir besoin d'eux mais au bout de 5 ans c'est fini, on les oublie parce qu'ils sont trop vieux. Donc, il y a un travail qui doit être fait avant leur départ.

Nous allons, dans ce que nous avons prévu avec l'Université de rencontrer les futurs retraités un an avant leur départ et on est en train de mettre ça en musique. On l'a déjà fait une fois et on va recommencer sur les seniors actifs, n'oublions pas que nous vivons dans un monde d'association. Les seniors ont énormément d'associations pour leur proposer des activités nous sommes une parmi les autres et je pense qu'un élément du discours que nous avons à avoir, que nous devons absolument prendre en compte lorsque nous parlons de nous, c'est que nous sommes plutôt complémentaires de ce que font les autres. Nous offrons d'autres possibilités de bénévolat qui sont différents des bénévoles à caractère caritatif ou des bénévoles, j'allais dire de quartier ou de l'association de relation de proximité, nous offrons quelque chose qui, généralement, est sur une plus grande surface. Nous sommes des Universités sur des grandes villes ou sur des grandes agglomérations, des départements tout entiers : donc cette possibilité que nous offrons, c'est des rencontres différentes cette complémentarité, on a besoin de l'expliquer et nous allons la présenter dans un cadre de communication quasiment militante pour aller chercher des adhérents dans les petites communes où il y a le moins d'associations. Donc, c'est un travail de communication de long terme, de longue haleine pour nous faire connaître parce que, dans ma conviction, les meilleurs porte-parole de l'UATL ce sont les adhérents et c'est à eux que j'ai demandé en premier de faire de la communication.

Les affichettes qu'on vous a montré, ils l'ont tous eu en main, ils avaient la possibilité d'aller la déposer dans leur mairie, dans une association ou chez leurs amis, chez leurs voisins. Je leur demandais s'il vous plaît créez un nid d'adhérents à côté de chez vous, autour de vous. Mais ce qui marche très très bien en fait, ce sont les relations de voisinage, le fameux bouche à oreille.

Pour les seniors actifs, dernier point, c'est une de mes réflexions personnelles, dans le sport on est rapidement seniors. Alors, dans ce cas, le senior actif effectivement ça commence tôt et donc en fait le mot senior est un petit peu court car il est très généraliste. Ainsi il y a des gens qui travaillent qui sont seniors, expert-comptable senior, conseiller seniors et cetera après 45 ans... Alors je pense que nous manquons de vocabulaire pour parler de nous donc parce que quand on est plus seniors on est âgé aujourd'hui il n'y a pas d'autres mots entre les deux et âgé ça nous envoie à l'EHPAD ...

Donc on pourrait dire qu'il y a 3 phases dans notre début de vieillesse il y a celle où on devient seniors, puis on devient actif puis peut-être on deviendra âgé. Travaillons un petit peu ce sujet en renforçant notre vocabulaire parce que dans les UTLs nous sommes déjà intergénérationnel ; quand j'ai adhéré dans mon UTL j'ai appris des choses avec des gens qui auraient pu être mes parents donc travaillons ce sujet ...

Prise de parole de Lisette LE TEXIER (UTLe)

Une petite anecdote qui concerne UTL Essonne : je peux vous dire que le personnel politique s'intéresse aussi à nous. Le président du Conseil départemental nous fait savoir qu'il désire nous rencontrer et nous répondons positivement. Nous le rencontrons avec 8 utelliens donc à Juvisy-sur-Orge et le président du conseil départemental qui nous dit : « ben oui je voulais vous rencontrer pour qu'on échange sur la place de l' élu que tiens sur le territoire de l'Essonne et que pensez-vous de notre démocratie et comment va-t-elle évoluer ? » Alors nous avons eu un échange de 2h passé, très intéressant, et bien sûr nous on en est venu au bénévolat et on s'est rendu compte que les futurs politiciens avaient les mêmes problèmes que nous : l'usure de la politique et l'usure du renouvellement des hommes et des femmes politiques.

Donc, nous y sommes allés à cette réunion. Nous avons été satisfaits de cet échange et je l'ai remercié de nous avoir rencontré et bien sûr si, à la rentrée, il pouvait nous donner une page dans le Bulletin départemental, nous en serions ravis. C'était juste anecdotique pour dire que les politiques s'intéressent aussi à nos demandes

Prise de parole du Président (UFUTA)

S'il n'y a rien de confidentiel, je suis à la fois intéressé par ce que vous venez de raconter et ce que je souhaite aussi quand il vous arrive ce genre de d'aventure, que vous en faisiez part à l'UFUTA afin que l'on puisse faire diffuser ce type d'information.

D'abord, parce que ça peut susciter des envies ailleurs et, d'autre part, si on partage ce qui est dit, on peut le synthétiser et essayer d'aller plus loin. Et c'est donc moi, je vous serai reconnaissant de nous faire parvenir s'il existe un résumé de cette rencontre. Bien sûr, s'il n'y a rien de confidentiel car je ne veux pas vous mettre dans une situation difficile, mais qu'on puisse ensuite le diffuser : on a un cahier, on a un bulletin, je cherche Françoise dans la salle- voilà elle est là-, et on pourrait diffuser cela au sein de toutes les associations. Il faut essayer d'avancer ensemble sur le même sujet...

Prise de parole de Belén JEANNE (UATL)

On vient de parler de la reconnaissance des UTLs et je vous lance une boutade, je sais que Stéphane a fait plusieurs tentatives de reconnaissance notamment auprès d'Édouard Philippe et je vous lance un message « aux armes citoyens ! » C'est-à-dire, est-ce qu'on ne pourrait pas faire une lettre bien faite bien sûr ça je fais confiance à Stéphane, et avec la signature des 30 000 adhérents de toutes nos UTLs car ainsi je pense qu'on aurait du poids

Prise de parole de Marc BUTEZ (UTL34)

Je souhaite vous faire part d'une petite histoire : lors de mon cours sur les énergies du 21e siècle et à un moment donné, donc je donnais des cours sur le nucléaire. J'ai un étudiant qui m'a fait une remarque que j'ai trouvée assez pertinente. Le sujet : c'était pourquoi aujourd'hui on ne sait plus faire un EPR, vous savez qu'il y a un à Flamanville et vous savez qu'à Flamanville, on a des difficultés énormes : on a plus de 10 ans de retard et c'est 3 fois le prix initial. On se demandait pourquoi on n'arrive plus à faire un réacteur nucléaire et il y a un étudiant qui m'a dit quelque chose que j'ai trouvé très pertinent il m'a dit « ce qui s'est passé à Flamanville, c'est qu'on a plus construit de réacteurs à partir de 1990. Donc en fait, on a construit des réacteurs depuis le premier choc pétrolier en 74 jusqu'en 1995 à peu près et après on a plus rien construit ce qui fait qu'on a eu une perte au niveau de la formation des métiers comme les soudeurs, les tuyauteurs des métiers qui ne sont pas valorisés, en fait, dans les universités » et ce que je voulais dire par là c'est que aujourd'hui on a un tissu industriel où ce genre de métier n'est plus représenté avec également des gens comme les tourneurs, les fraiseurs ,et les chaudronniers. Peut-être qu'il faudrait aussi faire passer le message que l'université des temps libres sait aussi peut-être maintenir ce genre de formation...

Prise de parole du Président (UFUTA)

Pour rebondir sur ce que vient de nous dire Marc, il y a deux choses : là aussi c'est l'économiste qui va parler, que je souhaiterai préciser. On nous parle de retraite puisque on a parlé des seniors actifs, on fait reculer l'âge de la retraite mais on ne se préoccupe pas de l'employabilité des seniors entre 53/ 55 et 65 ans et quand vous regardez les chiffres, parce qu'ils sont publiés en particulier au niveau européen, vous remarquez que la France est parmi les derniers et que les autres pays ont une employabilité des seniors beaucoup plus forte que nous. C'est un marché de dupes que l'on est en train de faire parce que, on allonge l'âge de la retraite en disant comme ça que l'on allonge l'âge de la retraite en disant mais « comme ça on cotisera plus, » mais les gens on les met, sans vergogne, dehors à partir de 55 ans avec des difficultés que nous connaissons pour les voir retrouver un emploi. Des métiers se perdent et des formations se perdent parce que si, dans les entreprises, depuis la prise de pouvoir mais ça c'est une longue histoire des actionnaires sur les managers c'est le court terme qui est privilégié la rentabilité immédiate par rapport à une vision de long terme et une stratégie industrielle qui est parfois oublié. Voilà c'est juste ça mais c'est la société dans laquelle nous sommes entrés, le court terme face au long terme...

Prise de parole d'un étudiant (UTLHM)

Il se trouve que à Mayenne comme notre président l'a dit au début de la journée, c'est important à noter, c'est qu'on est arrivé dans un territoire où il y avait déjà beaucoup d'associations qui avaient leurs propres activités et l'UTL, pour exister, a dû définir ses activités par rapport à l'ensemble du terrain. On ne s'est pas étendu dans différents domaines, on a décidé d'intervenir là où on avait des compétences et où il y avait un manque et c'est ainsi que se sont développés les différentes activités de l'association. Du fait de cette antériorité de bénévolat qu'il y avait et qui s'est développé, en particulier au niveau culturel, de manière assez récente, une quarantaine d'années à peu près, les gens qui sont venus, les bénévoles et les animateurs avaient déjà d'autres activités ailleurs et cela veut dire que pour l'UTL les gens qui arrivaient avaient leurs propres expériences faites ailleurs. Cela a été un élément important aussi pour le développement des activités de l'UTL.

C'est ainsi que par exemple les liaisons entre une association qui s'occupe de cinéma et l'UTL ont pu se développer et amener des actions intéressantes. Cela s'est fait dans d'autres domaines. Donc je crois que là aussi lorsqu'on lance des choses, cela arrive dans un milieu qui est prêt mais en même temps où on a des compétences et des compétences, pas seulement théoriques, mais aussi pratiques et des expériences intéressantes et c'est là-dessus que se fondent les activités, celles de l'UTL.

Et même parmi les cours donnés actuellement, ce sont des activités locales qui leur ont donné naissance, même si des gens peuvent venir de l'extérieur. Ainsi au niveau des cours d'informatique, cela est donné par des gens qui le faisaient ailleurs.

Prise de parole du Président (UFUTA)

Vous avez grandement raison et tout à l'heure cela a été évoqué, nous ne sommes pas isolés dans le milieu associatif et c'est la carte de la complémentarité qui doit être jouée et pas l'affrontement ni la concurrence. On n'a rien à gagner dans une concurrence.

Et pour rebondir sur le bénévolat, nous avons un monde qui change. Les 30 glorieuses, dont on a rappelé tout à l'heure l'existence et dont nous sommes les héritiers, ou les boomers, dont on a parlé tout à l'heure, il y avait ce qu'on a appelé le compromis fordiste c'est-à-dire une sorte d'association entre le capitalisme et les salariés, et c'est ce qui a donné d'ailleurs ces 30 glorieuses. Et à partir des années 75 / 80 il y a eu financiarisation de l'économie et les intérêts sont devenus divergents et la mondialisation a accentué, cela en accentuant les égoïsmes... En d'autres termes, les bénévoles d'aujourd'hui, qui se raréfient parce qu'ils prennent de l'âge, ne sont pas forcément remplacés par des gens qui sont un peu plus jeunes, je ne veux pas les stigmatiser, mais un peu plus égoïste dans la façon de faire. Et vous les entendez quand ils disent : « qu'est-ce que vous m'apportez ou qu'est-ce que vous me donnez... ».

Vous avez entendu, ce matin, monsieur le Ministre, le bénévolat c'est très bien, mais des statuts il n'en veut pas, parce que nous sommes une richesse gratuite qui ne coûte rien ni à la collectivité ni à ceux qui en profitent parce que quand les seniors sont actifs, et pour rebondir sur le sujet, eh bien on retarde les effets néfastes du vieillissement, vous en êtes tous conscients. Mais ça veut dire quoi ? Cela veut dire moins de maladies, moins de séjours dans les hôpitaux, moins d'entrées dans les EHPADs où on ne serait pas prêt à accueillir tout le monde d'ailleurs. Et donc un coût énorme pour la société qui disparaît, et qui disparaît comment ? Par les bénévoles !! Parce ceux qui encadrent et ceux qui animent, on en a parlé tout à l'heure. Vous supprimez tous ces gens-là, que ferait la société d'aujourd'hui ?

Les vieux qui, au départ, se trouvaient à l'intérieur des familles -et n'oublions pas que la société aussi a évolué-, ils ont été externalisés, mais tant qu'ils sont autonomes, la société profite de cette autonomie ce n'est pas que les seniors actifs qui en profitent, c'est la société. Moi je réclame un statut du bénévolat où on prendrait cette dimension en compte. Je réclame des subventions à nos gouvernants au nom de cette richesse que nous apportons alors bien évidemment c'est difficile à quantifier à l'euro parce que c'est une richesse c'est un coût qui n'existe pas. Mais tout le travail dans toutes les structures et j'inclus bien entendu les UTLs mais je l'élargis, il n'y a pas que nous bien évidemment...

Tout ce travail-là, il représente une richesse de la société. Il ne faut pas l'oublier. Or on ferme les yeux là-dessus. Pourquoi ? Parce que ça arrange tout le monde de ne pas se représenter ce coût. Pourquoi n'y aurait-il pas à un endroit, dans le bilan social de la nation, quelque chose qui cherche à évaluer ce

coût pourquoi n'y aurait-il pas un travail d'évaluation de ce qu'apporte le bénévolat et la richesse de tout le monde associatif.

Nous pourrions le faire nous-même, en suivant l'exemple de ce que Belén nous a montré tout à l'heure. François AMBOLET a fait un énorme travail et je voudrais, l'occasion s'y prête, vous parler du Bilan III des activités de l'UFUTA que je vous ai distribué pour certains. Pour ceux qui ne l'ont pas, j'en tiens des exemplaires à votre disposition. François a fait un énorme travail de compilation et il n'a pu le faire que par vos réponses. Voilà peut-être un élément à nous communiquer, l'évaluation du coût gagné par votre UTL je trouve que c'est une idée formidable que chaque université membre de l'UFUTA évalue le terme de coût et qu'elle nous donne, si elle le peut, des aspects démographiques de votre population pour montrer que quand on dit qu'on lutte contre le vieillissement et qu'on amène des richesses à la société ; on puisse les valoriser. Cela permettrait que l'on puisse apporter des chiffres clés dans le débat avec les pouvoirs publics.

Prise de parole de Claudine METTAIE (UTL de Blois)

Je voudrais revenir sur un échange d'expérience concernant le sujet « comment faire connaître nos UTL auprès des futurs retraités ? » Il existe des sessions de préparation à la retraite, dans différents organismes, organisées entre autres par la PST et l'UTL de Blois. Nous avons déjà participé, à plusieurs reprises, à ces sessions de formation à la retraite avant le départ à la retraite. C'est assez ponctuel parce que hélas il n'y a pas beaucoup de ces sessions organisées dans le département. Je voulais savoir si dans d'autres départements, dans d'autres UTL, on participait à ce genre de formation.

Prise de parole du Président (UFUTA)

Il me paraît nécessaire d'insister. Lorsque vous avez ce type d'expérience, vous devez prendre l'habitude de systématiquement faire un résumé et le communiquer à l'UFUTA pour que nous informions toutes les UTLs membres.

Prise de parole d'une adhérente (de l'UTLHM)

Je voulais dire justement que « ce n'est pas parce que les retraités ne rapportent plus rien financièrement mais coûtent quelque chose à l'État, qu'ils ne transmettent pas quelque chose » et il est vrai qu'il serait bon que le ministre de l'éducation se rende compte que, en fait, on est un relais de l'éducation, on transmet le savoir. Nous, notre devise en Mayenne : c'est le savoir partagé. Quand je suis revenu en Mayenne et que je cherchais où aller pour me cultiver, l'université je l'ai déjà fait, et je voulais autre chose et je ne suis pas la seule dans ce cas-là, à me rendre compte que quand on a plus d'activités professionnelles on a le temps et on peut avoir le temps pour devenir bénévole ? Ceux qui sont entre guillemets inactifs parce que quand on travaille on ne peut pas forcément cumuler les activités parallèles et je pense que même si financièrement on ne rapporte plus rien, ce qu'on rapporte, à l'âme et à l'esprit, cela a une valeur qui n'est pas monnayable en fait et ça c'est vrai qu'il faudrait qu'on soit reconnu pour ça. Alors comment faire enfin pour atteindre l'état ? Cela va être difficile. Mais ce qu'on peut faire par contre, c'est agir localement et nous à Mayenne on a notamment mis en place des conférences intergénérationnelles. Cela permet notamment de prendre contact déjà avec des générations beaucoup plus jeunes que nous, mais qui vont peut-être garder en mémoire l'expérience qu'ils ont eu avec nous et quand on propose à d'autres lycées de partager une conférence

avec nous, il le demande et l'expérience qu'on a eu cette année a vraiment été merveilleuse parce qu'ils demandaient à ce qu'on intervienne.

L'intervention avait pour sujet la liberté d'expression. Il me semble que la jeunesse d'aujourd'hui est en souffrance même si elle a des moyens financiers de par leurs parents, elle est quand même en souffrance parce qu'on vit dans une société où la liberté est beaucoup mise à mal et avoir des appuis avec des étudiants membres de l'UTL c'est important.

Prise de parole de Samuel MOREAU (UIA de Poitiers)

Pour répondre à l'université de Blois nous en fait, on s'est intéressé à cette question d'intervenir dans les stages de retraite, dans les différents grands employeurs de la ville, qui sont essentiellement le CHU on s'était aussi posé la question de la SNCF, et on ne s'était pas posé la question non plus de l'université qui est pourtant l'un des plus gros employeurs de la ville ; 2e après le CHU et malheureusement on avait commencé un travail qui était presque arrivé à son terme au moment du confinement qui a un peu tout bloqué. C'est le service RH de l'université qui sous-traient la formation et la préparation au stage retraite qui nous a contacté pour une intervention lors des départs en retraite de nos collègues et donc on a eu une première intervention avec Françoise notamment qui était présente et on a eu ensuite une sollicitation pour un deuxième stage.

Donc le premier stage on l'a eu mais là c'est pareil il a été plusieurs fois reporté avec le covid mais on en a fait un donc il y a 4 / 5 mois et on a un prochain à la rentrée. Mais c'est un travail qu'on avait déjà pas mal entamé pour le reprendre à partir de la rentrée prochaine avec d'autres structures que l'université notamment donc le CHU, la SNCF, on avait évoqué aussi le Crédit Agricole mais là on n'avait pas forcément une entrée.

Prise de parole du Président (UFUTA)

Je réagirai de la même façon : communiquez : Une fois que l'action est finie avec l'UFUTA pour qu'on puisse transmettre et pour qu'on puisse permettre à d'autres structures de profiter de ce que vous avez fait de donner des idées et de faire la même chose parce que l'UFUTA c'est aussi s'enrichir des pratiques de tout le monde...

Prise de parole d'Éric HENRY (UATL)

Puisqu'on m'a rendu le micro, j'en profite. On parlait tout à l'heure, vous nous parliez, monsieur le Président cher ami, de l'évolution de la société et de l'interrogation sur les formes de bénévolat, et donc des activités des uns et des autres.

Effectivement le problème de l'égoïsme que nous avons eu l'impression de ressentir reste préoccupant mais en voyant au cours de la semaine dernière nos portes ouvertes, des dizaines de personnes qui se sont présentées, non seulement par curiosité, pour savoir ce qu'elles pourraient faire, mais aussi pour nous dire ou nous demander qu'est-ce qu'elles pourraient apporter, je me suis dit il y a quelque chose qui se passe après le covid les gens ont envie de se bouger...

Et puis la deuxième réflexion elle est sur le plus long terme. Aujourd'hui ce qui bouge le monde c'est la préoccupation du développement durable et de l'avenir de nos sociétés dans l'évolution de notre planète. Aujourd'hui ceux qui bougent, ceux qui vont dans la rue comme le disait Belén tout à l'heure,

ceux qui vont dans la rue, ce sont les très jeunes. Ce sont nos petits-enfants mais leurs parents y sont sensibles, et leurs parents se sont nos futurs seniors. Ce sont nos enfants et quand on aborde le sujet avec eux on s'aperçoit qu'ils sont sensibles à ça et donc est-ce que ne nous devrions pas avoir comme un petit axe de développement. Alors ça ne marche pas très bien avec ce qu'on a dit sur le fait que chez nous et dans beaucoup d'UTL, ce sont les bénévoles qui apportent quelque chose mais je pense que nous devons être attentif à toutes les offres de ces bénévoles qui pourraient s'intéresser au développement durable, à l'évolution de la planète, à l'évolution des sociétés et donc tous les gens qui sont sensibles à ça il faut qu'aujourd'hui on les écoute, qu'on leur donne la place de s'exprimer pour nous former et nous permettre de comprendre ce qu'attendent de nous nos petits-enfants..

Prise de parole de François AMBOLET (UTLe)

Je ne pensais pas intervenir mais il y a une chose qu'il faut qu'on se dise ? C'est qu'on est aussi en concurrence et malheureusement en concurrence parfois avec les politiques. Je donne un exemple précis. La ville de Courcouronnes a décidé d'être, non seulement une ville apprenante, mais aussi la ville exemplaire de la participation citoyenne. Monsieur le Maire est aussi président des maires de l'Île-de-France c'est pour cela que je le dis, ce n'est pas innocent. Il a décidé donc de convoquer les bénévoles pour organiser ces instances participatives, il y en a 78 sur Courcouronnes, en particulier le conseil des sages et le conseil des quartiers, l'assemblée citoyenne je ne vais pas tous les citer. Par contre, ce qui devrait attirer notre attention c'est ce qu'il a demandé, à savoir que les bénévoles, il les a pris là où ils étaient, déjà très actif dans d'autres associations, ne représentent pas leur association il doit être représentant d'eux-mêmes et il est interdit de représenter l'association dans laquelle ils œuvrent, or ils ont été cherchés parce qu'ils étaient dans une association.

Je ne sais pas si vous voyez ce que ça veut dire : mais en clair, on veut bien écouter l'individu mais pas l'association qu'il anime. C'est une observation pour que toutes les UTLs soient attentives lorsqu'on les sollicite.

Prise de parole du Président (UFUTA)

Dire aux personnes, vous ne représentez que vous-même et pas votre association, cela me parait en effet, un élément dangereux. Mais c'est à apprécier en fonction du contexte.

Il ne me reste plus qu'à vous remercier, tous, très chaleureusement pour la qualité de ces échanges et je mets fin à cette table ronde.

Construire l'intergénérationnel dans les UTL's,

l'exemple de l'UTL-Essonne

Pour information :

La "table ronde", originellement proposée, n'a pu se faire car Mme Céline AMAURY (notre partenaire Xénia) était empêchée par la maladie et Mme Liliane LEMAIRE (responsable de l'intergénérationnel de l'UTL-Essonne) était retenue à Évry pour des affaires familiales. Cette table ronde a donc été remplacée par une présentation de *ce qui se fait* à l'UTL-Essonne, présentation sous forme de PowerPoint, élaborée en commun par Liliane LEMAIRE et François AMBOLET (UTL-Essonne). Cette présentation a été suivie par une série de questions posées par les participants.

Exposé :

Préambule :

Les premiers *slides* rappellent l'historique de la naissance de cette commission « UTL-Intergénérationnel ». Contrairement à une fausse « évidence », l'UTL-Essonne n'a pas admis spontanément la création d'une telle activité, qui, selon une grande partie du Conseil d'Administration, son premier Président en tête, n'était pas du ressort des activités ordinaires de l'UTL-Essonne. Il convient de rappeler que cette UTL, née en 1999, s'était construite sur un double projet de citoyenneté active (par une volonté d'implication dans son environnement local) et de culture de type universitaire et scientifique, qui, pour se faire accepter de ses partenaires, devait s'imposer en tant que telle.

Après plus de dix années (2000-2010) de discussions serrées au cœur du Conseil d'Administration, l'activité « TRAIT d'UNION » a pu voir le jour, au nom des valeurs de citoyenneté, d'entraide et de solidarité. Elle se transformera quelques années plus tard en « UTL-INTERGENERATIONS ».

Ce fut une vraie « conquête » sur les mentalités. Il y eut d'abord un certain rejet car cette action d'intergénération fut considérée comme un projet « individuel », une sorte de *coaching*, trop éloigné des Statuts de l'UTL-Essonne. Puis vint un argument, qui a presque failli faire « capoter » le projet lors d'un vote spécifique au Conseil d'Administration : l'Intergénérationnel, selon cet argument, devait être considérée comme une activité à part, hors UTL-Essonne, puisque relevant de « réseaux spécifiques », ceux des Organismes de formation universitaire ou professionnelle. Heureusement, avec le temps de la maturation des esprits, vint celui de l'acceptation, au nom du *développement de la personne humaine et de la socialité*, sous fond des réalisations existantes des autres UTL-UIA-UTA, à la condition de ne pas *se substituer* à tout Organisme ou Association déjà en place et habituellement en charge de cette activité.

BASE du PROJET, concernant les activités tournées vers l'accompagnement des *jeunes en demande*.

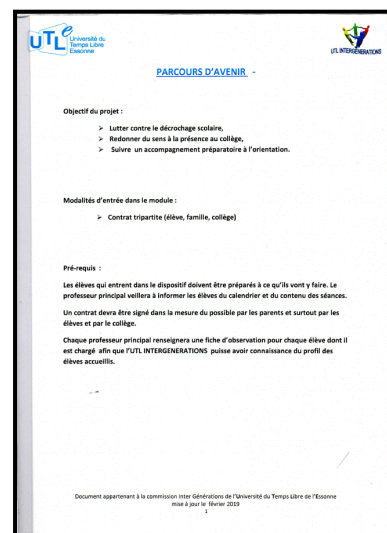
1/ OBLIGATIONS

- a) La nécessité d'établir et de définir avec le **partenaire choisi** un *cadre contractuel* pour chaque série d'interventions. Pour ce faire, l'UTL-Essonne a "élaboré" un "**PARCOURS d'AVENIR**" dont la démarche a été **brevetée par l'académie** de Versailles et, dans la foulée, par le **Ministère de l'Éducation Nationale**, en 2015. Les élèves qui entrent dans le dispositif doivent être préparés à ce qu'ils vont y faire. Le Professeur Principal est invité à informer les élèves du calendrier et du contenu des séances.

Un CONTRAT devra être signé par les Élèves, par le Collège et par les Parents (dans la mesure du possible). Chaque professeur principal renseignera une fiche d'observation pour chaque élève dont il a la charge, afin que l'UTL-INTERGENERATIONS puisse avoir connaissance du *profil* des élèves accueillis.

- b) Pour les *intervenants*, ils doivent pouvoir se référer à un "**référentiel méthodologique**" qui définit :

- La *posture* et le *savoir être* (écoute, respect, etc.)
- La vérification des compétences (compétences et connaissances actualisées...)
- Les clés de l'accompagnement et du soutien
- Les principes de l'évaluation.



2/ POSITIONNEMENT

- a) **L'espace propre du Projet** est fondé sur la *transmission d'expériences professionnelles* : dans le souci de faire profiter les jeunes des acquis professionnels des intervenants et, ainsi, aider les jeunes à mieux aborder la vie active.
- b) Il s'agit en l'occurrence d'effectuer des *interventions réalisées à la demande* des Établissements scolaires ou des Collectivités locales.

3/ LES ACTIONS

En 2019-20, elles concernent 1 000 heures de bénévolat (**28** bénévoles) et ont touché 126 élèves.

- a) **Au cœur des Collèges :**

À Évry Courcouronnes, Charles de MONTESQUIEU (depuis 2012) ... avec 9 animateurs présents, l'action a bénéficié à 55 élèves, lors de 4 sessions, pour 2 troisièmes et 2 quatrièmes.

A La Norville, Jean Moulin (depuis 2014), avec 8 animateurs présents, l'action a bénéficié à 46 élèves, lors de 4 sessions, pour 2 troisièmes et 2 quatrièmes.

A Lisses, Rosa LUXEMBURG (depuis 2018), avec 8 animateurs présents, l'action a bénéficié à 25 élèves, lors de 3 sessions, pour 2 troisièmes et une quatrième.



- b) **Trois grandes Actions directrices :**

- Travailler sur une meilleure *connaissance de soi*, sans laquelle, il ne peut y avoir de réelle possibilité d'orientation ;
- Découvrir des *secteurs professionnels*... qui sont pour le plus grand nombre totalement méconnus ;
- Redonner l'*envie d'apprendre*... puisque la plupart des jeunes en question ont été ou sont à la marge.

c) **Et depuis 2010 :**

Un travail avec la *Faculté des métiers* (Évry) au bénéfice des jeunes apprentis pour leur formation en alternance, 390 h de bénévolat, avec 13 intervenants sur site ... à travers :



- **Une aide à la rédaction de CV, LM**
- **La recherche d'entreprises pour les accueillir,**
- **Des simulations d'entretiens d'embauche, etc.....**
- **La préparation au code de la route.**

Cela concerne **500 jeunes chaque année** sans contrat à l'entrée de leur formation. L'UTL-Intergénération apporte son soutien aux Formateurs dans l'accompagnement du jeune dans sa recherche d'entreprise. De Janvier à Juin, mise en place de "Passerelles préparatoires" à l'entrée en apprentissage : dans les métiers de l'automobile, des métiers de bouche, de deux pour les multi-métiers et une pour les "agents de restauration". 70 jeunes ont été présents sur ce dispositif, afin d'acquérir les prérequis nécessaires à l'intégration dans la formation qu'ils ont choisie et trouver leur contrat d'apprentissage pour la rentrée.

d) **Sans oublier**

L'Action auprès de la **MIVE**, Mission Intercommunale vers l'Emploi, pour accompagner les *jeunes* dans leur entrée dans le monde du travail... soit 120h de bénévolat, 40 interventions et 2 intervenants sur site.

- **Animation d'ateliers de recherche d'emploi,**
- **Simulation d'entretiens d'embauche,**
- **Préparation au "job-dating"**
- **La préparation au code de la route**
- **Parrainage individuel.**

4/ PARCOURS D'AVENIR et LES DOCUMENTS "SIGNIFICATIFS"

a) **L'objectif du projet** se décline sur trois axes principaux :

- **Lutter contre le décrochage scolaire,**
- **Redonner du sens à la présence au collège,**
- **Suivre un accompagnement préparatoire à l'orientation.**

b) **Les Modalités d'entrée dans le module :** le Contrat tripartite implique par priorité d'abord l'élève, puis la famille, et enfin le Collège (Professeur Principal ou le (la) documentaliste). Chaque élève, "désigné" par son professeur principal, entre en possession d'un dossier personnalisé, contenant chacun des CR de séance, une grille suivie d'évaluation, indiquant le comportement ainsi que les résultats de ses tests, de son évaluation au fur et à mesure des séances et à la fin, de son projet professionnel (ce livret le suivra tout au long de la prise en charge et est mis à la disposition des partenaires du dispositif sur une adresse Dropbox, pour bien signifier à l'élève qu'il doit être le premier acteur de sa formation).

c) **Pré-requis :**

- Les élèves, entrant dans le dispositif, doivent être préparés à ce qu'ils vont y faire. Le professeur principal veillera à informer les élèves du calendrier et du contenu des séances.
- Pas de soutien si le contrat n'a pas été signé et, dans la mesure du possible, par les parents, en plus de la signature de l'élève et du collège.

CONTRAT D'ENGAGEMENT DISPOSITIF « PARCOURS D'AVENIR » PARTENARIAT COLLÈGE ROSA LUXEMBOURG / UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE (UTL INTERGÉNÉRATIONS.)
NOM :
PRENOM :
CLASSE :
EXPLICATION DU BESOIN PARTICULIER DES ÉLÈVES (ET/ DES FAMILLES) Dans la continuité du travail déjà réalisé par l'UTL : <input checked="" type="checkbox"/> Donner du sens à mes apprentissages à travers un travail sur mes intérêts et mon orientation. <input checked="" type="checkbox"/> Favoriser un parcours d'apprentissage individualisé au sein de mon Établissement.
OBJECTIF(S) À POURSUIVRE DURANT LA PRISE EN CHARGE : <input checked="" type="checkbox"/> Réaliser des tests d'orientation. <input checked="" type="checkbox"/> Travailler sur ses centres d'intérêts. <input checked="" type="checkbox"/> Découvrir les secteurs professionnels et les métiers. <input checked="" type="checkbox"/> Découverte de C.F.A. et cycles professionnels. <input checked="" type="checkbox"/> Validation d'items du socle commun.
ORGANISATION DE LA PRISE EN CHARGE
Durée du Contrat - nombre de séances Jours/Heures
Début du module : Mardi de 10 h à 12 h au CDI
Quatre ou Six séances : (les dates)
<small>Je m'engage à m'investir dans le projet détaillé ci-dessus afin d'affiner et d'enrichir mon projet d'orientation professionnelle.</small>
<small>Date et signature de l'Élève : _____ Signature des Parents : _____ Signature du Professeur Principal : _____</small>

- Chaque professeur principal renseignera une fiche d'observation pour chaque élève dont il est chargé afin que l'UTL INTERGENERATIONS puisse avoir connaissance du profil des élèves accueillis.

d) Dans le détail :

- ✚ **DISPOSITIF PARCOURS D'AVENIR ELEVES de 4^{ème} :** Interventions sur six séances : de 2 h

Première séance :

1^{ère} heure : Travail **avec l'ensemble du groupe** : Les animateurs présentent le dispositif et se présentent. Travail interactif pour bien clarifier le but de ces séances. Chaque élève doit donner son Nom, prénom, âge, classe, frères et sœurs. Il dit quelles sont ses matières préférées et les moins aimées, ses activités extérieures et chose importante : s'il a un rêve ? Enfin quel métier il aimerait exercer ?

2^{ème} heure : Travail en petits groupes (**5/6 élèves** avec deux intervenants par groupe [une femme et un homme si possible]). L'un des animateurs « anime » et l'autre « observe » (en alternant à chaque séance). Cette 2^{ème} heure est consacrée à la fiche des "METIERS selon mes goûts", qui figure dans le livret "Parcours d'Avenir. Fiche établie par l'UTL-Intergénération à partir des documents de l'Éducation nationale. Le but de l'exercice est d'essayer de définir les goûts des élèves, sans chercher à les mettre tout de suite en face des métiers. À tour de rôle, chaque élève : **décrypte une « pastille goût », explique le terme et essaie de trouver une activité s'y rapportant. Il choisit trois « goûts » et un « dégoût » Explique son choix.**



Deuxième et Troisième séances :

Les **groupes** constitués lors de la première séance sont **reconstitués ou adaptés** selon la difficulté des élèves, la prise de parole et les difficultés de concentration.

1^{ère} heure : TRAVAIL avec le QUIZZ ONISEP pour cerner les "centres d'intérêt" et y faire concorder des métiers possibles.

- Travail à partir du document « papier » (quizz ONISEP)
- Chaque élève, à tour de rôle, lit les propositions du texte et décrypte les mots,
- Après chaque lecture des infos présentées en colonne, l'élève coche la définition qui lui correspond,
- Puis saisit en informatique le résultat du quizz.

2^{ème} heure : DIFFERENTES POSSIBILITES :

- **Activité : jeu avec les fiches métiers** qui ont été établies par l'UTL à partir des documents ONISEP. 80 fiches de tous horizons professionnels de tous niveaux (du CAP à BAC +7). Chaque élève tire 5 fiches métiers et doit relever dans ces fiches des informations qu'il doit indiquer dans un tableau (ex : études *longues* ou *courtes*, métiers de réflexion ou d'action), puis parmi *ces cinq métiers* choisir celui qu'il préfère et dire pourquoi en deux ou trois lignes. La fiche est ensuite *lue à haute voix devant ses camarades*.
- Ou le "**jeu des métiers porteurs**"
Le jeu des métiers porteurs est *un jeu de plateau pédagogique* et ludique consacré aux métiers, créé et commercialisé par le **CRIJ Nord-Pas de Calais**. Il s'adresse à un public jeune en quête d'orientation (élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} générale, lycéens et jeunes en définition de projet professionnel). **Basé sur l'enquête Besoin de Main d'Œuvre (BMO)** au niveau national, il est réactualisé chaque année en septembre.
- Ou "**l'explorateur des métiers**", logiciel acheté par l'établissement qui permet à tout étudiant de visionner un témoignage (3mn30) d'un jeune professionnel—et son responsable en entreprise. L'explorateur des métiers est un site d'information sur les métiers et d'aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle, tous publics. Il rassemble près de 400 vidéos (ajout et mise à jour régulière) avec des modules d'exploration, son quizz métier et des fiches d'information.

Quatrième et cinquième séances :

1^{ère} heure : TEST KLEDOU « La clé de votre ORIENTATION »

- Chaque élève reçoit un document papier et doit répondre à 20 questions.
- Chaque élève lit une question à haute voix où 3 possibilités sont offertes, il explique chaque possibilité et chacun choisit ce qu'il préfère et ce qui lui convient le moins.
- Le test est ensuite saisi en informatique site <http://www.kledou.fr>
- Résultats du test sous forme de graphique définissant le profil de personnalité en % : pratique – méthodique – social – entreprenant – créatif – investigateur.

2^{ème} heure : Activités :

FICHES METIERS ou « JEU LES METIERS PORTEURS », ou L' EXPLORATEUR DES METIERS".

Sixième séance :

Qu'est-ce que **REUSSIR** ? Comment se donner les **moyens** de réussir ? **Suite aux résultats** des **deux TESTS** et du souhait de l'élève, le **travail est "axé" sur :**

- La formation *initiale et en continue* pour accéder au métier choisi,
- Les formations après la 3^{ème},
- Les *moyens qu'il faut se donner* pour réussir et atteindre son but,
- La possibilité de *visiter les centres de formations*, d'effectuer de mini-stages,
- La découverte du "monde du travail ".

En présence du Professeur documentaliste, chaque élève est aidé à saisir ses résultats sur le *web classeur* afin de les sauvegarder. L'UTL-INTERGENERATIONS envisage de développer cette utilisation pour stocker les informations liées à l'orientation de chaque élève ainsi que les séances pédagogiques.

Après chaque séance, il est procédé à un "Débriefing" du groupe d'animateurs, puis à la **rédaction** :

- D'un **compte-rendu de séance** rédigé par l'UTL.
- Établissement d'une **grille d'observations**, qui transcrit pour chaque élève : son comportement ainsi que les résultats de ses tests et de son évolution au fur et à mesure des séances et à la fin, son projet professionnel.

Ces documents sont envoyés après chaque séance par l'UTL, au coordinateur. Celui-ci les enregistre et les met à disposition des partenaires du dispositif sur "Dropbox".

UTL SEPTEMBRE 2021
FICHE ELEVE PARCOURS Avenir - MODULE DE REMOBIISATION
Objectif : Renouer avec les apprentissages scolaires et préparer un projet d'orientation

PROFESSEUR PRINCIPAL : _____ CLASSE : _____
NOM ET PRENOM DE L'ELEVE : _____ DATE DE NAISSANCE : _____

REDOUBLEMENT : _____ OUI / NON _____ OPTIONS : _____

PROJET D'ORIENTATION APRES LA 3EME : _____ PROJET PROFESSIONNEL : _____

COMPORTEMENT - INVESTISSEMENT - ASSIDUITE en classe

RESULTATS - NOTES

AVIS MOTIVE DE L'ELEVE

Qu'attendez vous de ce dispositif ? (renouez le ou les réponses)

DECOUVERTE DE MES CENTRES D'INTERET
DECOUVERTE DES METIERS ET FORMATIONS
AUTRES : please

AVIS MOTIVE DU PROFESSEUR PRINCIPAL

PROGRES REALISES LORS DU RETOUR EN CLASSE

✚ DISPOSITIF PARCOURS D'AVENIR **ELEVES de 3^{ème}** : Interventions sur quatre séances : de 2 h

Première séance :

1^{ère} heure :

Reprise du schéma de travail de la 1^{ère} heure de la 1^{ère} séance de la classe de 4^{ème}.

2^{ème} heure :

Travail en petits groupes (5/8 élèves avec deux intervenants par groupe [une femme et un homme si possible]). L'un des animateurs « anime » et l'autre « observe » (en alternant à chaque séance). Cette 2^{ème} heure est consacrée en priorité à la prise de conscience de la connaissance de soi, à travers ses goûts, ses centres d'intérêt, ses capacités, mais aussi de ses propres limites, afin de pouvoir s'identifier à une filière et faire *les bons choix* d'orientation professionnelle.

Puis, l'élève est convié à *prendre le temps de la réflexion et à dresser son propre bilan* (ce que j'aime faire, ce que j'aimerais faire, ce que j'aimerais ne pas faire, ce que je sais faire, ce que je ne sais pas faire, ce que j'aimerais apprendre...) avant de se lancer dans la découverte d'une multitude de métiers pris au hasard et qui ne tiendraient pas du tout compte de la personnalité de l'élève. C'est le rôle du TEST KLEDOU.

Deuxième séance : Travail en groupe de 5 élèves avec 2 ou 3 intervenants.

Il est proposé aux élèves de découvrir les *fiches des métiers proposées* à chacun à l'issue de ce test. Pour chaque métier :

- Découvrir le milieu et son environnement,
- Les études à suivre pour y accéder,

Pour aller plus loin et actualiser dans le présent des élèves, cette recherche est mise en prospective avec le "*stage d'observation*" à effectuer en 3^{ème} pour découvrir le métier susceptible d'intéresser le jeune élève. Il est alors proposé d'accéder aux bons outils :

- un CV et /ou une lettre de motivation (LM).
- Apprendre à rédiger ces documents. (voir documents joints).

Troisième séance : Travail en groupe de 5 élèves avec 2 ou 3 intervenants.

- Finaliser le CV et/ou la LM.
- Rechercher sur internet les propositions de stages site : www.stages3e.essonne.fr
- Apprendre à postuler en ligne en adaptant sa LM avec l'annonce.
- Apprendre à se présenter sommairement lors d'un mini entretien.

Au cours de cette séance, on abordera le "savoir-être" en se posant la question du "*comportement à adopter*" pendant ce stage :

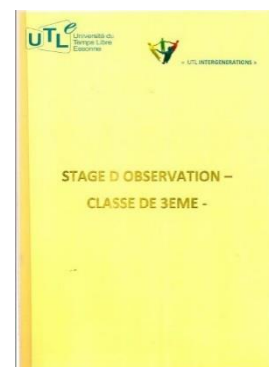
- Respecter les horaires,
- Être à l'écoute,
- Prendre des notes,
- Se montrer intéressé en posant des questions,
- Remercier les personnes qui ont passé du temps à vous donner des explications.

Quatrième séance :

Elle sera consacrée à *faire le point* sur la recherche de stage, aux différentes *formations* après la 3^{ème}, aux *moyens qu'il faut se donner* pour réussir et atteindre son but, à la *possibilité de visiter les centres de formations*, d'effectuer de mini-stages.

Elle sera suivie d'un "*Débriefing individuel*" avec l'élève sur l'ensemble des séances et d'une mise en perspective du "monde du travail".

Trois séances complémentaires sont proposées qui sont, à chaque fois, quasiment "remplies". Lors du *retour de stage*, on propose aux élèves, qui le souhaitent, une *aide à la rédaction*, à la mise en page du rapport de stage. En présence du *Professeur documentaliste*, chaque élève peut aussi *être aidé pour saisir ses résultats* sur le "web classeur" afin de sauvegarder les informations pour son cursus.



En projet : le développement de cette utilisation pour stocker les informations liées à l'orientation de chaque élève : CV – LM ainsi que les séances pédagogiques de l'UTL-Intergénération.

Lien : <https://webclasseur.acVersailles.fr/servlet/com.jsbsoft.itf.core>.

Rappel : **Après chaque séance** : *Débriefing* du groupe d'animateurs, puis rédaction :

- **d'un compte-rendu de séance** rédigé par l'UTL.
- **d'une grille d'observations** : celle-ci transcrit pour chaque élève : son comportement ainsi que les résultats de ses tests et de son évolution au fur et à mesure des séances et à la fin, son projet professionnel.
- Ces documents sont transmis par mail au coordinateur après chaque séance. Celui-ci les enregistre et les met à disposition des partenaires du dispositif, sur Dropbox.

COLLEGE MONTESQUIEU Classes de 4 ^{ème} , INTERVENTIONS U.T.L. <i>Ges'@venir</i>			
FICHES D'OBSERVATION séance du 16 - et 23 mai 2022			
Prénom NOM	Classe	Comportement et résultats des tests (investissement, prise de parole, autonomie...)	Observations Présentation du jeune A partir des activités (Centres d'intérêt, branche d'activités, métiers...)
Maxime-Pierre BERTHOMIER	403	Séance du 16 mai 2022: Test Kléidou Résultats du test : ENTREPRENANT 65 % INVESTIGATEUR 60 % CREATIF 45 % Séance du 23 mai 2022: Test ONISEP Résultats : Soigner/aider/animer/former : 25 % Produire/construire/réparer : 19 % Chercher/développer : 17% Vendre/entreprendre : 15 %	Métier de Père : Technicien dans les Télécom Métier de la Mère : Préparatrice pharmaceutique Nombre de frères et sœurs et que font ils : 2 petites sœurs : 1 au collège, 1 en primaire Matières que je préfère : Histoire, Géographie, Sport Matières que je n'aime pas en classe : Technologie, Physique Chimie Activités extrascolaires : Football Quel(s) métier(s) aimerais-tu exercer : Pompier, Ambulancier, Réparateur automobile Au cours de mon stage ? Non, dans la mécanique ou entrainer des enfants au football Pourquoi suis-je inscrit aux rencontres de l'UTL - Aide pour l'orientation après la 3 ^{ème}

5/ LES INCONTOURNABLES :

-A- Une méthodologie "éprouvée" :

Conformément à "l'objet" de ses statuts, qui met l'accent sur la transmission d'une *culture de rang universitaire* et le développement de *l'esprit scientifique*, sans oublier la dimension *d'un humanisme solidaire et citoyen*, l'UTL-Essonne s'est donné les moyens de déployer une activité intergénérationnelle de premier rang. Elle a mis sur pied une "*approche méthodique et scientifique*" qu'elle a fait reconnaître et "breveter" par les services de l'académie de Versailles (après avoir reçu la visite de ses inspecteurs pédagogiques).

Ce "**Parcours d'Avenir**" qui vient de vous être présenté, fort de son "livret personnel de compétence" et, malgré ses exigences concrètes, réussit à "capter" l'intérêt des élèves souvent à la marge. Il se révèle, au fil des ans, d'une réelle efficacité pour aider ces élèves, en sévère difficulté, à retrouver les voies d'une orientation choisie, ouvrant sur le monde du travail et de l'intégration dans la société.

Les vraies limites de cette activité intergénérationnelle se rencontrent non pas dans les demandes d'intervention, toujours plus nombreuses, venant de toute part : -des instances scolaires, universitaires, de la politique locale-, mais bien dans les **difficultés à trouver les bénévoles compétents** dont l'UTL-INTERGENERATIONS a besoin.

-B- Une "organisation interne" sans faille.

Quand la "mécanique" est bien "huilée", tout à l'air de fonctionner "naturellement" ! Mais, derrière cette action d'intergénération *se cache toute une organisation "administrative"*. La responsable en titre, Mme Liliane LEMAIRE, en est le chef d'orchestre : elle réunit les intervenants (bénévoles), s'assure de leur présence dans la durée des contrats d'engagement et construit alors un planning qui doit tenir compte des desideratas de chacun (et des binômes). C'est encore elle qui bien souvent renseigne les fameuses "fiches de suivi", les "débriefings" et autres, servant à alimenter le fameux "livret" du "Parcours d'Avenir". C'est encore elle qui est à la manœuvre pour recruter et "former" les nouvelles bonnes volontés. Elle vit ainsi une retraite bien remplie avec cette occupation bénévole qui est l'équivalent d'un "plein temps" ... voire bien plus.

-C- Des bénévoles "motivés".

Que serait cette activité "intergénération" sans ses bénévoles, qui, rappelons-le, doivent *être à jour* de leur cotisation utélienne ? Certes, ce sont rarement des "*anciens adhérents*", -dont la pratique professionnelle est parfois bien trop "lointaine"-, qui acceptent de s'engager dans une telle démarche de *service et d'exigence*. L'UTL-Essonne, en particulier les membres et la responsable de l'Intergénération, met en place des stratégies pour trouver ces *perles rares*. À ce jour, la meilleure stratégie se révèle être celle d'aller *à la pêche* des jeunes retraités, qui, devant la brutalité et le vide d'une *mise à la retraite*, acceptent de s'engager, car ils "**veulent se sentir encore utiles**" dans une action d'entraide, tournée surtout vers ceux de la jeune génération qui sont *à la marge* et bien trop souvent *en rupture*.

Une main tendue :

Mme Liliane LEMAIRE, animatrice du groupe UTL INTERGENERATIONS, m'a chargé de vous faire savoir qu'elle est disposée de tenir le rôle de "**PERSONNE-RESSOURCE**" auprès des UTL-UIA-UTA pour aider toute personne souhaitant s'initier à cette démarche "brevétée" du "PARCOURS d'AVENIR".

Il suffira de se mettre en relation par mail à l'adresse suivante : liliane.venat@wanadoo.fr

Intervenant :

M François AMBOLET,

Administrateur UTL-Essonne



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

Les RECOMPENSES

L'UFUTA a attribué le **Prix de la Recherche 2022**

- 1^{er} aequo : Université Libre de Saint GERMAIN en LAYE (UL St Germain en LAYE) pour **l'Univers de la forêt** par un groupe de chercheurs dirigé par Hélène SOLIGNAC SAINT CERNIN
- 1^{er} aequo : Université du Temps Libre d'ESSONNE (UTL Evry-Val Essonne) pour **châteaux disparus en ESSONNE** du groupe de Recherche de l'UTL-ESSONNE, patrimoine, mémoires et traditions

Et Les plumes 2021

Les lauréats du concours des plumes 2021, n'ayant pas pu recevoir leur diplôme (AG en visio), ont pu recevoir leurs récompenses des mains de Stéphane RAVAILLE, Président de l'UFUTA et de Marie-Denise RISS-COLY, Présidente du Comité Scientifique,

- Poésies

Plume d'or attribuée à l'UTL Haute Mayenne pour **petit instant de vie** de Béatrice PLANCHAIS

Plume d'argent attribuée à l'UTL Haute Mayenne pour **ainsi va la vie** de Marcel FROMONT

Nouvelles :

Plume d'or attribuée à l'UTL d'Orléans pour le **masque de BARAMBA** de Patrick LAUTREFIN

Plume d'argent attribuée à l'UTL d'Orléans pour **murmures dans les saules** de Marie-Aline MAISON-POULAIN

Rapport général des Assises

MAYENNE 2022

Les 20^e assises de l'UFUTA ont eu pour thème « Ages et Cultures : les temps du rebond ».

Ce rebond a été illustré par un certain nombre d'interventions, en commençant par la conférence de Monsieur Jean ARTHUIS, ancien ministre de l'économie et des finances. Il introduit sa conférence en prenant des exemples dans le domaine musical : deux notes musicales rebondissent ;

dans le domaine de l'économie : avec la croissance historique puis récession historique soit un rebond historique. Il nous parle du monde après la fin de la deuxième guerre mondiale, où tout était désolation. Monsieur Dominique BREILLAT de l'UIA de Poitiers a aussi abordé ce sujet dans sa communication. Là, il a fallu rebondir ! Tout était à reconstruire, en commençant par l'Etat, et gérer la décolonisation, puis les nouveaux rapports sociaux. La période a été difficile mais avec les différentes aides (plan Marshall) il y a eu rebond.

Il nous parle aussi de l'Europe, où la cohésion est difficile à maintenir. On a cru à la paix et la guerre en Ukraine nous met en face d'une autre réalité et d'un avenir obscur. Cette crise géopolitique, mais aussi celles migratoire et sanitaire inquiètent ; il faut du rebond pour redonner confiance.

Aujourd'hui l'homme se rend compte qu'il peut disparaître quand on étudie la crise climatique. Il faut se projeter dans l'avenir, faire bouger l'opinion publique et c'est là que les Universités Tous Âges peuvent jouer un rôle primordial. Lucidité et courage permettront le rebond.

L'intervention de Bélen JEANNE de l'UATL d'Angers porte sur « le bénévolat, potentialités et limites ». Après des données sur la structure, elle évoque la difficulté de maintenir le nombre de bénévoles. 339 durant l'année universitaire 2017/18, 2465 en 2021/22. La particularité de l'UATL est qu'elle fonctionne avec seulement deux salariés, tous les autres membres (enseignants et personnel divers) sont bénévoles. En moyenne, 70 000 heures de cours sont données à titre gratuit, soit une économie de 900 000 euros. Les bénévoles sont le moteur de l'UATL, mais le bénévolat a ses limites, de temps, de compétences, d'envie, d'âges.

Afin de faire appel aux nouveaux bénévoles, il a fallu rebondir. Cela s'est fait avec une semaine de portes ouvertes, d'affiches, d'explications.

On souhaite que ce soit un rebond efficace et prometteur.

Cécile de MONTALEMBERT de l'UTL de Haute Mayenne explique comment il a fallu rebondir pour sauver le château familial de LASSAY.

Dix siècles d'Histoire avec destructions, reconstructions, abandons, ventes, reprises, et aujourd'hui un château qui est restauré morceau par morceau. Voilà le rebond.

Ce rebond a été nécessaire car le château devenait dangereux et pouvait disparaître. Les propriétaires désiraient réaliser quelque chose d'autre que simple lieu d'habitation. Nouveau rebond : le château devient un lieu de recherche, de sports extrêmes, de visites guidées, d'ouverture sur la petite ville. Le château doit relier les habitants à leurs souvenirs, et attirer les jeunes par des activités culturelles.

L'exposé a été documenté par des photos et anciens documents.

Le rebond reste le fil conducteur des autres communications.

« Voyage dans le temps et physique quantique » par Marc BUTEZ de l'UTL 34 nous plonge dans un domaine scientifique. Que le temps passe vite ! disent les moins jeunes. Mais nous allons voyager dans le temps grâce à de nombreux exemples qui ont montré les rebonds à chaque nouvelle découverte. Qui ne connaît pas Copernic, Galilée, Einstein...

L'homme est-il quantique ? Non, car il ne peut pas être partout en même temps, du moins l'homme de chair !

Le temps passe vite ! même nos jeunes le disent !

Après ce rebond, « temps et sciences », Daniel NIGOUL de l'UTL 34 nous parle du rebond dans l'art avec le thème le plus représenté qu'est la crucifixion. On ne pouvait imaginer tant de changements dans la représentation de la crucifixion au cours des siècles, selon que le christ fut triomphant ou souffrant. C'est bien le rebond permanent, partie du titre de l'intervention.

Dominique BREILLAT de l'UIA de Poitiers nous interpelle avec « rebondir après les deux conflits mondiaux ». Faut-il une guerre pour rebondir ? Sa conclusion est sans appel : non

Les rebonds n'ont pas été à la hauteur des espérances. Il sera intéressant de lire les actes de ces assises qui donneront des réponses plus détaillées.

Enfin, Sauveur FORTE de l'UIA de Poitiers nous raconte son expérience d'adaptation de conférencier au confinement suite à la pandémie de la COVID 19 : le rebond c'est changer d'habitude, c'est passer du présentiel au distanciel !

Deux tables rondes étaient annoncées dans le programme ;

La première, animée par Stéphane RAVAILLE, président de l'UTL 34 et de l'UFUTA, avait pour thème « la place des séniors actifs dans la société ». Nos collègues sont intervenus pour :

- Nous dire que certaines UTA ont des contacts avec les médias, journalistes des quotidiens ou des stations régionales,
- Nous expliquer qu'elles sont amenées à présenter leurs structures lors de réunions de préparation à la retraite (banque, université)
- Nous faire part du peu de reconnaissance des enseignants chercheurs de leur Université lors de leur retraite (ils disparaissent des fichiers de l'université)

De nombreux échanges ont eu lieu.

La deuxième table ronde fut un exposé de l'expérience de l'intergénérationnel à l'UTL Essonne Evry, présenté par François AMBOLET.

Ce fut très intéressant, clair, bien documenté et susceptible d'aider des UTA qui souhaiteraient aussi s'investir dans ce domaine.

Une aide venant de l'UTL d'Essonne leur est proposée.

Cet exposé montre un double rebond :

- Celui des élèves ou des étudiants qui sont aidés par des retraités actifs,
- Celui des retraités qui deviennent actifs au service des jeunes.

Une dernière conférence a fermé ces assises :

« Le métavers » par Laurent CHRETIEN, directeur de Laval Virtual.

Le métavers est un monde virtuel fictif, c'est une version future d'internet, avec des espaces virtuels partagés..... Il nous montre le concert virtuel de Jean Michel JARRE à Notre Dame de Paris le 31 décembre 2020.

Ces Assises ont été d'une grande richesse. Tout s'est déroulé dans la sérénité et l'amitié. Est-ce un rebond ?

Ce rebond a été le fil conducteur de toutes ces communications qui sont développées dans les Actes des Assises de Mayenne 2022.

Marie-Denise RISS-COLY

Présidente du Comité Scientifique



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

Assemblée générale ordinaire de l'UFUTA

Mayenne, Mercredi 15 juin 2022

Le Président ouvre la séance en faisant les remarques suivantes :

- la convocation a été adressée dans les temps imposés par les statuts, les statuts et le règlement intérieur sont respectés.
- Le nombre d'UTL présentes ou représentées est de 21 : le quorum de 25% est atteint.
- Le nombre de délégués présents et/ou représentés est de **58 votants**.

En conséquence l'AGO, régulièrement convoquée, peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

1.- Vote des CR de l'AGE et de l'AGO du 8 juin 2021 (en distanciel)

Vote du CR de l'AGE	Contre : 0 Abstention 0 Adopté à l'unanimité
Vote du CR de l'AGO	Contre : 0 Abstention 0 Adopté à l'unanimité

2.- Mouvement des adhérents

A la date de notre AG, 2 membres - Belley et Meaux - n'ont pas renouvelé leur cotisation : selon nos statuts ils sont par conséquent considérés comme démissionnaires.

L'UTL de Nantes a décidé de quitter l'Union et nous en a informé.

L'assemblée générale prend acte de ces 3 départs en espérant qu'ils soient temporaires, en effet l'article 8 des statuts « Admission » permet aux structures pendant 3 ans de réintégrer l'Union sans vote de l'AG sur décision du CA.

L'accréditation pour de nouvelles structures est de 2 ans (cf. art 7 b). La validité de l'accréditation de trois universités - Aubagne, Béziers, Dinard – prend fin en juin 2022. La période de pandémie a retardé leur démarche d'adhésion ; compte tenu de ces circonstances exceptionnelles, le président demande à l'assemblée d'accorder un délai d'une année supplémentaire afin de leur permettre de finaliser leur dossier d'admission. Cette décision est dérogoire, c'est la raison pour laquelle le vote de l'AG est requis.

Contre : 0 Abstention 0 **Adopté à l'unanimité pour le délai d'une année supplémentaire**

3.-Vote des rapports moral et financier (textes en annexe)

3.1 Rapport Moral du Président

Le président précise que ce rapport est le fruit d'un travail collectif ; il a été soumis au vote du CA et présenté en son nom

Contre 0 Abstention 0 **Adopté à l'unanimité**

3.2 Rapport financier

Le rapport financier concerne les exercices comptables sur 2 années de septembre 2019 à juin 2020 et septembre 2020 à juin 2021. Il a été soumis au vote du CA et présenté en son nom

Contre 0 Abstention : 6 **Adopté à l'unanimité**

Le Président remercie le trésorier pour l'exemplarité de la tenue des comptes

4. Eléments budgétaires

Budget en cours de réalisation : ce budget concerne l'exercice comptable du 1er Septembre 2021 au 31 Août 2022.

Les éléments qui figurent dans ce budget sont au 8 juin 2022, les résultats sont donc estimés. Certaines charges sont à venir de manière certaine, d'autres sont sûres quant à leur venue mais inconnues quant à leur montant. Elles ne sont pas dans le document présenté

Estimation des charges à venir

- Charges à venir **certaines et connues** :

Prix de la recherche :	2 000,00 €
Impression Bilan et Triptyques	270,45 €

- Charges à venir **certaines et inconnues** : (Elles sont estimées)

Prix de la recherche : défraitements des lauréats :	700,00 €
Assises UFUTA + AG	6 500,00 €

Estimation du budget en cours d'exécution

Charges	Montant	Produits	Montant
Communication	729,06	Adhésions	11 758,50
Recherche	193,09	Produits financiers	252,25
Administration	931,70		
Fonctionnement	0,00		
Actions UFUTA	4 038,00		
A prévoir (certain)	2 270,47		
Bénéfice estimé	3 858,43	Perte estimée	3 341,57
Total charges	12 020,75	Total Produits	12 020,75

Le bénéfice en bleu correspond au budget sans intégrer les éléments certains non connus
La perte en rouge c'est en intégrant les charges certaines inconnues avec l'estimation de leurs montants

5. Vote du budget prévisionnel 2022-2023 (annexe 3)

Le pt rappelle que ce budget a été établi sur un principe de prudence IL commence par le côté recettes de ce budget il propose de maintenir la cotisation à 0, 50 € par adhérent

Contre 0

Abstention : 6

Adopté à l'unanimité

Il propose ensuite le côté Dépenses en indiquant qu'il est probable en fonction des projets que l'on puise dans les réserves de l'U Cependant le budget propose est en équilibre comme le veulent les règles comptables

Le budget voir annexe n° 3 budget prévisionnel 2022-2023 est adopté à l'unanimité

6. Cooptations au Conseil d'administration

Cf. rapport moral qui les a présentées

Le CA a nommé personne qualifiée Marie-Denise RISS-COLY puis l'a désignée comme Présidente du comité Scientifique.

➤ 1.12 Modifications dans la composition du CA de l'UFUTA

Mme Michèle JEGAT de l'UTL34 est désormais suppléante de Stéphane RAVAILLE

Mme Bélen JEANNE.de l'UATL d'Angers est suppléante de M Éric HENRY

Mme Françoise CLAUDEL de l'UL de Saint-Germain en Laye devient suppléante de Mme Geneviève LANGLOIS

7. Politique de partage des conférences et des cours

Le CA a très récemment débuté une de réflexion sur ce sujet. L'objectif est de mutualiser et multiplier les offres à toutes les structures.

Dans cette démarche il y a beaucoup de complexité, beaucoup de points juridiques à envisager et à étudier.

Toutefois le Président demande à l'AG de réfléchir ensemble sur les grands principes :

Concernant les conférences on distinguerait 2 types de structures à savoir : structure offreuse et structure demandeuse

Actuellement, d'après les estimations du Président, après quelques contacts, il y aurait 2 structures offeuses et 4 structures demandeuses.

Lorsque ces conférences seront mises en place elles répondraient aux caractéristiques suivantes :

*Gratuité pour les offreurs, prix à déterminer pour les demandeurs
Respect total du droit à l'image et du droit d'auteur, l'AG insiste sur ce point.
Convention type de l'UFUTA proposée aux structures offeuses (à élaborer)
Cession du droit de diffusion à l'UFUTA assortie du versement d'une subvention*

De la discussion avec l'Assemblée générale, il ressort que le partage de conférences ainsi proposé est complexe à mettre en œuvre en particulier dans ses aspects juridiques. La réflexion sera engagée par le CA dès la rentrée afin de proposer un projet clairement défini. L'idée est de mutualiser, de partager dans un esprit de solidarité. L'important est de travailler ensemble.

Par contre la mise en place des cours en distanciel est plus facile ; elle peut démarrer dès la rentrée 2022.

Les cours :

Le président donne pour exemple ce qui est prévu par UTL34 à la rentrée prochaine :

Une cotisation de 30 € pour les adhérents de l'Union et de 50 € pour les extérieurs

En ce qui concerne ces cours en visio, l'UFUTA informera de leur mise à disposition, à charge pour les structures d'informer ses adhérents.

L'AG donne son accord pour la partie cours et valide la démarche engagée par le CA au niveau des conférences.

8. Bilan d'activité et prospective.

Il s'agit du bilan général des activités de l'UFUTA pour les années 2019-2021 présenté dans le cadre de la convention ministérielle multipartite de 2015. Il a été élaboré et rédigé sous la responsabilité de François AMBOLET que le Président remercie très chaleureusement pour cet investissement.

Il est établi en 4 parties après un préambule rappelant l'objectif du bilan, la convention multipartite et les engagements des signataires, la crise sanitaire et la fracture numérique.

1. Les années 2019-2021 : analyse critique des actions menées et proposition d'un certain nombre de changements dont le financement de l'Union
2. Crise sanitaire : analyse de l'impact sur les structures ; une exceptionnelle « capacité de résilience » et une vitalité conservée
3. Avenir et prospective : le statut du bénévolat – ne pas perdre le lien –
4. Citoyenneté et solidarité : l'intergénérationnel ; le « vent numérique » au service de tous.

Un exemplaire de ce bilan a été donné aux structures présentes et sera envoyé à celle qui n'ont pu venir à cette AG

9. Informations diverses

Pierre DOUILLET informe l'assemblée que l'UTL de Mayenne est invitée à l'assemblée générale de l'Association des maires de la Mayenne (AMF53)

Proposition de Bélen JEANNE (Angers) : dans le cadre de la communication : soumettre le même un article à toute la presse la même semaine

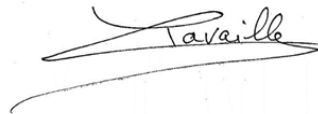
Aucune question diverse a été transmise au Président ce dernier met fin à l'Assemblée Générale 2022

La secrétaire



Céline MENIL

Le président de l'UFUTA



Stéphane RAVAILLE

Annexes :

1. Rapport moral
2. Rapport financier
3. Budget prévisionnel 2022-2023

Annexe 1 : Rapport moral du Président

Ce rapport moral commence au 9 juin 2021 (AG en distanciel) et se termine ce jour (15 juin 2022 **Mayenne**). Il est présenté au nom du CA qui l'a validé lors de sa réunion du 13 juin 2022.

Il est divisé en 4 parties avec les mêmes titres que les fois précédentes ce qui permet des comparaisons.

Vous pouvez poser toutes les questions que vous souhaitez sur ce rapport moral car il n'est pas nécessaire qu'elle soit inscrite à l'Ordre du Jour

1^{ière} Partie consacrée à l'administration de l'Union

La période couverte par ce rapport moral s'ouvre juste après les deux AG (AGO et AGE) tenues en distanciel grâce notamment à l'outil en ligne fourni par l'Association Balotilo.

Une période marquée à la fois par la reprise des activités mais également par des incertitudes liées à la crise sanitaire.

Cette 1^{ière} partie est subdivisée en **3 grands points**.

1.1 Les organes de pilotage (Bureau et CA) IA

➤ 1.11 Élection du bureau de l'UFUTA

Suite aux élections organisées par l'AGO pour renouveler les administrateurs de l'UFUTA, le CA s'est réuni en distanciel le mercredi 9 juin. Ont été élus membres du bureau :

Président :	Stéphane RAVAILLE (UTL34)
1 ^{er} Vice-Président :	Yvon LE GALL (UP Nantes)
Trésorier :	Christian LATRY (UIA Boulogne/mer)
Secrétaire :	Céline MENIL (UTL Le Mans)
Vice-Présidente chargée de la communication :	Françoise DAVID SCIARA (UIA Poitiers)
Vice-Président chargé de la R&D	François AMBOLET
Vice-Présidente chargée de la recherche nouveaux adhérents :	Monique FALLEAU (UTL Orléans)
Secrétaire adjointe :	Ariane CHARTIER (UIA94 de Créteil)

Par ailleurs le CA a nommé personne qualifiée Marie-Denise RISS COLY puis l'a désignée comme Présidente du comité Scientifique.

➤ 1.12 Modifications dans la composition du CA de l'UFUTA

L'UTL34 a fait connaître une modification au niveau de la suppléance de M. RAVAILLE, Mme Michèle JEGAT a été élue suppléante en remplacement de M Edgar BOCAGE.

L'UATL (Angers) a proposé une suppléante à M. HENRY(Président) en la Personne de Mme Bélen JEANNE.

Enfin l'UL de Saint-Germain en Laye a également fait connaître le remplacement de la suppléante de Mme Geneviève LANGLOIS, Mme DUMORTIER. Celle-ci est remplacée par Mme Françoise CLAUDEL

Vote : **Contre : 0** **Abstention 0** **Pour : Unanimité**

1.2 Le pilotage de l'UFUTA

➤ **1.21 Modification du règlement intérieur de l'UFUTA**

Le R.I de l'UFUTA a été modifié à **trois reprises** :

Une première fois pour le mettre à jour suite à la modification des statuts.

Article 4 : ajout de la dernière ligne dans la liste des missions (cf. statuts)

Articles 5 et 6 : ajout Label membre agréé et fonctionnement

Article 19 : dernière cotisation d'accréditation en remplacement + Parrainage

Une baisse de cotisation est effectuée pour une UTL qui fait adhérer une nouvelle UTL à l'UFUTA

Article 20 : nouvel article. **État d'urgence**

Article 21 : prêt : **maximum 5 ans taux 0%** en soutien aux UTL

Article 22 : simplification de transmission de frais de déplacement directement au trésorier

Une deuxième fois en y ajoutant la charte relative au fonctionnement de la commission Label cette charte a été la première activité de la commission et je remercie ses membres (...) pour le travail accompli. La commission Label est aujourd'hui opérationnelle et attends les dossiers.

Une troisième fois en y incluant un règlement financier pour les Assises et les chardons.

L'objectif était de rendre pérenne un financement de l'UFUTA vers la structure qui organise les Assises ou les Chardons. Pour faire simple, l'UFUTA verse une première aide financière à hauteur de 2 500€ sur présentation d'un budget prévisionnel et de manière quasi immédiate et s'engage à verser un complément pour éviter la mise en déficit du projet sur présentation du budget définitif et avec un maximum de 2 500€ (ou moins en fonction dudit déficit).

➤ **1.22 Réunion du Conseil d'Administration – continuation de l'état d'urgence**

Tous les CA de l'UFUTA se sont **tenus en distanciel** à l'exception du dernier (lundi 13 juin) en utilisant Microsoft Teams. Nous en avons profité pour inviter systématiquement les suppléants afin de les intégrer plus facilement au CA de l'Union.

7 CA se sont réunis au cours de cette période (29 Août, 19 Octobre, 30 novembre en 2021 et 25 janvier 22 mars 10 Mai et 13 juin en 2022. Les suppléants y étaient intégrés.

À chaque fois sur notre site internet (Rubrique fonctionnement puis organes de pilotage puis CA), vous trouvez les comptes rendus dès qu'ils ont été approuvés par le CA. Il y a donc un décalage d'un CA.

Ce rapport moral intègre, bien entendu, tous les travaux du CA, sur la période, de manière analytique.

➤ **1.23 Journées des dirigeants**

Remarque préliminaire : La journée des dirigeants a vocation à réunir, sur un ou plusieurs thèmes précis, les personnes qui dirigent les structures membres de l'UFUTA ou qui font partie de l'équipe dirigeante : Directrice (Directeur), Présidente (Président) Trésorière (Trésorier), Secrétaire ou autres dirigeants.

L'UFUTA a joué pleinement un rôle de collecte d'informations, de diffusion auprès de chaque structure, d'instance de réflexion, afin d'apporter une aide aux diverses structures.

La solidarité mise en place à ces multiples occasions est exemplaire. Nous bénéficions tous de ce partage.

Les journées des dirigeants ont été les suivantes :

10 décembre 2021 : Nous avons fait le tour des difficultés et évoqué ensemble comment s'est passée la rentrée de septembre 2021. Chaque structure a partagé un résumé des conditions qu'elle a subies avec des baisses plus ou moins grandes d'effectifs. Des tensions sur la trésorerie ont été évoquées.

7 Avril 2022 : Un nouvel état des lieux a été fait dans lequel apparaissent des éléments positifs en particulier un nombre croissant de nouveaux adhérents, avec le constat de frilosité chez les anciens.

Nous avons abordé la problématique du partage de conférences et de cours, problématique qui est à l'ODJ de cette AG.

Note : Les comptes rendus de ces journées ne sont accessibles que pour les structures membres de l'UFUTA sur la partie protégée du site.

➤ **1.24 Implication plus grande des suppléants au sein du CA**

Le CA a souhaité mieux impliquer les suppléants qui d'habitude ne sont sollicités que lorsque le titulaire ne peut se libérer. Profitant du fait que nos CA se sont tenus en virtuel, nous avons posé le principe d'inviter systématiquement les suppléants pour les faire participer à nos travaux. Je tiens à tous les remercier.

➤ **1.25 le mouvement des adhérents :**

Il vous a été présenté au point 2° de notre ordre du jour, je l'inclus dans le rapport moral en regrettant, à nouveau, que des structures nous quittent. J'espère que cela est temporaire.

1.3 le travail des administrateurs et des commissions

Je voudrais ici à la fois vous rendre compte du travail effectué par l'ensemble du CA mais également remercier tous les administrateurs qui œuvrent à mes côtés pour diriger notre Union. Les éléments essentiels du travail du CA sur la période couverte par ce rapport moral, en dehors d'autres points classés par ailleurs, sont les suivants :

➤ **1.31 le travail du Comité Scientifique :**

Présidente : Marie-Denise RISS-COLY

Autres membres : François AMBOLET, Françoise DAVID-SCIARA, Monique FALLEAU, Yvon LE GALL, Céline MENIL, Stéphane RAVAILLE.

L'essentiel du travail a été de lire les œuvres proposées au prix de la recherche, puis d'en établir le palmarès.

Nous avons également réfléchi au règlement des chardons dont le prix sera décerné en 2024.

➤ **1.32 le travail des commissions :**

La commission Label. Elle est composée de la manière suivante :

Structures Universitaire : M Olivier AGOSTINI (UTL Toulon), M Dominique BREILLAT (UIA Poitiers) M Yvon Le Gall (Nantes), Mme Chantal PROUST (UTLO), M François VELLAS (AIU3A Toulouse)

Structures Associatives : M Bernard BODIN (UTLHM), Mme Brigitte DUMORTIER (ULSG en laye) ; Stéphane RAVAILLE (UTL34) Mme LE TEXIER Lisette (UTLe)

Mme Céline MENIL prenant à sa charge le secrétariat et je l'en remercie chaleureusement.

1^{ière} réunion le 26 Novembre au cours de laquelle nous avons défini de grands principes de fonctionnement, et les lignes directrices du dossier de demande de Label.

2^{ième} réunion le 21 Janvier pour arrêter la charte annexée au règlement intérieur. En tant que tel la charte est applicable immédiatement dès l'adoption pour les membres du CA et 2 mois après son vote dans l'UFUTA

La commission Assises 2022. Elle a eu la lourde tâche de préparer ces Assises. Nous avons travaillé en distanciel. (Bernard BODIN, Marie Denise RISS Coly, François AMBOLET ; Françoise DAVID-SCIARA ; Yvon LE GALL ; Christian LATRY) et des membres du CA de l'UTL de Haute Mayenne (Pierre DOUILLET – Président ; Annick BAYER, Georges MONTARON, Jean-Pierre GICQUELAY, Geneviève RENAUD, Nicole MONTARON, Jean GOARIN) Merci à tous les adhérents de l'UTL de Mayenne pour leur aide dans l'organisation.

La commission soutien aux projets n'a pas travaillé cette année faute de projets. Partie remise je n'en doute pas.

➤ **1.33 Les groupes de travail :**

François AMBOLET a eu la lourde charge d'établir le Bilan III des activités de l'UFUTA. Merci à toutes les structures qui ont répondu à l'enquête qui leur a été adressée pour l'intégrer dans ce bilan. Celui-ci sera à votre disposition sur notre site (rubrique Présentation puis Bilan des activités). Ce Bilan est adressé à nos partenaires de la convention multipartite et constitue un précieux outil pour visualiser la politique suivie par l'UFUTA. Il vous est en ce moment distribué, nous nous y arrêterons au cours de cette AG.

Monique FALLEAU a travaillé pour proposer à de nombreuses UTLs d'adhérer à l'UFUTA. De nombreux contacts ont été pris : UTL de Rennes, UP de Laval, UTL La Ferté Macé, UTL de Vitré, UTA de Vannes, UTL du savoir partagé de Château Gontier, UTL d'Alençon/UIA de Normandie – Caen, UTL du pays de St Malo. Ces contacts étaient assortis d'une invitation à assister à nos travaux.

Nous avons le plaisir d'accueillir ce jour dans notre assemblée Mme Isabelle LETIEMBRE de l'UTA de Vannes, M. Pierre TRONCHON de l'UTL de Paimpol et M. Jean-Yves CHEVALIER de l'Université du savoir partagé de Château Gontier. Je leur souhaite la bienvenue dans notre AG.

Je ne peux que remercier Monique FALLEAU pour ce travail constant, fait de nombreuses relances, au service de notre Union. Patience et persévérance sont les maîtres mots de ce travail

En attente de vérification et complément par Monique

La commission communication a également travaillé nous allons en parler dans le point 2

2ième partie de ce rapport : La communication

Cette partie se divise en 3 éléments, plan de communication, communication interne puis externe

➤ 2.1 Un plan de communication ambitieux CA du 19 octobre 2021

J'adresse mes remerciements chaleureux à Geneviève LANGLOIS, administratrice de l'ULSG qui a servi d'intermédiaire avec sa fille, spécialiste de communication qui a élaboré gracieusement ce plan. Je tiens à souligner **la très haute qualité de ce travail**. Nous avons créé une commission communication (Mmes Françoise DAVID-SCIARA, Monique FALLEAU Geneviève LANGLOIS, Ms François AMBOLET, Stéphane RAVAILLE. (Olivier BARALE y étant invité)

- Faire un diagnostic des forces et des faiblesses de l'union : faire un état des lieux
- Hiérarchiser en termes de calendrier de ce qui est réalisable
- Déboucher sur un bilan stratégique
- Penser budget

⇒ Décisions prises :

Augmenter le volume horaire de M Olivier BARALE jusqu'à 10 H /semaine Pilotage des contenus

Carte interactive, développement d'un cadre commun (unité de présentation) pour mettre en valeur une UTL par mois (newsletter)

Évolution de la page accueil du site plus dynamique

Communication papier sous forme de brochure, de Flyer.

Communication vers les réseaux sociaux.

Mise en place d'une foire aux questions (vous posez les questions, on y répond)

Une nécessité impérative : avoir du contenu. En clair si aucun d'entre vous ne fournit matière à publication, nous ne pourrions communiquer. Proposer de désigner un délégué UFUTA dans chaque structure.

➤ 2.2 La communication interne

Envoi d'un courrier en direction des dirigeants des structures membres mais aussi un courrier en direction des adhérents des structures membres par l'intermédiaire des dirigeants.

Mise en ligne sur notre site internet des comptes rendus des CA, des journées des dirigeants. L'occasion pour moi de remercier chaleureusement M Olivier BARALE notre webmaster ; salarié de l'UFUTA.

Sous la direction de Françoise DAVID-SCIARA notre dynamique Vice-Présidente chargée de la communication :

- Mise à jour de l'annuaire de l'UFUTA ;
- Création et envoi du bulletin et des cahiers de l'UFUTA. Ceux-ci se trouvent également sur notre site Internet.

Je ne peux qu'inviter l'ensemble des adhérents des structures membres de l'UFUTA à consulter régulièrement notre site pour mieux nous connaître.

➤ 2.3 La communication externe

Comme annoncé à la Journée des dirigeants du 7 avril, j'ai écrit à chaque candidat à la présidence de la république. Aucune réponse d'aucun d'entre eux.

Dans ma lettre, plusieurs points ont été évoqués :

- Présentation du caractère multidimensionnel de notre Union
- Participation de nos actions au bien et mieux vieillir
- Prendre des engagements pour :
 - La convention multipartite en réaffirmant son intérêt
 - Son élargissement, notamment vers l'association Région de France
 - D'y inclure un volet financement de l'UFUTA

Je terminai ma lettre en évoquant les difficultés que rencontrent certaines UTLs au niveau du salariat et je proposai une réflexion sur une convention collective adaptée à nos spécificités.

Ces éléments sont pour nous fondamentaux. Nous prendrons contact très rapidement avec le nouveau gouvernement, une fois les législatives passées pour faire avancer ces dossiers.

Maintien des liens avec notre partenaire Xenia. Mme AMAURY Présidente qui ne peut être présente et prie de l'excuser.

Établissement d'une carte interactive par M Olivier BARALE donnant la localisation de toutes les UTL's membres de l'UFUTA et de quelques informations vous concernant. Vous recevrez un mail avec un lien pointant sur la carte pour que vous validiez les informations présentées, en nous indiquant celles que vous voulez voir retirer, celle que vous voulez voir ajoutées. Mise en ligne prévue courant septembre - octobre.

3ième partie de ce rapport : Le projet associatif

Le projet associatif UFUTA ambition 2024 est la suite du projet ambition 2020. Une grande partie des éléments contenu dans ce rapport moral font partie intégrante du projet.

Je rappelle que ce projet est évolutif et que vous pouvez proposer des ajouts.

Si le partage de conférenciers « physique » n'a pas fonctionné (aucune demande reçue à ce jour) le partage de Visio conférence en direct live via zoom ou en différé a lui fonctionné. Nous étendrons du mieux possible le système (voir point 6 ODJ) en y incluant des cours. C'est un élément qui peut attirer de nouveaux adhérents.

4ième et dernière partie de ce rapport : Recherche et prix

Cet élément est mis pour mémoire, vous avez assisté à la remise du prix de la recherche. Je ne peux qu'à nouveau féliciter les lauréats. Un petit mot de félicitations également aux candidats non primés.

Pour conclure, je voudrais relever les difficultés que nous rencontrons tous par manque de visibilité lié à la crise sanitaire, sur les mois à venir. Je tiens à remercier tous les administrateurs pour leurs disponibilités et leur implication dans le pilotage de notre Union. J'invite les structures qui souhaiteraient rejoindre le CA à se faire connaître rapidement afin de coopter le membre proposé.

Je vous invite à constater avec moi que ce rapport moral est conforme à l'objet social de notre Union et respecte en tous points ses statuts.

Annexe 2 : Rapport financier

1 – La liste des adhérents à jour de cotisation

Commune	Libellé	Adhérents	Commune	Libellé	Adhérents
AGDE	UTL	1 000	AMIENS	IUTA	0
ANGERS	IATI	2 469	ANIRAGNE	IITI	Accrédité
AURILLAC	UIA	380	AUXERRE	UTB	125
BEAUSOLEIL	UVB	171	BESANCON	UTL	2 150
BEZIERES	IITT	Accrédité	BLOIS	UTL	253
BOULOGNE / MER	UTA	174	CHAMBERY	UTL	414
CRETEIL	UIA	1 390	DINARD	IIDTIS	Accrédité
DREUX	UTL	712	EAUBONNE	CTR	114
EVRY ESSONNE	UTLe	2 090	GAP	UTL	444
LE MANS	UTL	1 587	LIMOGES	UTA	453
MAYENNE	UTL	600	MELUN	UIA	965
METZ	IITI	186	NICE	IINIA	1270
NÎMES	Cadref	3 092	ORLEANS	UTL	930
POITIERS	UIA	461	SAINT GERMAIN	UTL	459
SAINT NAZAIRE	UIA	1 616	SAUMUR	STL	331
TOULON	IITI	En cours	TOULOUSE	U3A	470
			TOTAL	32	23 537

2° Résultats de l'exercice – Les produits

Éléments	Réalisé 2019-2021	Budget Prévisionnel	Écart	Rappel Réalisé
PRODUITS				
Cotisations,	22 751,80	16 800,00	+ 5 951,80	24 002,60
Produits	449,52	200,00	+ 249,62	71,59
Reprise sur				3 000,00
TOTAL	23 201,42	17 000,00	+ 6 201,42	27 074,19

2° Résultats de l'exercice – Les Charges

Éléments	Réalisé 2019 -2021	Budget Prévisionnel	Écart	Rappel Réalisé 2018-2019
CHARGES				
Cahier, bulletin, actes Assises	1 281,88	1 200,00	81,88	918,00
Comité scientifique et Prix				163,91
Administration	523,28	1 740,00	- 1 216,72	639,08
Services bancaires	300,52	150,00	+ 150,52	200,68
Assurance	225,32	110,00	+ 115,32	109,74
Autres Charges				386,70
AG		1 000,00	- 1 000,00	8 825,69
Fonctionnement statutaire	2 228,86	5 500,00	- 3 271,14	5 624,81
Autres réunions	709,50	400,00	+ 309,50	473,20
Journée des dirigeants	0,00	1 400,00	- 1 400,00	2 039,39
Conférenciers		500,00	- 500,00	
Aides aux projets	2 000,00	4 000,00	- 2 000,00	3634,90
Salaire informaticien	2 038,70	1 000,00	- 1 038,70	3 198,00
TOTAL CHARGES	9 308,86	17 000,00	- 7 691,94	26 214,10

2° Compte de résultats de l'exercice

Éléments	Réalisé 2019-2021	Budget	Écart	Rappel Réalisé 2018
TOTAL PRODUITS (€)	22 751,80	17 000,00	+ 6 201,42	27 074,19
TOTAL CHARGES (€)	9 308,06	17 000,00	- 7 691,94	26 214,10
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (€)	+ 13 893,36			+ 860,09

3° - Bilan au 31/08/2021

Actif		Passif	
Éléments	Montant (€)	Éléments	Montant (€)
LIVRET A	50 449,62	Réserves	48 076,36
Compte courant SG	11 520,10	Résultats 2019 -2021	+ 13 893,36
TOTAL ACTIF	61 969,72	TOTAL PASSIF	61 969,72

Le Président propose à l'AGO de voter l'affectation du bénéfice de l'exercice aux réserves. Celles-ci seront donc de 61 969,72 €

Pays de la Loire / Mayenne

Le rebond des seniors en question

Jusqu'à aujourd'hui, les assises nationales de l'Union Française des Universités Tous Âges, se tiennent au théâtre de Mayenne.



Lors de la première journée, Stéphane RAVAILLE, président de l'UFUTA a notamment dirigé une table ronde sur la place des actifs retraités dans la société.

Photo : OUEST-FRANCE

Depuis mardi, l'Université du temps de libre (UTL) de Haute Mayenne accueille les vingtièmes assises nationales de l'Union Française des Universités Tous Âges (UFUTA).

Ce congrès se tient au théâtre de Mayenne jusqu'à ce jeudi. « **C'est la première fois qu'elles se tiennent à Mayenne. Les assises ont lieu tous les quatre ans, même si nous nous réunissons chaque année à Paris, et c'est l'occasion de faire découvrir notre ville et de montrer que Mayenne est capable de les accueillir** », apprécie Pierre DOUILLET, le président de l'UTL de Haute Mayenne.

Un ancien ministre en ouverture

Pour cette édition, les conférences et tables rondes s'orienteront autour du thème « Âges et cultures : les temps du rebond ». « **Nous accueillons une trentaine d'Universités de Tous Âges. L'objectif est d'échanger sur les différentes stratégies pour rebondir après les crises que nous traversons** », poursuit Pierre DOUILLET.

En ouverture de cette 20^e édition, l'ancien ministre de l'Économie et des Finances, Jean ARTHUIS, a donné ses conseils lors d'une conférence pour parvenir au rebond. L'après-midi, c'est une table ronde qui était organisée durant laquelle chacun a pu apporter son point de vue et ses solutions sur des problématiques comme le recrutement ou le renouvellement de bénévoles.

Parmi les événements du restant de la semaine, les congressistes vont assister à un concert de l'orchestre junior du conservatoire de Mayenne Communauté. Pour la clôture de cette édition, les congressistes recevront la visite de Laurent CHRETIEN, le directeur de LAVAL VIRTUAL. Il abordera notamment le virtuel pour les personnes âgées, avec par exemple la démocratisation des visioconférences.

Adrien MASSON